

Chapitre 6.

Les terrains récents et actuels.

I. La craie lacustre.

La craie lacustre est un des sédiments actuels des lacs de Joux et Brenet; elle se forme par précipitation chimique ou organique dans les régions protégées contre l'envahissement des matériaux détritiques et de préférence au voisinage des roseraies. Sur la carte, nous en avons indiqué au bord du lac Brenet, près du canal de communication des deux lacs.

A côté de cette craie moderne, il en existe une autre, plus âgée et antérieure à la formation de la tourbe. Elle diffère de la première, non par ses caractères lithologiques, mais par sa faune. Cette craie ancienne peut être observée le long des rives de l'Orbe près de son embouchure, dans les fossés de drainage de la même région et au fond de quelques tourbières; dans tous les cas, elle est surmontée de tourbe. Au bord de l'Orbe, elle est visible sur une épaisseur d'environ 2 m (fig. 80, p. 119); c'est une matière blanc-grisâtre, un peu grenue ou pulvérulente, pleine de débris de mollusques. L'action de l'acide ne laisse qu'un faible résidu argileux avec quelques minuscules grains de quartz. Dans la partie voisine du sommet, il existe fréquemment des feuillets tourbeux qui annoncent la couche de tourbe supérieure.

Dans son magistral ouvrage sur les mollusques postglaciaires du bassin de Genève, J. FAVRE consacre quelques lignes à la vallée de Joux (56, p. 384 et 401). On y trouvera la liste complète des fossiles de la craie lacustre ancienne, ainsi que des déductions fort intéressantes sur le climat postglaciaire auxquelles l'auteur a été amené par la comparaison des faunes malacologiques qu'il a eues entre les mains. Selon lui, la craie lacustre se serait formée au cours d'une «époque boréale» à climat continental sec et froid, et à sédimentation tranquille, contrairement à la tourbe qui daterait d'une période plus récente et beaucoup plus humide, dite «époque atlantique». La première correspondrait à l'Épipaléolithique (Azilien, Tardenoisien) et la seconde au début du Néolithique (p. 407).

FAVRE remarque également que dans le cas de la vallée de Joux, la faune lacustre actuelle a gardé certains caractères boréaux, en ce sens que le contraste y est moins marqué que dans le bassin lémanique, entre les formes actuelles et celles de l'époque boréale. Il l'explique par la rigueur du climat jurassien qui présente certaines analogies avec le climat boréal. L'étude de la flore locale a conduit SAM. AUBERT à des conclusions semblables (41, p. 625).

La craie lacustre de l'Orbe et des environs immédiats s'est déposée dans le lac de Joux, ou dans des bassins annexes, à l'époque où il dépassait ses limites actuelles. Mais d'autres formations similaires ont pris naissance dans des nappes d'eau indépendantes. Nous en avons découvert un niveau au fond d'un fossé de drainage à l'Etang (1 km NE du Lieu), sous 3 m de tourbe. M. JULES FAVRE, auquel nous avons soumis quelques échantillons de cette provenance, a eu la très grande amabilité d'en faire l'étude malacologique. En voici le résultat:

- Planorbis carinatus*, MÜLL., cf. *turgidus*, WESTERL.
- » (*Armiger*) *crista* (L.).
- » (*Hippentis*) *complanatus* (L.).
- Valvata piscinalis* (MÜLL.), cf. *alpestris*, BLAUN.
- » *cristata*, MÜLL.

Sphaerium corneum (L.).
Pisidium subtruncatum, MALM.
» *obtusale*, C. PF.
» *nitidum*, JEN.
» *miliun*, HELD.

Ailleurs, des sondages ont montré que dans la plupart des cas la tourbe repose sur la boue glaciaire, directement ou par l'intermédiaire de graviers alluviaux.

II. Le lignite de Sur le Crêt.

Dans l'un de ses ouvrages (26), A. JACCARD fait allusion à un gisement de lignite situé dans la vallée de Joux, au-dessus du village des Bioux. Il veut parler sans doute de celui qui se trouve à Sur le Crêt (environ 1500 m SE du Sentier), dont l'existence est connue depuis longtemps.

Actuellement aucune trace charbonneuse n'étant visible en surface, il passe complètement inaperçu, mais son emplacement nous a été indiqué par des personnes qui ont pu l'observer autrefois. Quelques coups de pioche nous ont permis de découvrir, près d'une petite source, 150 m au SE de la maison 1124 m, des argiles bleuâtres, grossières et détritiques, imprégnées par endroits de débris de charbon. On y a récolté jadis de meilleurs échantillons, conservés dans la collection du Collège scientifique du Chenit et que l'on a bien voulu nous confier. Il s'agit d'un produit impur, mélange d'argile et de lignite, avec des feuilles carbonisées qui semblent appartenir à l'if (*Taxus baccata*, L.). On y trouve aussi des morceaux plus épais en forme de cylindres aplatis latéralement, que l'on pourrait prendre pour des tiges écrasées, mais sans le moindre vestige de structure organique.

La situation du gisement et la nature de l'argile indiquent une origine postglaciaire. Sa présence en cet endroit est très probablement en rapport avec celle de la petite source voisine.

III. Les tourbières.

Comme toutes les hautes dépressions jurassiennes, la vallée de Joux s'est montrée favorable au développement des tourbières. Il faut en chercher la cause dans l'humidité du climat et dans le fait que, dans les régions sans écoulement superficiel, la disparition de l'eau en profondeur est fréquemment entravée par le colmatage glaciaire. C'est pourquoi les tourbières sont étroitement cantonnées dans les bassins fermés des synclinaux de Joux et du Solliat où les matériaux morainiques se sont accumulés. La seule exception à cette règle est la tourbière de Sagnevagnard, à l'E du Pont, qui repose sur l'Argovien.

Dans leur état actuel, les tourbières de la vallée de Joux — les sagnes comme on les appelle dans le pays — forment des étendues humides, généralement boisées, réparties dans le thalweg et dans les dépressions du vallon du Solliat. Les travaux de drainage, l'exploitation et le déboisement ont altéré la physionomie de plusieurs d'entre elles.

L'origine de la tourbe, comme aussi l'évolution de la tourbière ressortent de la coupe relevée par SAM. AUBERT dans la sagne du Sentier (41, p. 420):

De haut en bas:

- 3^o Tourbe de haut-marais, 1,60 m: masse brune, fibreuse, hétérogène, formée de débris végétaux incomplètement décomposés (*Sphagnum*).
- 2^o Tourbe de bas-marais, 45—55 cm: pâte noire homogène, contenant des débris de Hypnées et de Graminées.
- 1^o Craie lacustre.

Ainsi, la tourbière a pris naissance dans un bassin lacustre, par envahissement de la végétation et substitution des sédiments organiques aux accumulations calcaires. C'est le stade du bas-marais — représenté encore par le lac Ter — à végétation aquatique, qui a pris fin au moment où le bassin a été

entièrement comblé. Après quoi, profitant des conditions d'acidité et de décalcification, est apparue une nouvelle flore calcifuge, dont les résidus ont donné la couche de tourbe supérieure. C'est le haut-marais ou marais bombé.

A l'exception du lac Ter et du lac des Rousses (France), toutes les tourbières de la vallée de Joux ont atteint cet ultime degré d'évolution, après avoir passé par l'état de bas-marais.

Quant aux dépressions dans lesquelles elles se sont formées, il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte géologique pour se rendre compte de leur origine. Dans le thalweg, ce sont les moraines de retrait qui leur ont donné naissance, en isolant de petits bassins dont le lac des Rousses est le dernier survivant. Il existe de magnifiques exemples de tourbières encadrées par des vallums morainiques, ainsi la sagne du Sentier soutenue par la moraine des Crétets, et celle de Pré Rodet qui a été représentée sur la figure 12.

Dans le vallon du Solliat, les gisements de tourbe occupent le fond des cuvettes colmatées par les argiles glaciaires. Le niveau de la nappe phréatique est déterminé par la position des entonnoirs qui servent à l'écoulement de l'eau.

La nature du substratum des tourbières est connue dans quelques cas, grâce à des travaux de sondage ou de drainage. A l'Etang, marais tourbeux situé 1 km au NE du Lieu, la couche de tourbe repose sur la craie lacustre comme dans la sagne du Sentier. Ailleurs, toutes les observations qui ont été faites ont révélé l'existence d'argile glaciaire.

Dans la petite tourbière de Chez les Golay, 700 m à l'W du Sentier, le creusement d'un fossé a montré un fond argileux, puis un niveau de gravier et de sablon correspondant au début de l'existence de la nappe d'eau, et enfin une couche de tourbe d'épaisseur variable. Dans le cas de cette tourbière, l'évolution normale a été enrayée par l'ouverture d'un nouvel entonnoir plus bas que celui qui existait précédemment, ce qui a entraîné un assèchement partiel du bassin.

L'épaisseur de la couche de tourbe varie naturellement d'un gisement à l'autre. Des sondages effectués autrefois, ont montré qu'elle dépasse très souvent 5 m.

En tant que combustible, la tourbe est de moins en moins appréciée et son exploitation, plus réduite d'année en année, n'est destinée qu'aux besoins locaux. Mais pendant la guerre 1914—1918, les tourbières les plus importantes, celles du Sentier et du Campe en particulier, furent exploitées très activement pour parer à la pénurie des combustibles étrangers ¹⁾.

IV. Les éboulis.

Les seuls éboulis de quelque importance existent au pied des escarpements de la Dent de Vaulion et dans la région disloquée située plus au N, où la raideur des pentes et la profondeur des vallées ont permis à des masses considérables de cailloux de s'accumuler au pied des versants.

Dans la vallée de Joux proprement dite et dans les chaînes du Risoux et du Mont Tendre, de telles formations sont presque exceptionnelles. Sur la carte, on en a marqué quelques petits lambeaux, pour indiquer qu'il en existe, au-dessous des affleurements d'Urgonien du versant droit et le long des petits escarpements déterminés par les failles longitudinales du vallon du Solliat. On en trouve aussi, en masses plus considérables, au pied de la Côte, versant gauche, en amont du Brassus.

C'est naturellement dans la région bouleversée située entre la Dent de Vaulion et le Mont d'Or, que les éboulis se prêtent le mieux à l'observation. Au pied des rochers de la Dent, ils forment un placage régulier et parfaitement continu; ailleurs, leur volume étant moins grand, leur surface est fréquemment interrompue par des pointements de roche en place. Dans un cas comme dans l'autre, on observe très rarement un groupement des matériaux éboulés en cônes typiques.

Ces éboulis jurassiens sont remarquables par leur caractère de sénilité qui a permis à la forêt de s'installer sur toute l'étendue de leurs pentes. Nulle part en effet, sauf peut-être au bas de quelques couloirs de la Dent de Vaulion, on n'observe les indices d'une activité récente, sous la forme de blocs frais ou de niches d'arrachement dans les escarpements.

¹⁾ Pour des raisons analogues, elles le sont à nouveau, depuis 1940.

De toute façon, le volume des masses éboulées est hors de proportion avec leur alimentation actuelle; c'est pourquoi on est tenté de les envisager comme des formations anciennes, témoins d'une époque où la jeunesse des versants, un climat différent de celui d'aujourd'hui, ou d'autres causes encore, favorisaient la désagrégation et facilitaient l'accumulation des débris. On peut se demander également si une partie des éboulis de la Dent de Vaulion ne sont pas d'origine tectonique; certaines boursoflures que l'on y observe semblent l'indiquer.

Dans le chapitre qui traite de la morphologie, nous verrons que l'érosion karstique, agissant sur des roches fissurées, est capable elle aussi de produire des accumulations de blocs de toutes tailles semblables en tous points aux éboulis. Nous en trouvons un exemple sur la carte environ 2 km au S du sommet du Mont Tendre, sur le versant nord-ouest du Crêt de Mondisé.

V. Les alluvions.

Dans le thalweg, les indices superficiels sont souvent insuffisants pour que l'on puisse faire la part de ce qui appartient aux alluvions, à la moraine, à la craie lacustre ou même à la tourbe. Mais en examinant les berges de l'Orbe et le bord des ruisseaux et des fossés de drainage, on se rend compte que les terrains plats et humides du fond de la vallée sont constitués en surface tout au moins et dans la majorité des cas, par des matériaux d'origine alluviale. Le plus souvent ce sont des argiles et des marnes jaunâtres, avec des nappes de graviers ou de sable. A plusieurs reprises, on y a trouvé des bois de cerfs.

Ces terrains se confondent sans cesse avec des formations lacustres locales. Ainsi près du hameau de Chez le Maître (Le Sentier), une fouille a découvert un niveau de grès siliceux, très fin et chargé d'argile. Dans le vallon du Solliat, et sur les petits replats des versants morainiques de la vallée, il y a également interpénétration de matériaux d'origines diverses, mais très semblables dans leur aspect et surtout dans leur morphologie: formations éluviales, argiles de décalcification, moraine argileuse, dépôts alluviaux ou lacustres, etc.

On remarque des cônes de déjection sur la plupart des affluents de l'Orbe ou du lac, actuels ou anciens; mais aujourd'hui, ces formations tendent à devenir séniles et, de ce fait, perdent peu à peu leur morphologie caractéristique. Les plus remarquables sont d'amont en aval, les cônes du Biblane, du Brassus, de Chez Tribillet et de la Golisse.

Les seuls deltas actuels qui méritent d'être cités sont celui de l'Orbe et celui de la Lyonne, sur lequel est construit le village de l'Abbaye. On croit communément qu'il en existe un autre entre l'Abbaye et le Pont. Effectivement, la carte montre en cet endroit un territoire triangulaire arqué du côté du lac, que l'on pourrait prendre pour le delta d'un cours d'eau descendu autrefois de Pétra Félix. En réalité, il s'agit de tout autre chose; nous y avons trouvé un affleurement de grès et de marne tertiaires et de la moraine typique avec, il est vrai, quelques dépôts alluviaux au sommet du triangle situé près du hameau du Mont du Lac.

II^e partie.

Tectonique.

La vallée de Joux et les régions voisines appartiennent entièrement à l'arc interne du Jura plissé. La chaîne du Mont Tendre avec son prolongement au SW, la Dôle et le Reculet, forment la bordure sud-est du massif jurassien dont elle possède les sommets les plus élevés.

On sait que la chaîne jurassienne est découpée en plusieurs compartiments, par un certain nombre de décrochements transversaux. La vallée de Joux avec sa partie française et les chaînes qui l'encadrent, constituent un élément de ce genre, limité au SW par le décrochement de St-Cergue-Morez et de l'autre côté par celui de Montricher-Vallorbe-Pontarlier.

Dans la zone comprise entre ces deux accidents, la tectonique est d'une continuité remarquable; les plis principaux se succèdent et s'allongent avec un parallélisme à peu près parfait, sans jamais se rejoindre ou s'écarter les uns des autres. Le territoire qui nous intéresse est formé lui-même, de deux chaînes anticlinales, le Mont Tendre et le Risoux, séparées par la dépression synclinale de la vallée de Joux. Celle-ci se relève en son milieu pour former un étroit anticlinal jurassique (la Côte), qui isole le synclinal secondaire du Solliat (fig. 1).

Les effets de la poussée orogénique n'ont pas été partout les mêmes. Dans les anticlinaux jurassiques, il existe de grands plateaux subtabulaires ou légèrement ondulés qui représentent des régions inertes, à peine plissées. En revanche, il semble que les répercussions de la pression se soient en quelque sorte accumulées ou amplifiées dans les zones de courbure et dans les raccords des grandes unités tectoniques, en y produisant des déformations accidentelles, des étirements et des failles longitudinales de grande envergure.

L'étude de cette structure conduit à la conviction que les plis principaux acquièrent très tôt leur individualité en même temps qu'une rigidité telle, que lors de nouvelles poussées orogéniques, ils furent obligés de se déplacer verticalement au lieu d'accentuer leur courbure ou de se plisser secondairement. C'est pourquoi les accidents sont nombreux sur les coupes transversales, tandis que dans le sens longitudinal, la continuité est remarquable.

Dans la région traversée par le décrochement Montricher-Vallorbe-Pontarlier, toute régularité disparaît. Les plis sont bouleversés, bousculés latéralement par des cassures et des chevauchements, à tel point que leur physionomie est totalement transformée.

Ce qui caractérise les recherches tectoniques dans le territoire de la vallée de Joux et d'une façon générale dans tout le Jura plissé, c'est que les grandes lignes de la structure apparaissent au premier coup d'œil, tandis que les détails et les accidents, à peu près invisibles en surface, nécessitent des observations minutieuses et attentives, en raison de l'inexpression de la morphologie et de l'absence de coupes naturelles; sans compter que la densité de la végétation forestière et l'abondance des terrains glaciaires augmentent encore les difficultés d'investigation.

Chapitre 7.

La chaîne du Mont Tendre.

La chaîne du Mont Tendre est un vaste dôme anticlinal qui sépare le plateau vaudois de la vallée de Joux. Sa largeur dépasse 8 km. Morphologiquement elle a l'aspect d'un plateau surélevé et ondulé, interrompu le long de son axe par la crête du Mont Tendre, dont le faite atteint l'altitude maximum de 1683 m.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les coupes de la planche 1 ou de considérer la carte géologique, pour se convaincre que cette chaîne est formée de plusieurs plis parmi lesquels on peut distinguer un anticlinal principal et plusieurs plis secondaires, tous disposés parallèlement les uns aux autres, avec une régularité remarquable. Au demeurant, voici les noms qui serviront à les désigner, dans l'ordre où ils se succèdent du NW au SE:

- 1° L'anticlinal des Petites Chaumilles, 3 km au S du Sentier.
- 2° Le synclinal du Grand Essert, 4 km à l'E du Sentier.
- 3° L'anticlinal du Bucley, 2,5 km au N du sommet du Mont Tendre.
- 4° Le synclinal du Croset, Croset au Boucher, 1,2 km à l'W du Mont Tendre.
- 5° L'anticlinal du Mont Tendre.
- 6° Le synclinal du Pré de Mollens, 2 km au SE du Mont Tendre.
- 7° L'anticlinal de Mondisé, Crêt de Mondisé, 2,2 km au S du Mont Tendre.

Ces plis ne figurent pas en entier sur la carte géologique de la vallée de Joux. Nous laisserons de côté leur prolongement vers le SW qui a été décrit par FALCONNIER (59). En revanche, un chapitre spécial sera consacré aux bouleversements qu'ils subissent en direction opposée, sous l'effet de la dislocation de la Dent de Vaulion.

I. L'anticlinal du Mont Tendre.

La croupe la plus élevée de la chaîne du Mont Tendre est faite d'un anticlinal, bien distinct des éléments tectoniques voisins. Sa charnière ne coïncide pas avec la ligne de faite, mais elle l'accompagne avec un parallélisme à peu près parfait, à une distance d'environ 200 m au SE. Du sommet principal, vers le SW, on voit fort bien la courbure des bancs du Séquanien supérieur.

Au Creux d'Enfer, à la limite sud de la carte, le Séquanien qui forme le noyau de l'anticlinal, se ferme contre le petit plateau du Mont de Bière; c'est le résultat d'un léger abaissement axial qui n'empêche pas l'anticlinal de se prolonger par delà le Marchairuz et la Neuvaz, jusqu'au décrochement de St-Cergue. Dans l'autre direction, vers le NE, il est interrompu par la dépression tectonique de la Verrière, au-dessus de Montricher (voir esquisse tectonique). Mais il reparaît au delà sous la forme du mamelon de Châtel et de la croupe surbaissée du Chalet Derrière, après quoi il s'éteint, vraisemblablement sous l'effet d'une cassure transversale.

Avec ses flancs raides et sa charnière relativement aiguë, l'anticlinal du Mont Tendre se détache de la masse des autres plis surbaissés de la chaîne. C'est ce qui ressort de l'examen des coupes de la planche 1 qui nous dispense d'une longue description. Parfois, ses flancs, inclinés avec régularité, se raccordent par une charnière brusque et étroite, tandis qu'ailleurs le pli prend la forme coffrée, avec des flancs subverticaux, si caractéristique de la tectonique jurassienne.

1° Coupe des Combes. Une excellente coupe de l'anticlinal du Mont Tendre peut être établie sur le grand chemin qui franchit la chaîne par le petit col des Combes (1572 m) entre la Pierre du Coutiau et le Grand Cunay, 2,5 km SW du sommet du Mont Tendre. C'est approximativement celle que représente la coupe 17 de la planche 1. Du NW au SE, on rencontre successivement le Portlandien,

le Kimeridgien et le Séquanien du flanc nord-ouest, plongeant de 60° à 80° dans cette direction. La charnière séquanienne est confuse, mais on distingue bien la retombée du flanc sud-est dont les bancs s'inclinent très vite jusqu'à 90°; ensuite, ils sont brusquement ramenés à l'horizontale par une flexure à angle droit, particulièrement visible dans les épais calcaires du Kimeridgien inférieur, au débouché du chemin sur le pâturage du Petit Cunay.

Cette flexure qui s'atténue vers le NE, acquiert au contraire une ampleur de plus en plus grande en direction opposée; au delà de la route du Marchairuz, elle prend l'allure d'un véritable synclinal (FALCONNIER, 59, coupe 6).

2° Flanc sud-est de l'anticlinal. A la suite de cet accident qui limite d'une façon si nette la saillie anticlinale du Mont Tendre, les calcaires résistants du Kimeridgien inférieur, surmontés des niveaux plus tendres appartenant à la zone du Banné, forment un grand plateau régulier, faiblement incliné au SE, que de profondes échancrures karstiques divisent en plusieurs lambeaux occupés par les pâturages du Petit Cunay, de Druchaux et du Chalet Neuf du Mont Tendre.

Au SE, le plateau est interrompu par un abrupt rocheux longitudinal, déterminé par une nouvelle flexure, qui ébauche le synclinal portlandien du Pré de Mollens. C'est à la Roche Perrausaz, exactement au droit du sommet du Mont Tendre, que ce repli atteint son amplitude maximum. Plus loin, vers le NE, il perd rapidement son importance et sur le profil 14, planche 1, qui passe par Risel, il n'est plus apparent.

3° Flanc nord-ouest de l'anticlinal. L'autre flanc de l'anticlinal du Mont Tendre est moins régulier; on le voit se redresser brusquement pour former un anticlinal secondaire étroit, qui est bien individualisé dans sa partie moyenne (coupes 15, 16, 17, planche 1), tandis qu'à ses deux extrémités, il s'enfonce, disparaît sous le Crétacé et se confond morphologiquement avec le synclinal des Crosets.

Pour bien voir ce repli, qui est à peine marqué dans la topographie, il faut suivre le chemin qui, à l'W du Mont Tendre, aboutit à la citerne 1563 m (coupe 16, planche 1). Après les éboulis qui dissimulent le Valanginien et le Purbeckien en partie écrasés, on découvre le Portlandien vertical, puis le niveau à *Exogyra virgula*, premier terme du Kimeridgien. Quelques mètres encore, après un petit escarpement de Kimeridgien à stratification confuse, on retrouve la même série — niveau à *Exogyra virgula* et Portlandien — dans l'ordre inverse, avec un pendage de 50° au SE. 200 m plus loin dans cette direction, contre le versant kimeridgien du sommet 1653,2 m, on la voit émerger de nouveau avec une inclinaison de 60° NW.

Grâce au précieux niveau à *Exogyra virgula*, ces replis secondaires sont donc parfaitement connus. Il s'agit d'un anticlinal aigu de Kimeridgien, accompagné d'un synclinal de Portlandien plus évasé, tous deux greffés sur le flanc nord-ouest de l'anticlinal du Mont Tendre. Leur existence est confirmée par des traces de charnières que l'on trouve, en cherchant bien, dans les lapiez environnants.

4° Les extrémités de l'anticlinal secondaire. En suivant l'anticlinal secondaire dans la direction du NE, sur la carte ou sur les coupes de la planche, on le voit s'abaisser rapidement et s'atténuer en proportion. A la hauteur du Chalet de Yens (800 m à l'WSW du sommet), le Kimeridgien s'effile et disparaît; puis le pli se rapproche de l'anticlinal principal; en même temps, son flanc nord-ouest se déverse davantage et le Purbeckien ainsi qu'une partie du Valanginien s'écrasent. Au Chalet de Pierre, Portlandien et Purbeckien disparaissent sous le Crétacé (coupe 15). Dès lors, le pli n'apparaît plus dans la topographie; seuls les plongements du Valanginien à l'E de Mazel, juste au bord de la carte, décèlent encore son existence.

Dans la direction sud-ouest, l'anticlinal et le synclinal secondaires sont bousculés et déformés par des décrochements dont il sera question plus loin. Mais on les retrouve intacts dans la colline portlandienne 1556, 300 m au S du chalet du Grand Croset Dessus, et la courbure anticlinale est bien visible sur le chemin des Combes. Au delà, la chute axiale est rapide; successivement, le Purbeckien, le Valanginien inférieur et supérieur et les deux niveaux de l'Hauterivien apparaissent contre les flancs des plis et forment le réseau compliqué de combes et de crêts, qui s'étend entre les Combes du Cunay et le Pré de Denens (coupe 17). Sur la carte, ces étages s'inscrivent en chevrons aigus, dont la

forme trahit, à défaut de plongements visibles, la forme tranchante des charnières. On peut penser que de tels plis ne disparaissent pas à la limite de notre territoire, mais qu'ils se prolongent à l'W de la route du Marchairuz, bien que FALCONNIER, dans son étude de cette région (59), n'en fasse pas mention.

II. Le synclinal du Pré de Mollens et l'anticlinal de Mondisé.

(Coupes 15 et 16, pl. 1.)

Ces deux éléments tectoniques occupent l'angle sud-est de la carte; le premier forme la dépression portlandienne du Pré de Mollens — Pré de Ballens — Pré de St-Livres (Feuille Siegfried 431) et le second, la croupe boisée du Crêt de Mondisé et de la Correntenaz.

L'un et l'autre diminuent rapidement d'importance au NE, dans les forêts du Creux des Fayes, et de la Côte de Mollens. On n'en retrouve pas de traces à l'E de la ligne de dislocation qui passe par Montricher. En revanche, dans l'autre direction, on les voit prendre de plus en plus d'ampleur et se prolonger jusqu'au décrochement de St-Cergue.

Le synclinal du Pré de Mollens est d'allure extrêmement calme. Ses deux flancs sont constitués par des bancs de calcaire portlandien, inclinés uniformément de 10° à 20°, qui forment en surface de grandes dalles lapiézées. Au voisinage du Pré de Mollens, la régularité est troublée par un petit repli secondaire.

L'anticlinal de Mondisé est en grande partie caché par la couverture de glaciaire qui revêt tout le versant sud-est de la chaîne. Pour l'étudier, il faut suivre le grand chemin qui part du Pré de Ballens et descend en serpentant dans la Côte de Ballens. Il apparaît alors comme une large voûte asymétrique, dont le flanc côté plaine, d'abord incliné régulièrement, se plie bientôt en genou et se déjette dans la pente qui domine les villages de Berolles et de Mollens (coupe 16).

La combe de la Correntenaz, petite dépression oblique dans le prolongement du Crêt de Mondisé, correspond à un repli synclinal secondaire.

III. Les décrochements du Mont Tendre.

Le complexe tectonique apparemment si stable qui vient d'être décrit, est traversé par deux décrochements principaux, accompagnés de cassures secondaires qui le découpent en trois compartiments décalés les uns par rapport aux autres. C'est le caractère tectonique le plus original de cette région.

1° L'influence des décrochements sur la topographie. Le plus septentrional des deux décrochements — celui du Pré de Mollens — détermine le petit col dit du Sorcier (non indiqué sur la carte), point 1553, au NE de la Pierre du Coutiau. L'autre — le décrochement des Combes — passe par le col des Combes, 1 km au SW du premier, et par le Crêt de Mondisé. Tous deux se perdent dans la Côte de Ballens et de Mollens, où l'on ne peut suivre leurs traces sous les terrains glaciaires. De l'autre côté, ni l'un ni l'autre ne paraissent pénétrer dans le Crétacé du synclinal des Crosets.

Ces deux accidents ne se manifestent que par des discordances morphologiques si faibles qu'on peut circuler des journées entières dans les lapièzes de la Pierre du Coutiau ou dans les pierrailles de Druchaux, sans se douter que l'on côtoie des cassures de cette importance. Pour se rendre compte de leur existence, il faut se rendre au sommet 1606,3 (Petit Cunay), 500 m au NE du Grand Cunay, et faire face au NE (fig. 16). La direction de l'axe de l'anticlinal est marquée sur le terrain par celle des têtes de bancs; d'autre part, la position de la charnière est indiquée par la dépression du Séquanien supérieur. Sachant cela, on voit immédiatement que l'anticlinal n'est pas continu. A deux endroits, aux cols du Sorcier et des Combes, il semble qu'il a été brisé transversalement avec déplacement vers l'W de la lèvre méridionale.

2° Recherche des traces. Pour préciser la position et l'importance des décrochements, il faut se résoudre à suivre pas à pas les niveaux caractéristiques du Jurassique supérieur, marne à *Ex. virgula*

et Séquanien supérieur. On s'aperçoit alors que leurs tracés ne sont pas continus, mais qu'ils présentent au voisinage des cassures, de brusques écarts latéraux qu'il s'agit de déterminer exactement. On obtient ainsi un certain nombre de points de repère situés sur les décrochements; en les joignant, on dessine la trace entière. Cette dernière partie du travail est facilitée par le fait que, une fois connu l'emplacement approximatif d'une cassure, on découvre dans les lapiez une multitude de petits indices — miroirs, dépressions transversales, discontinuités des bancs — qui permettent de déterminer la position de la trace avec exactitude.

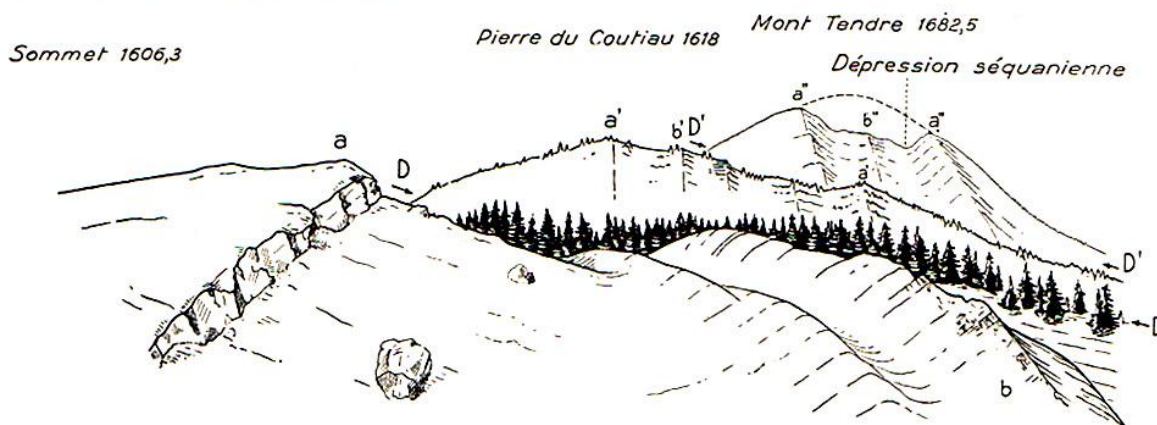


Fig. 16. La chaîne du Mont Tendre vue du sommet 1606,3 (Petit Cunay) vers le NE.
Les trois sommets sont décalés les uns par rapport aux autres par les décrochements transversaux.

a, a', a'' = Kimeridgien inférieur
b, b', b'' = Séquanien
D-D' = Décrochement des Combes
D'-D' = Décrochement du Pré de Mollens

3° Les effets des décrochements. Les deux décrochements du Mont Tendre, orientés de l'E à l'W, ou plus exactement W 10° N, coupent l'axe des plis en oblique, sous un angle de 55° environ. Les plis qu'ils traversent ne sont pas bouleversés autant qu'on pourrait le croire. Leur profil reste à peu près le même de part et d'autre de chaque fracture. En revanche, les compartiments déterminés par les cassures sont décalés les uns par rapport aux autres.

Dans les deux accidents, le rejet est le même, en ce sens que la lèvre méridionale de chacun a subi un déplacement dans la direction de l'W relativement à l'autre. Ainsi les deux décrochements, comme du reste les petites cassures qui les accompagnent, ajoutent leurs effets, d'où cet aspect d'escalier que prend la carte dans cette région.

L'anticlinal de Mondisé est partagé en deux par le décrochement des Combes. Ainsi que l'indiquent les limites du Kimeridgien, la lèvre sud est légèrement déjetée à l'W en même temps que surélevée par rapport à l'autre. C'est ce qui produit l'exhaussement local de l'anticlinal qui atteint effectivement au Crêt de Mondisé, sa plus grande élévation.

Le synclinal du Pré de Mollens est divisé par les deux décrochements en trois tronçons qui correspondent à trois combes indépendantes: Creux du Nid (feuille Siegfried, 302), Pré de Mollens, Bois de St-Livres — articulées comme les segments d'une ligne brisée. Les deux dernières communiquent l'une avec l'autre par le petit col 1470 où la trace du décrochement de Mondisé est inscrite dans la topographie par un petit escarpement oblique.

La flexure de la Roche Perrausaz, elle aussi, est brisée en trois tronçons disposés en retrait les uns par rapport aux autres. En revanche, le plateau du Petit Cunay-Druchaux ne paraît pas disloqué d'une façon quelconque. Tout au moins ses trois surfaces indépendantes ne semblent pas avoir subi de dénivellations. On peut se demander si les dépressions karstiques qui les séparent n'ont pas été déterminées par la présence des décrochements.

C'est l'anticlinal du Mont Tendre qui a été le plus éprouvé. Très exposé du fait de sa forme élevée et étroite, affaibli par son noyau de Séquanien supérieur, il a été découpé, comme un pain long, en plu-

sieurs tranches obliques dont la poussée a rompu l'alignement. Les lignes de fracture ont favorisé l'abaissement local de la chaîne et la formation des cols dont il a été question au début de ce chapitre.

Un point intéressant est la pénétration du décrochement du Pré de Mollens dans l'anticlinal du Mont Tendre, au S du sommet 1659. On voit sur la carte le décrochement se ramifier brusquement, au contact des bancs verticaux du flanc sud-est, en quatre cassures divergentes qui traversent chacune pour soi la charnière du pli; après quoi, trois d'entre elles se réunissent de nouveau.

4° Les miroirs et les stries. Les petits miroirs de faille sont fréquents dans les lapiez, mais leur surface corrodée ne montre rien d'intéressant. Dans un seul cas, il a été possible d'observer des stries.

Sur la petite cassure qui rompt le Séquanien supérieur du flanc sud-est, au point 1573, 700 m à l'E du Chalet du Mont Tendre, la construction d'un chemin a mis à découvert une surface polie, sur laquelle sont tracées des stries orientées de l'E à l'W et relevées dans le même sens d'un angle variant de 25° à 30°.

Bien qu'il ne s'agisse que d'une faille secondaire, on peut penser que les deux grands décrochements et les autres cassures qui lui sont tous plus ou moins parallèles, ont joué en même temps qu'elle et dans le même sens, c'est-à-dire de l'E à l'W, et suivant une direction légèrement montante.

5° Les rejets. Ainsi le rejet serait surtout horizontal. Effectivement, nous l'avons constaté en remarquant que le plateau de Druchaux est resté à peu près intact, tandis que les deux flexures verticales qui le bordent ont été violemment disloquées.

Le rejet horizontal peut être mesuré sans difficulté aux points de rupture des niveaux caractéristiques en position très inclinée.

Les résultats donnent pour le décrochement du Pré de Mollens un déplacement vers l'W de 200 m à la flexure de la Roche Perrausaz et de 350 m à l'anticlinal du Mont Tendre, compte tenu des quatre cassures composantes.

En ce qui concerne le décrochement de Mondisé, les rejets aux points correspondants mesurent 200 m et 150 m.

6° Plans de décrochements. On connaît un nombre suffisant de points précis pour pouvoir déterminer approximativement l'inclinaison des plans de décrochements. Dans chaque cas on arrive à la conclusion que le plan de décrochement est incliné au NNE, d'un angle que l'on peut estimer à 50° ou 60° en moyenne. On comprend alors le changement de direction que subissent les traces, en franchissant le faite de la chaîne et les autres ruptures de pente.

7° Le contact des décrochements avec le synclinal des Crosets. Nous savons déjà que le synclinal des Crosets, qui succède à l'anticlinal du Mont Tendre dans la direction nord-ouest, n'a pas été disloqué par les décrochements. Ces derniers sont visibles jusque tout près de la limite du Crétacé, mais ils ne la franchissent pas, sinon les affleurements de Valanginien auraient perdu leur continuité ou tout au moins leur alignement.

En revanche, il s'est produit dans le compartiment compris entre les deux décrochements et au contact du synclinal, un phénomène qu'il vaut la peine de signaler. En suivant le fond du synclinal depuis les Combes du Cunay, dans la direction du NE, on assiste, à droite, à la disparition du Purbeckien, puis de la plus grande partie du Valanginien au contact du Portlandien, et l'on voit ce dernier s'avancer dans le synclinal jusque tout près de l'Hauterivien supérieur dont la régularité ne paraît pas troublée par un tel voisinage. Un peu plus à l'E, au S du chalet du Grand Croset Dessus, le Valanginien affleure sous les escarpements de Malm qui dominent le vallon, puis tout disparaît sous les éboulis.

Nous avons donc affaire à un petit chevauchement, bien visible sur la carte; le Portlandien de l'anticlinal ébranlé par les décrochements s'avance localement vers le NW et chevauche le Crétacé du synclinal sur une largeur maximum de 150 m. C'est ainsi que s'éteignent les deux décrochements du Mont Tendre. Nous verrons dans le chapitre suivant qu'ils ont eu des répercussions sur les plis situés plus loin au NW.

8° Résumé et conclusions. Les décrochements seront envisagés à nouveau dans le chapitre de l'orogénie. Toutefois, il est possible de tirer de leur étude quelques conclusions provisoires:

a) Il existe au S et à l'W du sommet du Mont Tendre une zone caractérisée par des dislocations obliques.

b) La direction des cassures est indépendante de celle des plis qu'elles traversent.

c) Les plis sont découpés et les tranches déplacées par les décrochements, mais le profil des plis ne subit pas de grandes déformations.

d) On peut en conclure que ces décrochements sont le résultat d'une poussée orogénique tardive et distincte de celle qui a produit le plissement général du Jura.

IV. Le synclinal des Crosets.

Malgré sa faible largeur et le peu de place qu'il occupe sur la carte, ce synclinal est un élément tectonique extrêmement constant. Sur notre territoire, il forme une longue combe régulière occupée par les pâturages du Pré de Denens, des Combes du Cunay, des Crosets, du Pré d'Etoy et de Mazel (coupes 13 à 17, pl. 1). Au NE, hors des limites de la carte, il s'efface en quelque sorte au Pré de l'Haut, sous l'effet de la dislocation dont il sera question au chapitre 9; puis il reprend de la vigueur, s'élargit et forme finalement la cuvette synclinale de Vaulion (coupes 2, 4, 6, 8, 9, 11).

Dans la direction contraire, il acquiert aussi de l'importance; au SW de la route du Marchairuz, il donne naissance à la combe complexe des Amburnex (59), puis au delà du décrochement de St-Cergue, on le retrouve dans la vallée de la Valserine (91).

Dans une direction comme dans l'autre, c'est une descente axiale qui produit l'élargissement de la combe synclinale et l'apparition de l'Hauterivien et du Barrémien. La partie culminante de l'axe se trouve à peu près à la hauteur du Mont Tendre. Le synclinal atteint là son minimum de profondeur et sa largeur y est réduite en proportion; celle du Valanginien ne dépasse pas une centaine de mètres (coupe 16).

A cet endroit, le flanc nord-ouest plonge régulièrement au SE sous un angle de 50° à 60°. L'autre flanc est beaucoup plus abrupt; au NW du sommet du Mont Tendre en particulier, il est fortement renversé, ainsi que le montrent les pendages mesurés sur le chemin qui aboutit au Chalet de Yens. Il est aussi quelque peu écrasé et étiré.

Dans sa double descente axiale vers ses deux extrémités, le synclinal bénéficie du fait que les plis secondaires du flanc nord-ouest de l'anticlinal du Mont Tendre s'abaissent également et en s'enfonçant dans le Crétacé, s'ajoutent morphologiquement au synclinal.

Nous avons vu dans le paragraphe précédent que le Crétacé du synclinal subit, près des Combes du Cunay, un petit chevauchement local de la part du Portlandien.

V. L'anticlinal du Bucley.

Le synclinal du Grand Essert. L'anticlinal des Petites Chaumilles.

Entre le synclinal des Crosets et la vallée de Joux s'étend une sorte de grand plateau large de 2 à 3 km, dont la pente générale est tournée vers le NW. Mais sa surface est interrompue par de nombreuses collines ou par des crêtes et des dépressions longitudinales. Toute cette étendue est occupée exclusivement par des calcaires du Jurassique supérieur, d'où son aspect aride et son caractère karstique très prononcé.

Au point de vue tectonique, cette énorme masse inerte a joué le rôle de tampon; la poussée orogénique n'a pas réussi à vaincre sa rigidité et son unique effet a été de lui imprimer quelques courbures. Il y a donc un violent contraste entre ce territoire si stable et à peine plissé, et les zones voisines où les effets tectoniques semblent s'être accumulés.

1^o Région des Croisettes-Sapelet. Au SE de l'Abbaye, le plateau tout entier est occupé par un anticlinal unique (anticlinal du Sapelet de NOLTHENIUS, 55), très large et régulièrement voûté (coupe 11, pl. 1). Ce pli se retrouve à l'E de la ligne de dislocation Montricher-le Pont; il y subit de très violents bouleversements qui feront l'objet du chapitre 9.

Au Sapelet Dessous, l'Argovien apparaît dans une petite vallée d'érosion dont l'origine est sans doute en relation avec de petites failles que l'on y trouve. Immédiatement à l'W de ces failles, le gros anticlinal se bifurque en deux plis secondaires (anticlinal du Bucley, anticlinal des Petites Chaumilles) séparés par le synclinal du Grand Essert.

Malgré leur faible importance, ces plis sont bien marqués sur la carte, grâce au niveau à *Erogyra virgula* qui permet de tracer avec exactitude la limite du Kimeridgien et du Portlandien. Les sinuosités de cette limite font apparaître les plus petits accidents et donnent ainsi un peu de relief à cette région par ailleurs si monotone.

2^o Le synclinal du Grand Essert. Ce synclinal secondaire, simple ride de la carapace jurassique, apparaît à la Fruitière, dans le haut vallon de la Lyonne, 1500 m au S de l'Abbaye, où l'on trouve en effet des calcaires kimeridgiens inclinés faiblement (15—20°) au SE (coupes 13 et 14). De là, si l'on s'avance dans la direction sud-ouest, on le voit prendre de plus en plus d'importance; près de la Coche, ses flancs se précisent et sa profondeur augmente. Dès le Grand Bois à Ban, il est rempli de Portlandien, et peu à peu il se déplace vers le S, repoussé par l'anticlinal des Petites Chaumilles qui s'élargit sans cesse.

A l'W des Grandes Chaumilles (coupes 17 à 19), le synclinal commence à dégénérer. Sous l'effet de plusieurs failles transversales dont il sera question dans le paragraphe suivant, ses flancs s'aplanissent, sa courbure diminue. Les deux lambeaux de Portlandien que l'on a marqués sur la carte à l'W du Pré de Bière, de part et d'autre de la trace d'une faille, représentent ses derniers vestiges dans cette direction. Au delà, il fait place à la région tabulaire de la forêt de la Rollaz, au S de la Meylande.

3^o L'anticlinal du Bucley. Au S de l'Abbaye, dans la région du Sapelet Dessus, l'anticlinal du Bucley mesure près de 2 km de large (coupes 14, 15). Son profil est un triangle rectangle asymétrique reposant sur son hypoténuse. Le flanc nord-ouest s'étale interminablement avec une inclinaison monotone de 10 à 25°; l'autre flanc s'enfonce brusquement au SE sous un angle qui varie de 50° à 80°.

Le centre est occupé par une large bande de Séquanien supérieur un peu marneux, dans lequel sont creusées les dépressions karstiques du Sapelet Dessus, du Bucley et de la Duchatte. Tandis que sur le flanc sud-est, la limite supérieure du Séquanien est d'une régularité remarquable, de l'autre côté, elle est fréquemment coupée par de petites failles, à rejet vertical peu considérable, suffisant toutefois pour produire sur des couches si peu inclinées, des déplacements horizontaux apparents de près de 200 m.

A partir de la Duchatte vers le SW (coupes 16 à 18), l'anticlinal subit une descente axiale continue de 15° environ, dont les effets ne tardent pas à se faire sentir. Le Séquanien se ferme au Bois de la Rippe, le Kimeridgien près des Grands Crosets pour reparaître, il est vrai, 1500 m plus loin, aux Grandes Chaumilles, grâce à un léger redressement de l'axe coïncidant avec un abaissement de la surface topographique.

En même temps qu'il s'enfonce, l'anticlinal du Bucley se rétrécit et s'aplatit comme le montre la coupe 18. A la limite méridionale de la carte, aux Prés de Bière, ce n'est même plus un saillant, son flanc nord-ouest étant à peu près horizontal. En somme, l'anticlinal fait place à la flexure qui forme le bord de la région tabulaire Pré de Bière-Rollaz.

4^o L'anticlinal des Petites Chaumilles. C'est encore un pli éphémère, comme les précédents; on peut le constater sur les coupes de la planche 1. Au début, simple ride du flanc nord-ouest de l'anticlinal principal, il augmente continuellement en largeur et en hauteur jusqu'au sommet 1483,8 des Petites Chaumilles Dessus, au delà duquel il s'effondre et disparaît sur une distance de moins

de 1500 m. Sous l'effet des mêmes failles qui ont eu raison du synclinal voisin, sa charnière s'aiguise, sa largeur diminue et son axe s'abaisse. Le Kimeridgien se ferme à quelques mètres de la route du Marchairuz, à l'W de la Meylande, après quoi, le Portlandien ne forme plus qu'un petit palier. Il semble que l'anticlinal ait été nivelé.

Le flanc sud-est de cet anticlinal se complique d'un petit plissement secondaire. A l'W du Petit Croset (coupes 16 et 17a) et au Grand Croset Dessous ce n'est encore qu'une simple flexure; mais en direction sud-ouest, on le voit s'accroître et se transformer finalement en un petit sillon bordé par une crête anticlinale (coupe 17). Ce système atteint son maximum à la hauteur des Petites Chaumilles Dessus; le synclinal y contient du Portlandien, tandis que la courbure anticlinale, particulièrement forte à cet endroit, fait apparaître une boutonnière de Kimeridgien (coupe 18). Mais sous l'effet de la faille voisine, tout cela s'affaisse; le sillon qui relaie en quelque sorte le synclinal du Grand Essert se retrouve dans la combe de la Meylande jusqu'à la route du Marchairuz, au delà de laquelle toute trace de repli disparaît.

VI. Les failles des Chaumilles.

Nous avons vu dans le paragraphe précédent que les anticlinaux du Bucley et des Petites Chaumilles, ainsi que le synclinal du Grand Essert, sont traversés dans la région des Chaumilles, à l'E de la route du Marchairuz, par une série de failles qu'il convient d'étudier maintenant pour elles-mêmes.

Les traces de ces cassures ne sont pas plus visibles que celles des décrochements du Mont Tendre et pour les découvrir, il faut avoir recours à la même méthode, c'est-à-dire suivre pas à pas le niveau à *Exogyra virgula* et noter ses discontinuités.

Outre les failles principales, il en existe un bon nombre de petites qui interrompent la limite du Kimeridgien et du Portlandien. On peut croire qu'il s'en trouve encore d'autres qui passent inaperçues du fait qu'elles n'atteignent pas le niveau à *Ex. virgula*.

1° Direction et rejet. Parmi les failles les plus importantes, trois sont orientées approximativement du SE au NW, tandis que la plus septentrionale est dirigée à peu près de l'E à l'W. Toutes les quatre ont joué verticalement et dans le même sens, c'est-à-dire que dans chaque cas, la lèvre sud ou sud-ouest a été exhaussée par rapport à l'autre. On le voit d'une façon particulièrement frappante, au fond du synclinal, où les bancs sont horizontaux. Ainsi dans le cas de la faille qui se trouve au SW des Grandes Chaumilles, la lèvre sud-ouest a subi une surélévation d'une trentaine de mètres qui se marque sur le terrain par un rétrécissement considérable du Portlandien.

Celle du Pré de Bière montre deux lambeaux de Portlandien qui sont en contact le long de la trace, mais à des niveaux différents.

Quant à celle qui se trouve entre les deux précédentes — faille de la Perrausaz — elle fait disparaître le Portlandien du synclinal au profit du Kimeridgien. Son rejet, comme celui des deux autres, paraît être à peu de chose près vertical. Toutefois, il faut faire une réserve pour son extrémité nord-ouest, qui franchit l'anticlinal des Petites Chaumilles entre le sommet 1433,8 et la colline 1408. Dans cette région, elle semble avoir agi horizontalement en poussant l'extrémité du pli vers le NW.

2° Effets des failles sur les plis. Contrairement aux décrochements du Mont Tendre, qui découpent les plis sans en modifier le profil, les failles des Chaumilles ont une influence considérable sur la forme de ceux qu'elles traversent. Vues du NE, elles les exhaussent et en même temps elles les aplanissent. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer la faille de la Perrausaz à l'endroit où elle franchit le repli secondaire de l'anticlinal des Petites Chaumilles, entre les points 1324 et 1323. Au NE de la ligne de faille, des pendages de 30° à 60° SE indiquent une courbure anticlinale très marquée dans la boutonnière kimeridgienne; quelques mètres plus au SW, sur l'autre lèvre, le même pli ne se traduit plus que par des plongements du Kimeridgien de 10° au maximum. Il s'est donc produit, du fait de la faille, un véritable nivellement accompagné d'une surélévation qui est indiquée sur la carte par la position du niveau à *Ex. virgula*, de part et d'autre de la trace.

Sous l'effet des quatre failles des Chaumilles, l'anticlinal du Bucley, celui des Petites Chaumilles et le synclinal du Grand Essert finissent par être complètement effacés. Ainsi, le grand anticlinal qui leur avait donné naissance dans la région du Sapelet (limite orientale de la carte), retrouve son unité. Il forme au SW de la route du Marchairuz une large voûte très surbaissée qui se prolonge dans la chaîne du Noirmont.

3° Leurs relations avec les décrochements du Mont Tendre. A première vue, ces deux systèmes de cassures séparés par le tampon amortisseur que constitue le synclinal des Crosets, paraissent être absolument indépendants l'un de l'autre. Pourtant, on ne peut s'empêcher de constater que la zone faillée des Chaumilles se trouve dans le prolongement des deux décrochements principaux. On est donc en droit de se demander si son existence n'est pas le résultat d'une sorte de gauchissement qui se serait produit dans le massif jurassique en contre-coup de la dislocation de l'anticlinal du Mont Tendre.

VII. Le versant crétacé de la chaîne du Mont Tendre.

Du plateau de Malm qui vient d'être décrit, on descend dans la vallée de Joux par un versant rapide en traversant successivement tous les étages du Portlandien à l'Urgonien, là du moins où les placages de glaciaire ou les éboulis ne les dissimulent pas.

Tectoniquement, cet ensemble est le flanc de raccordement de l'anticlinal des Petites Chaumilles et du grand synclinal de la vallée de Joux.

1° Coupe de la Lyonne. On peut étudier cette série en détail dans la coupure de la Lyonne, au-dessus de l'Abbaye; elle s'y présente sous la forme d'un genou arrondi (coupe 11, pl. 1) avec un Crétacé et un Portlandien supérieurs verticaux ou renversés, tandis que plus haut dans le ravin, les couches plus profondes du Kimeridgien affleurent avec un pendage de 45° au NW.

La même architecture se retrouve en gros tout le long du versant, avec pourtant quelques complications qui vont être exposées en progressant du NE au SW.

Dans la Côte du Saumon qui domine le Groënroux, 2 km SW de l'Abbaye, la courbure en genou s'accroît, s'abaisse et se rapproche du lac. On peut le constater sur les coupes 13 et 14; sur la carte, cela se manifeste par le rétrécissement et l'étirement du Crétacé au bénéfice du Malm.

2° Les replis secondaires. Plus on s'éloigne de l'Abbaye, plus le phénomène devient aigu. A la hauteur de Chez Bourquin (coupe 15a) un palier apparaît tout près de la charnière de Portlandien qui semble extrêmement tourmenté sur le chemin de la Coche.

Puis, au-dessus de Vers chez Grosjean (coupe 15b), le renversement du Crétacé s'accroît; en même temps, la charnière se pince. Il en résulte un anticlinal très mince, déversé dans la direction du lac, suivi d'un petit synclinal. Tout cela est marqué sur la carte avec beaucoup de netteté, par les limites du Purbeckien (coupe 15).

Synclinal et anticlinal ne tardent pas à être envahis par le Crétacé. Dès lors, l'aspect de ce versant de la vallée change du tout au tout. La côte raide et boisée, coupée par des parois de Malm, fait place à une pente crétacée beaucoup moins abrupte, interrompue à mi-hauteur par le synclinal qui forme un palier recouvert de glaciaire et riche en sources. C'est l'origine de la zone cultivée supérieure des Petits Mollards que l'on peut suivre sur une distance de près de 4 km.

3° La faille de Sur le Crêt. L'anticlinal aigu ne conserve pas longtemps son profil saillant; pourtant il reste visible jusqu'à la hauteur de l'extrémité du lac. Son raccordement avec le petit synclinal qui lui succède doit se faire par le moyen d'une faille, qu'à vrai dire on ne voit nulle part avec netteté. Toutefois (coupe 16), sur le chemin qui monte en oblique à Sur le Crêt (vis-à-vis de l'extrémité du lac), on trouve à la suite du Barrémien, de l'Hauterivien supérieur renversé (55° E), puis dans le fossé, de l'Hauterivien inférieur, auquel succède de l'Hauterivien supérieur horizontal. Comment se raccordent ces deux affleurements d'Hauterivien? Par un pli anticlinal? Si c'était le cas, on en verrait les traces. L'hypothèse d'une petite faille paraît plus vraisemblable.

4^e Région du Brassus. Aux Mollards sur Chez Villard, 3 km au NE du Brassus, le synclinal secondaire se rétrécit. Le grand chemin forestier qui part du hameau de Chez Villard, traverse la série régulière et légèrement renversée des étages du Barrémien et de l'Hauterivien, puis le Valanginien qui occupe toute la partie supérieure du versant. Déjà dans ce Valanginien apparaissent quelques traces de plissements qui expliquent du reste son étendue et qui vont prendre rapidement de l'importance (coupe 17).

Au-dessus du chalet de la Chirurgienne (coupe 18) et surtout dans le pâturage de la Meylande Dessous, à l'E du Brassus, ces nouvelles rides se précisent.

Au delà du vallon du Brassus qui coupe le versant et le dissimule sous de gros paquets morainiques, on retrouve la série crétacée considérablement élargie par suite de la disparition de l'anticlinal des Petites Chaumilles (coupe 20). On y observe de nouveau des replis secondaires dans le Valanginien : un petit anticlinal aux Grands Mollards ; un deuxième dans la crête rocheuse 1281,6, au N de la Lande Dessus. Le synclinal qui les sépare contient un lambeau d'Hauterivien inférieur (Mollards sur le Brassus).

Plus loin au SW, ce Crétacé et ses plissements prennent un développement considérable sur le plateau des Grands Plats. On en trouve le détail dans les coupes de FALCONNIER (59).

Chapitre 8.

La vallée de Joux et la chaîne du Risoux.

A la suite de la chaîne du Mont Tendre en direction nord-ouest, on rencontre une série de vallons, de crêtes ou de plateaux qui correspondent à autant de synclinaux et d'anticlinaux. Ce sont :

1^o La vallée de Joux proprement dite, qui occupe l'emplacement d'un synclinal important, le synclinal de Joux.

2^o Une étroite crête rocheuse de Jurassique, qui porte sur la carte les noms de Revers, ou de Côte. C'est l'anticlinal de la Côte.

3^o Un nouveau vallon rempli de Crétacé, de moraine et de tourbe : le synclinal du Solliat.

4^o La chaîne du Risoux qui correspond à l'anticlinal de même nom.

Ces quatre plis vont être étudiés séparément.

I. Le synclinal de Joux.

Le thalweg de la vallée de Joux est occupé dans toute sa largeur et sur une longueur de près de 10 km par le lac de Joux, et en amont par de volumineux dépôts alluviaux, tourbeux ou glaciaires. Sur toute cette étendue, la roche en place n'affleure nulle part (fig. 1). Le synclinal qui l'occupe est donc invisible, à part son flanc sud-est qui vient d'être décrit dans le chapitre relatif à la chaîne du Mont Tendre.

On connaît également son prolongement sur territoire français, en amont du lac des Rousses. Dans cette région, le fond du synclinal se relève en s'approchant du décrochement St-Cergue-Morez, et son Crétacé émerge des terrains quaternaires. RAVEN (107), dans son étude sur la région des Rousses, lui donne un profil complexe et coupé par de nombreuses fractures.

En direction opposée vers le NE, il est interrompu au Pont par le grand accident transversal de la Dent de Vaulion, au delà duquel nous le retrouverons dans un chapitre ultérieur.

Pour le reste, on en est réduit à des conjectures. De la présence de sédiments molassiques (v. p. 48), près de l'Abbaye et dans les tunnels du lac Brenet (v. p. 50), on peut déduire que le synclinal est partiellement rempli de terrains tertiaires sous sa couverture quaternaire.

On est en droit de supposer également — on en verra plus loin les raisons — qu'il est séparé de l'anticlinal de la Côte par une faille importante.

II. L'anticlinal de la Côte.

La Côte est une longue échine rocheuse qui sépare le vallon principal de celui du Solliat. C'est elle qui domine de ses escarpements la rive nord-ouest du lac.

L'anticlinal de la Côte (anticlinal du lac de Joux de NOLTHENIUS, 55) apparaît dans le petit promontoire qui s'avance entre les deux lacs, vis-à-vis du Pont, puis il se continue tout le long de la Côte jusqu'à la hauteur du Brassus (Côte des Piguets Dessous); à partir de ce point, on le voit s'élargir, s'élever et finalement se confondre, morphologiquement tout au moins, avec le plateau du Risoux.

Dans le «Dictionnaire géographique de la Suisse» (44), on lui donne la silhouette tranquille d'un pli régulier. La réalité est tout autre.

1° L'anticlinal entre le Pont et le Lieu. Les coupes 11 et 14 de la planche 1, ainsi que la coupe 1 de la fig. 17, qui traversent la région comprise entre le Pont et le Lieu ne montrent que le flanc nord-ouest parfaitement régulier de l'anticlinal. L'autre est invisible. Sa place est occupée par le lac.

De quoi s'agit-il? L'hypothèse d'un pli-faille vient immédiatement à l'esprit. L'anticlinal, au lieu de se plisser d'une façon continue, se serait donc rompu le long de sa charnière suivant une faille. L'une de ses lèvres, celle qui correspond au flanc sud-est du pli, serait effondrée dans le lac, tandis que l'autre, c'est-à-dire le flanc nord-ouest, formerait la saillie de la Côte.

À première vue, cette hypothèse paraît judicieuse quoique NOLTHENIUS (65) ne l'ait pas jugée indispensable; elle est même appuyée par le fait que dans cette région, la Côte tombe à peu près à pic dans le lac et que celui-ci atteint sa plus grande profondeur au pied de ces escarpements.

Nous allons voir, en étudiant la Côte à l'W du Lieu, qu'elle se confirme exactement.

2° L'enjambement de Pré Lionnet. Le nom de Pré Lionnet est celui d'un petit pré situé au bord du lac, juste au-dessous des deux petits tunnels du chemin de fer, 1 km au SW du Lieu. Il nous servira à désigner le curieux phénomène tectonique qui s'est produit dans cette région, et dont on trouvera la représentation dans les coupes de la figure 17.

Le niveau à *Exogyra virgula* de la Côte que l'on peut suivre sans interruption depuis les Charbonnières, disparaît brusquement à la hauteur de Pré Lionnet. A partir de là, on ne le retrouve plus et toute la Côte devient portlandienne (coupes 3 et 4).

Le tunnel septentrional est percé dans des bancs de Portlandien qui s'enfoncent au NW sous un angle de 80°. L'autre tunnel, au contraire, traverse un contrefort de Portlandien incliné de 55° côté lac. Entre les deux, on remarque un couloir qui se prolonge vers l'W par une petite combe oblique par rapport à la direction générale des couches (fig. 18).

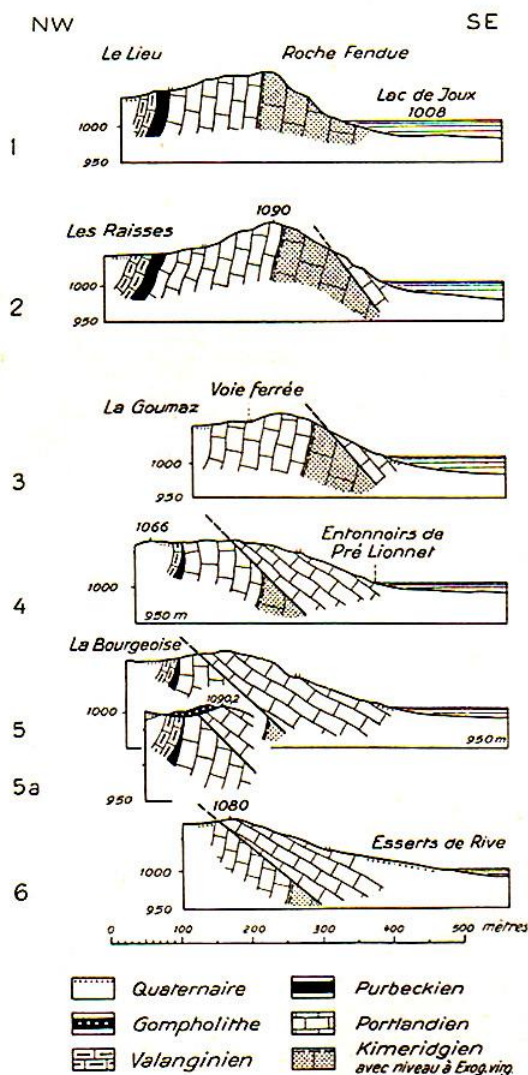


Fig. 17. Coupes géologiques de l'enjambement de Pré Lionnet.
Echelle 1: 10 000.

Cette dépression est la trace d'une faille qui enjambe la Côte. C'est elle, certainement, qui interrompt le Kimeridgien et en particulier le niveau à *Ex. virgula*.

L'examen de la carte ou de la fig. 17 permet de constater que cette faille produit un véritable bouleversement dans la structure de la Côte: d'une part, le flanc nord-ouest de l'anticlinal, jusque-là si régulier, s'abaisse, se rétrécit et finit par disparaître au contact de la trace; d'autre part, une masse nouvelle de Portlandien, inclinée vers le SE, surgit du lac, s'élève contre le flanc de la Côte, chevauche le flanc nord-ouest et finit par le recouvrir tout entier.

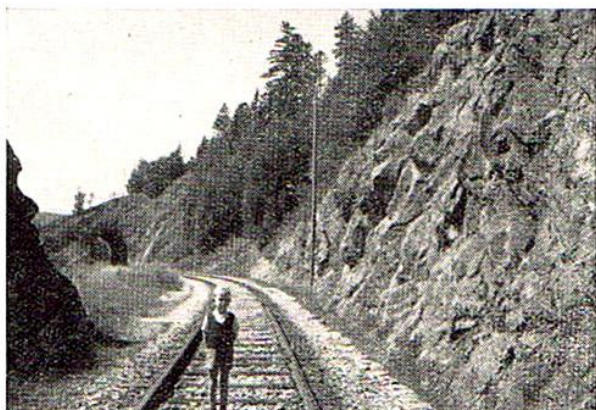


Photo Aubert.

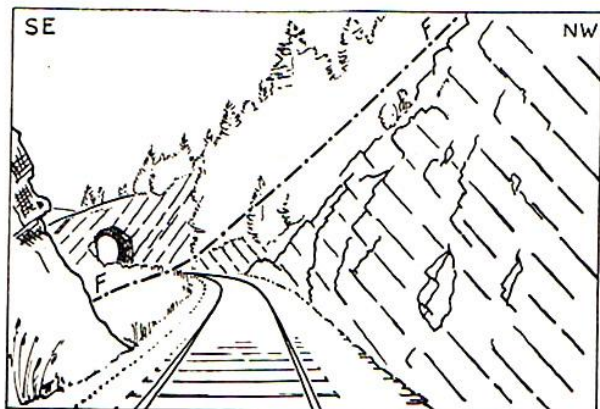


Fig. 18. L'enjambement de Pré Lionnet (Le Lieu).
Vue prise du tunnel NE en direction de l'autre.

A droite, le Portlandien du flanc nord-ouest de l'anticlinal de la Côte, plongeant au NW.
Au fond, dans le second tunnel, l'autre flanc incliné en direction opposée.
La faille qui les sépare occupe la dépression boisée, entre les deux tunnels.

C'est ce que nous appelons l'enjambement de Pré Lionnet. A n'en pas douter, le Portlandien qui apparaît si inopinément, représente le flanc sud-est que l'on supposait être effondré dans le lac. Mais alors la cassure de Pré Lionnet qui sépare les deux flancs ne peut être autre chose que celle du pli-faille qui, jusqu'ici, était dissimulée par le lac. Ainsi se trouve confirmée l'hypothèse formulée ci-dessus.

Malgré son importance, cet enjambement est si peu apparent en surface que, sans des recherches actives, il pourrait passer inaperçu. Le flanc chevauché devrait, semble-t-il, porter les traces de la pression qu'il a subie et des frictions qui se sont produites à sa surface. Or, c'est tout au plus si l'on observe dans la tranchée du chemin de fer quelques indices d'une torsion. Au voisinage de la trace, les bancs de l'une et l'autre lèvre paraissent absolument tranquilles.

En revanche, le bord externe a été légèrement déversé sur le synclinal du Solliat (coupe 4, fig. 17). Mais cet accident est strictement local; à 500 m de là, vers le SW, le Malm du flanc chevauché reprend déjà une inclinaison normale, à l'endroit où il s'effile le long de la lisière avant de disparaître.

3° L'anticlinal entre Pré Lionnet et la coupure de Chez Tribillet (coupes 16, 17, 18, pl. 1). Le nouveau régime de l'anticlinal de la Côte subsiste sans modification importante jusqu'à la coupure de Chez Tribillet, au NNW du Brassus, c'est-à-dire sur une

longueur de près de 7 km. Dans cette région, la Côte est constituée par un empilement de bancs portlandiens généralement inclinés vers le SE. De Pré Lionnet jusqu'à l'extrémité du lac, le plongement reste dans les limites de 45 à 65° SE. Mais déjà dans la petite cluse de la Golisse, des déformations apparaissent qui, s'accroissant dans la direction sud-ouest, finiront par bouleverser complètement l'épaisse série portlandienne.

Les grands chemins qui franchissent les Côtes du Sentier permettent d'observer une petite ride synclinale sur le dos du Portlandien que l'on peut suivre jusqu'aux Côtes des Pignet Dessous. Dès lors, elle n'est plus guère visible à cause du rabotage glaciaire qui a émoussé tous les affleurements.

Du côté du synclinal du Solliat, la limite du Portlandien de la Côte est très nette; c'est qu'elle coïncide avec la trace de la faille faîtière de l'anticlinal. La présence de cette dernière est attestée par

l'existence de contacts anormaux, de miroirs et par la présence de nombreux emposieux (ou entonniers) actifs ou séniles.

Quant au flanc nord-ouest chevauché, il reste bien caché. Toutefois, on peut lui attribuer trois petits pointements de Malm qui semblent appartenir à la lèvre nord-ouest de la faille, l'un dans la cluse de la Golisse, l'autre 500 m à l'E de Chez les Aubert et le dernier à la Combe du Mousillon.

Il est encore prématuré de faire une hypothèse pour expliquer le raccordement de l'anticlinal de la Côte et du synclinal de Joux. Constatons pourtant que le Portlandien disparaît toujours sous le Quaternaire d'une façon soudaine et que nulle part des terrains crétacés ne viennent se superposer à lui.

4^o Résumé et conclusions. Les observations qui précèdent se résument en quelques phrases:

a) L'anticlinal de la Côte est un pli-faille; il est rompu longitudinalement suivant sa charnière par une faille importante.

b) Entre le Pont et Pré Lionnet (Le Lieu), la Côte est formée du seul flanc nord-ouest de l'anticlinal; l'autre est effondré dans le lac.

c) A Pré Lionnet, la situation se renverse: la faille «enjambe» la Côte; le flanc sud-est émerge du lac, chevauche l'autre flanc et finit par prendre sa place.

d) Cette situation se maintient depuis Pré Lionnet jusqu'à la coupure de Chez Tribillet (Le Brassus). L'extrémité sud-ouest de l'anticlinal fera l'objet d'un paragraphe spécial.

A la suite de ces observations, une remarque s'impose, qui va nous amener à poser une nouvelle question: En vérité, l'anticlinal de la Côte n'est pas un véritable pli-faille, tout au moins dans la région de Pré Lionnet. En effet, la disparition subite du Kimeridgien sous le flanc sud-est, démontre que ce dernier repose sur l'autre en discordance. Dès lors, on peut douter qu'il s'agisse d'un phénomène exclusivement tectonique et l'on est tenté d'imaginer une érosion ancienne qui aurait entamé l'anticlinal et, en quelque sorte, préparé le terrain, avant que ne se produisît le chevauchement d'un flanc sur l'autre. Cette hypothèse sera reprise lorsque d'autres observations permettront de l'étayer davantage.

III. Le synclinal du Solliat.

Le synclinal du Solliat sépare les anticlinaux jurassiques de la Côte et du Risoux. Il détermine une dépression de largeur variable — 400 m à 1 km — peu profonde, mais extrêmement caractéristique. Du lac Brenet à la frontière française, on peut le suivre sans interruption sur une longueur de plus de 20 km et il va sans dire qu'il se prolonge encore au delà de ces limites; RAVEN (107) le retrouve en France et dans le chapitre suivant il sera question de son extrémité nord-occidentale, entre le lac Brenet et Vallorbe.

Les anciens ouvrages (JACCARD, 14; Dictionnaire géographique, article Joux de SCHARDT, 44) donnent à ce synclinal le profil d'une cuvette régulière; en réalité, il est beaucoup plus complexe, du fait que ses deux flancs sont rompus longitudinalement et que son contenu crétacé est plissé et faillé d'une façon très compliquée. C'est pourquoi, plutôt qu'à un synclinal ordinaire, il ressemble à une zone synclinale très étroite et très longue. Sur les profils, il prend l'apparence d'un petit fossé d'effondrement compris entre deux masses de Malm.

Dans sa plus grande longueur, le synclinal du Solliat est rempli de formations crétacées et tertiaires, dissimulées en grande partie sous la couverture quaternaire. Occupés généralement par des prairies, tous ces terrains ont un aspect qui contraste d'une manière frappante avec les anticlinaux voisins, rocaillieux et couverts de sapinières.

A l'une de ses extrémités, le synclinal est occupé par le lac Brenet, à l'autre, son axe se relève graduellement au point que le remplissage de Crétacé finit par faire place à du Jurassique. Dès lors, le synclinal disparaît topographiquement. Cette région fera l'objet du paragraphe suivant.

1° La bordure sud-est du synclinal. Au SE, le synclinal du Solliat est adjacent à l'anticlinal de la Côte. Le raccordement de ces deux plis a été étudié dans le paragraphe précédent. On sait qu'il est parfaitement normal entre les Charbonnières et le Lieu, mais que l'enjambement de Pré Lionnet amène le flanc sud-est de l'anticlinal en contact avec le Crétacé du synclinal et que cet état dure jusqu'à la coupure de Chez Tribillet.

2° La bordure nord-ouest du synclinal. Morphologiquement, le bord nord-ouest du synclinal a presque partout le même aspect: un escarpement de Malm dominant une petite pente d'éboulis avec quelques pointements de Crétacé.

NOLTHENIUS raccorde l'anticlinal du Risoux et le synclinal du Solliat par une brusque flexure en genou, compliquée d'écrasements locaux. C'est partiellement exact. Les plongements très variables et les traces de charnières que l'on peut observer très fréquemment démontrent l'existence d'une flexure. Mais cette dernière n'est pas continue ou seulement étirée comme le pensait NOLTHENIUS; en fait, elle est rompue par une faille importante dont on a pu déceler l'existence depuis le lac Brenet jusqu'à la frontière française et que RAVEN (107) a retrouvée au voisinage du décrochement de Morez. Cet accident, impressionnant par sa continuité, mesure donc près de 30 km de long.

3° Observation de la faille bordière. Malgré son importance, cette faille peut passer inaperçue; c'est le cas, par exemple, sur la route du Séchey au Bonhomme, 600 m NNW du village du Séchey, où se succèdent régulièrement les étages du Crétacé et du Jurassique supérieur, sans discontinuité apparente.

Pourtant son existence est indéniable, preuves en soient les contacts anormaux si fréquents le long de sa trace et parmi lesquels seuls les plus frappants seront décrits.

a) A l'endroit où la grande route les Charbonnières-Bonhomme-Mouthe (France), pénètre dans la forêt (750 m à l'W du lac Brenet), une série régulière de Portlandien, Purbeckien et Valanginien appartenant au synclinal est coupée en sifflet par le Malm de l'anticlinal. En outre, le niveau à *Exogyra virgula* de ce dernier s'arrête, lui aussi, à la lisière de la forêt, en butant contre le Portlandien.

b) La rectification du grand chemin qui conduit du Lieu (fig. 19, coupe 7) au hameau de la Frasse (1200 m au N du Lieu), a permis d'établir au contact du Crétacé et du Portlandien la coupe suivante (v. aussi coupe 14, pl. 1):

Du NW au SE: 1° Portlandien en bancs réguliers plongeant 30° SE.

2° Portlandien brisé, bréchoïde, 2 m.

3° Brèche de friction: agglomérat de blocs portlandiens et barrémiens, 1,5 m.

4° Barrémien inférieur (NOLTHENIUS en faisait du Valanginien).

5° 50 m plus loin, Barrémien supérieur avec *Requienia ammonia*.

Quoiqu'à peine marquée dans la morphologie, la faille atteint là son rejet maximum.

c) Entre le Lieu et les Grandes Roches (2 km au NW du Brassus), soit sur une longueur de 9 km, l'existence de la faille est évidente, partout où les amas de glaciaire ne dissimulent pas la roche en place. En effet, dans cette région, le Crétacé du synclinal n'est plus en contact avec du Portlandien, mais il s'appuie contre du Kimeridgien dont l'âge a pu être déterminé avec une certitude absolue par le moyen du niveau à *Exogyra virgula* (coupes 15 à 20).

4° L'extrémité nord-est de la faille. Au N des Charbonnières, la faille est dissimulée par un grand paquet de glaciaire, au delà duquel on a de la peine à retrouver sa trace. Pourtant, les escarpements qui dominent le lac Brenet sont interrompus à mi-hauteur par un petit palier horizontal. S'agit-il de l'extrémité de la faille? C'est difficile de l'affirmer en l'absence de repères stratigraphiques (coupe 8).

Toutefois, le palier est bien dans le prolongement de la faille. En outre, l'étude attentive de ses abords révèle un fait curieux: les bancs de Portlandien des escarpements inférieurs et ceux des escarpements supérieurs, au lieu de se diriger parallèlement les uns aux autres, se rapprochent et finissent

par se rencontrer à angle aigu sur le palier. Celui-ci cache donc une dislocation que l'on est en droit de considérer comme le prolongement de la faille bordière.

Plus loin vers le NE, le palier et avec lui toute trace de faille, ne tardent pas à disparaître, et pour autant qu'on en peut juger, les parois de rocher qui dominent le bout du lac, ne présentent plus la moindre trace de dislocation. Ainsi rien ne nous autorise à prolonger la faille davantage et à la raccorder au système de cassures de la Dent de Vaulion.

5° Le remplissage crétacé. A cause de l'importance des dépôts glaciaires et tourbeux et du moulinement qu'ont subi les affleurements, les connaissances que nous avons du fond du synclinal sont très fragmentaires. Pourtant, ce qui en est visible suffit à nous convaincre de la complexité de sa structure, les terrains crétacés ayant la forme, non pas d'une cuvette ordinaire, mais d'un ensemble instable de petits plis disharmoniques et faillés. Le caractère le plus frappant qui ressort de l'étude de ces plissements secondaires est leur discontinuité qui contraste d'une façon absolue avec la constance des plis principaux. Alors que ces derniers, le synclinal du Solliat considéré dans son ensemble par exemple, s'allongent sur des dizaines de kilomètres en restant à peu près pareils à eux-mêmes, le plissement du Crétacé se modifie sans cesse. Ce n'est pas sans étonnement que l'on découvre à de très courtes distances des tectoniques de détail tout à fait différentes.

Un deuxième point qui mérite d'être relevé est la disharmonie qui doit exister entre la cuvette de Jurassique et les plis secondaires de Crétacé qui la remplissent. Cela deviendra évident quand on aura constaté plus loin l'indépendance de ces derniers vis-à-vis des changements d'orientation de la faille bordière nord-ouest.

Enfin il faut remarquer encore que le degré de dislocation du Crétacé est fonction de l'étroitesse du synclinal. Ainsi aux Marais (2,5 km au SW du Lieu), où la largeur n'excède pas 400 m, le Crétacé est réduit à des écaillés émergeant du glaciaire.

NOLTHENIUS a décrit d'une façon très détaillée la partie du synclinal située au NE du Lieu. Dans les grandes lignes, nos recherches corroborent ses résultats, avec la réserve qu'il a accordé une trop grande importance à des pendages incertains et qu'il ne paraît pas avoir saisi exactement le caractère faillé et discontinu du plissement.

La description détaillée de tous les affleurements du synclinal ne manquerait pas d'être fastidieuse et au surplus elle serait inutile. Aussi, nous nous limiterons aux régions où les données sont assez précises et assez nombreuses pour que l'on puisse en déterminer la tectonique. Ailleurs, on est bien obligé de s'abstenir de toute hypothèse; c'est pourquoi les profils de la planche 1 sont fréquemment interrompus par des espaces blancs.

6° Région les Charbonnières-le Lieu (coupes 9, 11 et 14, pl. 1, et fig. 19). En bordure du Malm de l'anticlinal de la Côte se trouvent deux bandes parallèles de Purbeckien et de Valanginien. Entre le lac Ter et les Viffourches (500 m à l'E du Séchey) de même qu'à la hauteur des Charbonnières viennent s'y ajouter l'Hauterivien inférieur et supérieur et, dans le premier cas, le Barrémien. Cette série régulière, verticale ou légèrement renversée est la doublure crétacée du flanc nord-ouest de l'anticlinal de Joux, qui a été étudié dans le paragraphe précédent.

Le territoire situé au NW de la route le Lieu-les Charbonnières est occupé presque entièrement par des terrains crétacés qui y tracent une série de crêtes et de dépressions parallèles. Quoique les affleurements y soient rarement bons et les plongements peu sûrs, on arrive malgré tout à établir, avec une précision relativement grande, la tectonique de cette région.

En premier lieu, il faut constater un relèvement axial dans la direction du lac Brenet. Ainsi le long de la trace de la faille bordière, on voit que le Barrémien qui se trouve à l'E du Lieu, est remplacé successivement par les étages de l'Hauterivien et du Valanginien et finalement par le Purbeckien et le Portlandien de la Cornaz (600 m au N des Charbonnières), qui reparait au bord du lac Brenet, à Bon Port.

Les coupes de la figure 19 nous dispensent d'une description trop détaillée. Outre la faille bordière du synclinal, on y voit deux autres cassures qui disloquent le Crétacé et le divisent en trois longs com-

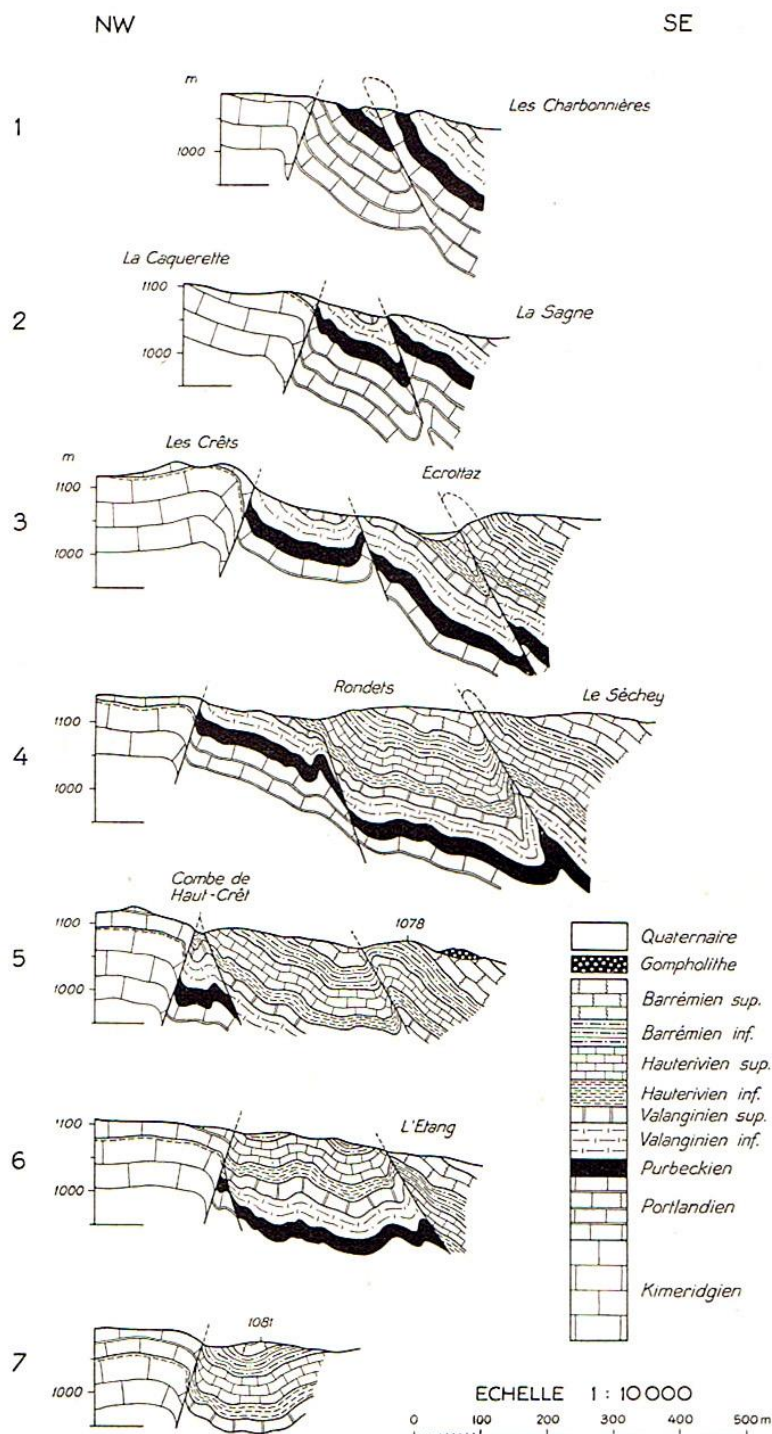


Fig. 19. Coupes tectoniques entre les Charbonnières et le Lieu.

partiments parallèles à l'axe du pli. Dans la partie orientale, la structure est imbriquée, les compartiments se chevauchant les uns les autres, tout en conservant une certaine rigidité (coupes 1, 2, 3). En revanche dans le voisinage du Lieu, les rejets des failles s'atténuent, en même temps que les lèvres crétaées s'assouplissent et se plient avec moins de difficulté (coupes 4, 5, 6).

Les traces des deux failles du Crétacé peuvent être relevées sans trop de peine. L'une est visible près de la Cornaz du fait que ses deux lèvres sont constituées par des séries identiques de Portlandien, Purbeckien et Valanginien (coupes 1 et 2). Vers le SW, sa trace se perd dans des collines de Valanginien, mais les plongements que l'on peut observer près d'Ecrottaz indiquent que la cassure se transforme peu à peu en un pli (coupes 3, 4) qui disparaît bientôt. Toutefois, on peut supposer que cet accident s'infléchit à l'W, parallèlement à l'Hauterivien des Maré chets, et qu'il se retrouve dans la curieuse combe de Haut Crêt qui est beaucoup trop large pour que l'on puisse la considérer comme la simple dépression de l'Hauterivien inférieur (coupes 5, 6).

L'autre faille apparaît à Ecrottaz (coupe 3), où elle forme la limite de la dépression tourbeuse de la Sagne (500 m à l'W des Charbonnières) et de la colline crétaée d'Ecrottaz. Puis on peut suivre sa trace grâce à des contacts anormaux, jusqu'aux Près Pourris, où elle se perd dans le glaciaire. On la retrouve, avec une direction un peu différente, au bord de la dépression de l'Etang où elle détermine plusieurs petits cols. Elle finit par disparaître sous la colline glaciaire des Grands Champs, au N du Lieu.

Dans la région des Maréchet (500 m à l'W du Séchey), le synclinal se rétrécit assez brusquement. En effet, la faille bordière s'incurve vers le SSW et le contenu du synclinal — accidents longitudinaux et affleurements de Crétacé — en fait autant. C'est le seul endroit où l'on puisse observer que la direction des plissements secondaires du synclinal, se modifie en fonction des variations qui se produisent dans les masses de Malm qui les encadrent.

Un autre point qui mérite d'être relevé est le renversement du rejet qui apparaît d'une façon particulièrement nette sur les profils 2 et 3 de la fig. 19.

7° Région le Lieu-le Solliat. La région située immédiatement au SW du Lieu est occupée par d'énormes accumulations morainiques avec quelques pointements de gompholithe. La petite crête rocheuse bordée d'entonnoirs, que l'on voit au bord de la grande route, un peu plus d'un km au SW du Lieu, est un petit anticlinal valanginien qui est indiqué sur la coupe 15 de la planche 1. 200 m plus à l'W, le même terrain forme une nouvelle colline parallèle à la première, sur laquelle sont construites les maisons de la Grand Sagne et de la Tillettaz. Un peu en arrière, l'Hauterivien est visible dans un entonnoir. Sur la coupe 15, ces deux massifs valanginiens ont été séparés par une petite faille, hypothétique cela va sans dire.

Après l'étranglement des Marais, où le remplissage crétacé, sous l'effet d'une pression plus forte, paraît avoir été en quelque sorte émietté, se présentent les affleurements plus importants de l'Ecofferie (coupe 16). La pente boisée qui s'étend au-dessus de la route est occupée par un synclinal de Barrémien inférieur et d'Hauterivien, dont on voit la fermeture dans le pré au N du Pertuzet, soulignée par les sources de l'Hauterivien inférieur et les affleurements de calcaire roux.

De l'autre côté, au Curtil Neuf, le synclinal est accompagné d'un petit anticlinal valanginien. Au SE, cet ensemble est interrompu en oblique et en ligne à peu près droite, par des formations morainiques et tourbeuses; cela est si frappant qu'on peut se demander si ce n'est pas le résultat d'une petite cassure qui passerait par les deux fermes de l'Ecofferie. Cela paraît même probable si l'on considère la difficulté qu'il y a à raccorder normalement l'Hauterivien de l'Ecofferie avec celui qui forme les collines 1072, au S de la route.

Vis-à-vis de l'Ecofferie, mais sur l'autre bord du synclinal, existent quelques pointements de Barrémien et d'Hauterivien qui ne permettent pas d'établir une tectonique avec toute la précision désirable. On en trouvera l'interprétation sur la coupe 16.

Dans la région du Solliat, les terrains quaternaires reprennent le dessus, avec seulement quelques affleurements d'Hauterivien supérieur ou de Berriasien, dans lesquels on reconnaît parfois de petits anticlinaux. C'est le cas dans le village du Solliat et 500 m plus au S.

8° Région le Solliat-les Grandes-Roches. Près des hameaux de Chez les Golay, Chez les Aubert, les Piguët Dessus (Derrière la Côte), les terrains crétacés émergent de nouveau. A partir de là vers le SW, l'axe du synclinal commence à se relever lentement, mais d'une façon continue, grâce à quoi l'Hauterivien et le Barrémien disparaissent aux Piguët Dessus et les dernières traces de Crétacé inférieur, aux Grandes Roches. Il en résulte, ainsi qu'on l'a déjà dit, une modification complète de l'aspect morphologique de la combe du Solliat.

La tectonique de détail de cette partie du synclinal est représentée par les coupes de la figure 20 qui ont été exécutées à des intervalles variables, entre Chez les Golay et les Grandes Roches. Cela nous permettra d'être très bref.

L'élément essentiel de cette structure est le petit synclinal que l'on voit débiter dans l'Hauterivien de Chez les Golay (coupe 1); on le retrouve rempli de Barrémien inférieur dans la pente au NW de Chez les Aubert (2) et c'est lui qui forme la colline 1126,7 près des Piguët Dessus (3). Ensuite, quoique son Hauterivien se soit fermé, il persiste dans le Valanginien des Ordon (4) et dans le Portlandien des Grandes Roches (5). On le remarque très bien sur le chemin transversal Grandes Roches-Givrine.

Les autres plis paraissent beaucoup moins continus, pour autant qu'on en peut juger dans de mauvais affleurements. On ne peut pas certifier que les anticlinaux marqués sur les profils soient les prolongements les uns des autres.

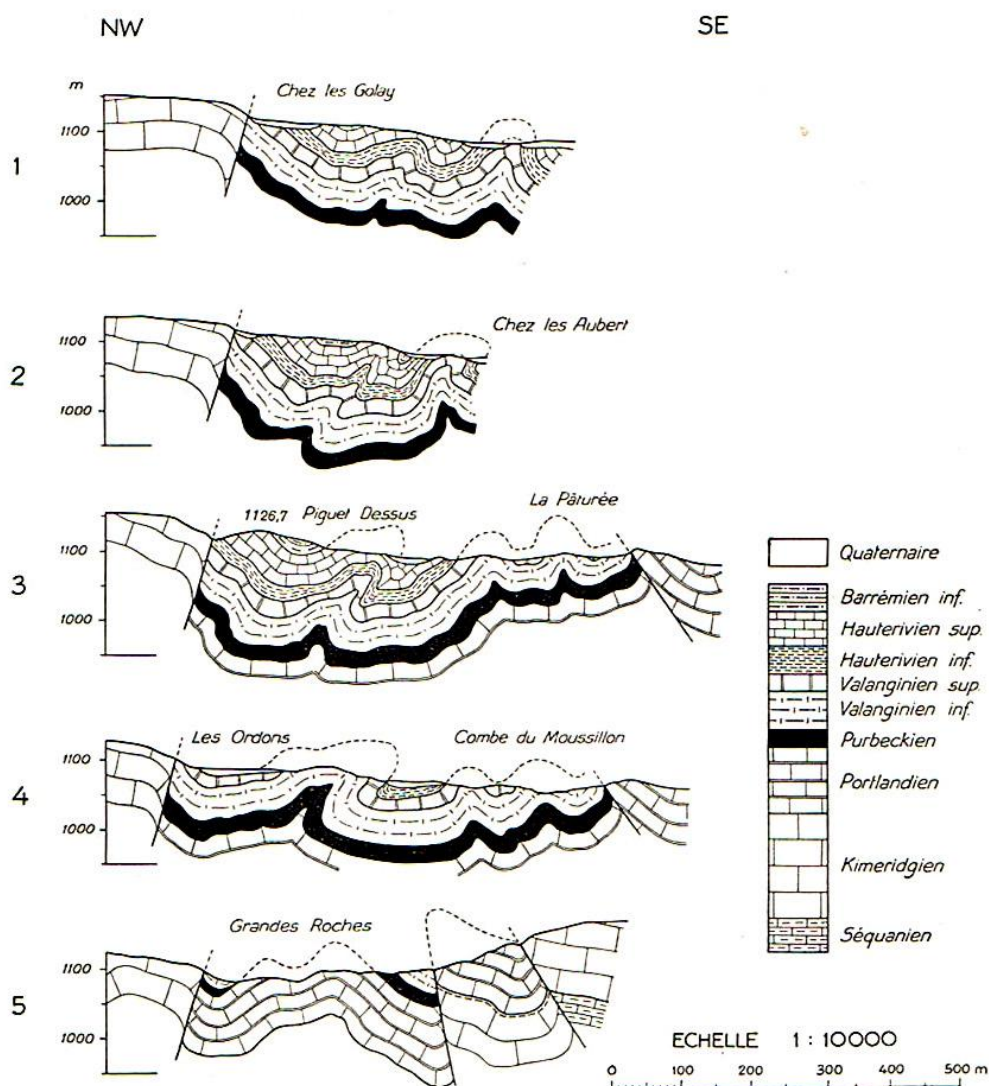


Fig. 20. Coupes tectoniques de la région des Piguet Dessus.

Le Valanginien de la Pâturée, 200 m au SE des Piguet Dessus, forme plusieurs petits replis dont la charnière est partiellement visible à la Combe du Moussillon, au bord de la route (coupe 4).

9^o Résumé. Le synclinal du Solliat s'étend sur une trentaine de kilomètres entre le lac Brenet et le décrochement de Morez. Au NW, il est séparé dans toute sa longueur de l'anticlinal du Risoux, par une faille qui résulte de la rupture d'une flexure. De l'autre côté, il s'appuie à l'anticlinal de la Côte. Entre les Charbonnières et le Lieu, le raccordement de ces deux plis est régulier, mais au S de cette dernière localité, le contact se fait en surface par la faille de l'anticlinal.

Entre le lac Brenet et les Grandes Roches, le synclinal est occupé par du Crétacé plissé; dans toute cette région, son fond jurassique est inconnu, mais il est certainement en disharmonie partielle avec les plis du Crétacé.

IV. La région des Grandes Roches.

Le vallon des Grandes Roches est le prolongement sud-ouest de celui du Solliat; il est séparé de la vallée principale par une croupe plus ou moins élevée, prolongement elle-même de la Côte. Dans cette région, l'anticlinal de la Côte et le synclinal du Solliat subissent des modifications importantes qui les amènent à se confondre morphologiquement, dans une sorte de plateau accidenté; c'est pourquoi il nous a paru préférable de considérer ce territoire dans son ensemble plutôt que d'étudier séparément les deux plis. Nous ajoutons que les effets du rabottage glaciaire, particulièrement intense dans cette région, ainsi que la similitude des faciès du Jurassique supérieur, ne facilitent pas les observations. C'est pour cette raison que, dépassant les limites du territoire que nous nous étions assigné, nous avons fait un lever géologique sommaire (fig. 21) du petit triangle de la chaîne du Risoux situé au S de la carte (F. Siegfried 430). FALCONNIER qui l'a étudié n'en a donné du reste qu'une description rudimentaire (59).

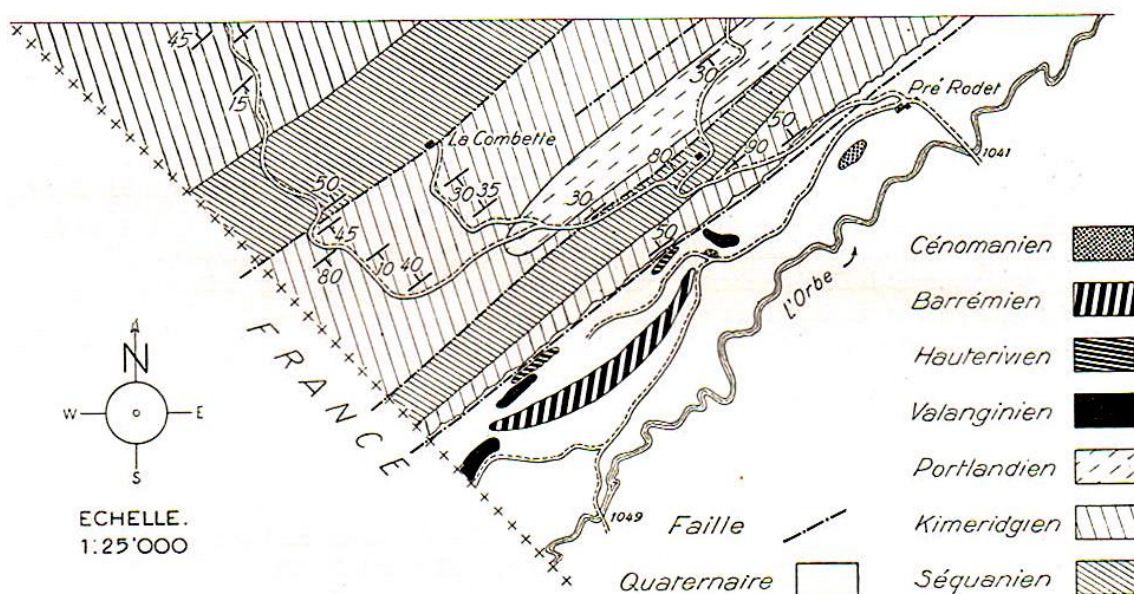


Fig. 21. Carte géologique de Pré Rodet (feuille 430 Les Plats).

1^o Coupe du chemin de Pré Rodet. Le chalet de Pré Rodet se trouve justement dans ce triangle, au pied de la Côte dans le thalweg. Il en part un grand chemin qui gravit obliquement le versant, puis se dirige transversalement à l'axe des plis, jusqu'aux Cent Poses, à l'angle ouest de la carte. L'étude de ses abords va nous fournir les éléments de la coupe 22, pl. 1 et de la figure 21. Cette dernière mérite quelques commentaires.

a) Au pied du versant de la Côte apparaît du Crétacé qui appartient, cela va sans dire, au synclinal de Joux. Ces terrains crétacés étant en contact, ou presque, avec le Malm de la Côte, on peut en conclure — et c'était déjà l'opinion de SCHARDT (35) — que l'anticlinal de la Côte et le synclinal de Joux sont séparés par une faille importante.

b) La Côte est constituée par deux rampes de Malm, dont on ne distingue pas à première vue, le raccordement sous les éboulis.

c) Le Séquanien inférieur et subvertical de l'anticlinal (80° NW), est en contact anormal avec la série régulière de Kimeridgien et de Portlandien qui lui succède au NW, et qui s'enfonce de 30° dans cette direction. Là encore il y a une faille. C'est évidemment le prolongement de celle qui rompt la charnière de l'anticlinal de la Côte et qui met en contact son flanc sud-est avec les terrains plus jeunes du synclinal du Solliat.

d) La série suivante de Kimeridgien et de Portlandien forme un synclinal — le synclinal du Solliat — peu profond et parfaitement régulier, sauf en un point où les couches se redressent en une petite ride assez confuse.

e) Son flanc nord-ouest s'appuie contre du Séquanien inférieur, visible surtout dans la combe de la Combette-Mézery située plus à l'E, qui s'enfonce au NW sous un angle de 50°. C'est la troisième faille, celle qui sépare le synclinal du Solliat de l'anticlinal du Risoux.

f) Au delà, on n'observe plus d'accident; le Séquanien, puis le Kimeridgien décrivent quelques ondulations qui appartiennent à l'anticlinal du Risoux.

Cette coupe est intéressante, non seulement parce qu'elle montre la relation qui existe entre l'anticlinal de la Côte et le synclinal de Joux, mais aussi en ce sens qu'elle nous permet de retrouver l'anticlinal de la Côte et le synclinal du Solliat avec les failles qui les caractérisent.

Cela étant connu, il sera plus facile de reprendre l'étude détaillée de ces plis.

2° L'anticlinal de la Côte. Après une interruption de quelques centaines de mètres sous le glacier de Tribillet, ce pli apparaît de nouveau, sensiblement plus haut et plus large qu'auparavant. Toutefois, il conserve la même forme générale, c'est-à-dire que son flanc nord-ouest n'est nulle part visible, la Côte continuant d'appartenir tout entière au flanc sud-est.

Dès la disparition du Crétacé du synclinal du Solliat, la trace de la faille qui disloque l'anticlinal longitudinalement, est très difficile à suivre et si on ne la retrouvait pas sur le chemin de Pré Rodet, on pourrait à peine croire qu'elle se prolonge dans les lapiez des Grandes Roches et de la Piguette. Pourtant, un indice nous est donné par les plongements si mauvais soient-ils. Effectivement, sur les chemins qui traversent la Côte, on constate que le Portlandien du synclinal plonge uniformément contre la Côte; nulle part on ne le voit se relever.

Le flanc sud-est de l'anticlinal, le seul dont l'étude soit possible, mérite quelque attention. Pour l'étudier il faut parcourir les trois chemins qui franchissent la Côte et aboutissent respectivement aux hameaux du Crêt des Lecoultré, de Vers les Seies et du Pré de l'Etang, à l'W du Brassus. Sur les deux derniers, on trouve comme sur celui de Pré Rodet, une première rampe de Kimeridgien renversé, une pente d'éboulis, puis une nouvelle série de Malm vertical. En revanche, sur le chemin du Crêt des Lecoultré, on observe la charnière d'un petit anticyclinal secondaire suivi d'un synclinal de même nature. De quoi s'agit-il? Probablement du repli qui avait été observé sur la Côte du Sentier, dans une situation analogue. Les plongements montrent qu'il prend de plus en plus d'importance dans la direction du SW et qu'il finit par se déverser du côté du synclinal de Joux.

3° Le synclinal du Solliat. L'extrémité du synclinal du Solliat revêt un intérêt particulier, du fait qu'elle permet d'en explorer le fond jurassique et de le comparer au remplissage crétacé que nous connaissons déjà. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les profils de la planche pour se rendre compte que les plissements des terrains crétacés ne se prolongent guère en profondeur dans le Malm.

Pourtant un élément reste absolument constant, c'est la faille de contact avec l'anticlinal du Risoux. Sa trace assez confuse au NW des Grandes Roches, à la suite de la disparition du Valangien, redevient visible à la Commune de Bise (1500 m à l'WSW des Grandes Roches) et le reste tout le long de la combe de Mézery, jusqu'à sa rencontre avec le chemin de Pré Rodet. Ses deux lèvres y offrent un contraste très net, l'une étant faite de Kimeridgien calcaire incliné de 60° au SE, l'autre des marno-calcaires du Séquanien inférieur plongeant en sens inverse (coupes 21 et 22, pl. 1). Ainsi cet accident prend peu à peu l'aspect d'un pli-faille.

La combe de Mézery, plus connue sous le nom de combe des Puits, est une curieuse dépression étroite, rectiligne et humide, d'où son nom. Elle doit ces caractères à la présence de la faille qui lui impose son tracé et qui met à jour les marno-calcaires peu perméables du Séquanien inférieur.

Sur les coupes 20, 21 et 22, on voit un nouvel accident, une grande faille médiane qui partage le synclinal en deux moitiés à peu près égales. La monotonie des faciès est telle et la morphologie si émoussée, qu'on n'arrive jamais à distinguer exactement sa trace; en revanche, et si paradoxal que cela paraisse, on peut démontrer son existence.

200 m au NE des Grandes Roches, se trouve un petit triangle de Valanginien et de Purbeckien adossé normalement à du Portlandien. L'ensemble a un pendage de 35° au SE (coupe 20). Plus près de la Côte, le Portlandien affleure à nouveau, sous le même angle que le premier. De deux choses l'une; ou bien les deux Portlandiens se raccordent normalement en profondeur, par un synclinal secondaire, dont le Valanginien serait le contenu, ou bien une faille les sépare. Dans la première éventualité, on devrait retrouver des traces de ce synclinal au SW des Grandes Roches. Or, il n'en est rien. Toute cette région voisine de la Piguette est faite de bancs portlandiens qui s'enfoncent si régulièrement au SE, qu'il faut renoncer d'emblée à l'hypothèse d'un pli ou d'une flexure. Admettons donc la possibilité d'une cassure.

Pour accepter cette idée d'une façon définitive, il suffit de considérer la manière dont se comporte le niveau à *Exogyra virgula*, dans cette région. On le découvre à proximité de la ferme des Grandes Roches, près de la croisée des chemins, et on peut le suivre sans difficulté sur une distance d'environ 500 m au SW. A cet endroit, il se perd tout à coup dans un lapiez sur lequel on relève des traces de dislocations. En outre, il est frappant de voir que toutes les têtes de bancs parallèles, qui accompagnaient la couche fossilifère, se heurtent au même obstacle, comme des vagues déferlant contre une grève.

Au delà, les recherches les plus attentives n'arrivent pas à déceler la moindre trace du niveau virgulien, mais au bout de 1,5 km on le voit réapparaître dans un nouveau pêle-mêle de pierraille et reprendre sans autre sa régularité et sa direction primitives.

Cette éclipse d'un niveau, par ailleurs facile à suivre, demande une explication; à notre avis, il n'y en a pas d'autre qu'une faille coupant dans le sens de la longueur, l'épaisse série de Malm qui s'enfonce au SE sous un angle à peu près constant. Cette démonstration qui tient par certains côtés de la méthode «ab absurdo», pourra paraître un peu curieuse. Nous croyons pourtant qu'elle correspond à la réalité et nous ne voyons pas trop ce que l'on pourrait imaginer pour mettre à la place de cette cassure, si l'on renonçait à admettre son existence.

Les deux compartiments longitudinaux déterminés par cette faille se relèvent simultanément, ainsi que le montrent les coupes de la planche 1, et en même temps l'architecture se simplifie. Ainsi le compartiment qui est adjacent à l'anticlinal du Risoux et qui succède à deux replis de Valanginien, se réduit bientôt à une série de Kimeridgien inclinée au SE. L'autre se transforme en un large synclinal de Portlandien qui se ferme quelques centaines de mètres à l'W de la carte, sous l'effet de la montée axiale (coupe 22 et fig. 21).

Au total, dans cette région extrême du synclinal, les terrains jurassiques apparaissent plus faillés que plissés. On en peut tirer la conséquence probable, que les plissements du Crétacé qui ont été décrits précédemment ne sont que la répercussion superficielle d'importantes dislocations profondes.

4° Le raccordement de l'anticlinal de la Côte et du synclinal de Joux. La démonstration a été faite de l'existence d'une cassure importante entre le Malm et le Crétacé appartenant respectivement à ces deux plis, dans la région de Pré Rodet. Il existe des raisons de croire que cet accident se prolonge vers le NE, peut-être jusqu'à se confondre à Pré Lionnet avec la faille de rupture de l'anticlinal. Les voici:

- a) La morphologie de la Côte, qui émerge des terrains quaternaires comme une sorte de horst plutôt qu'à la façon d'un versant régulier.
- b) La présence d'entonnoirs actifs le long de la rive nord-occidentale du lac et d'un ancien entonnoir, actuellement bouché, près de l'église du Sentier.
- c) L'absence de Crétacé au pied du versant de Portlandien.
- d) Les profils de RAVEN (107) qui montrent le prolongement sur territoire français de la faille de Pré Rodet.

En présence de ces faits, on peut admettre comme extrêmement probable que l'anticlinal de la Côte ne s'articule pas au synclinal de Joux d'une manière continue, mais qu'il en est séparé par une faille importante, dissimulée par les terrains morainiques et par le lac. Dès lors, ce pli n'aurait plus aucune ressemblance avec le profil régulier qu'on lui a généralement donné (cf. p. 81). Il se présenterait plutôt comme une sorte d'arête de Malm surgissant de la profondeur, à travers les terrains crétacés de la vallée de Joux.

5^o Résumé. L'anticlinal de la Côte et le synclinal de Joux se prolongent dans la région des Grandes Roches en conservant leurs traits généraux, en particulier les grandes cassures qui les caractérisent.

Toutefois, ils y subissent diverses modifications résultant de leur montée axiale, qui fait disparaître le remplissage crétacé du synclinal, et de l'apparition de nouvelles cassures. De ce fait, les deux plis y acquièrent un caractère disloqué très prononcé qui contraste avec les plissements du Crétacé du synclinal.

Enfin, il y a lieu de croire que l'anticlinal de la Côte et le synclinal de Joux sont séparés par une faille importante.

V. L'anticlinal du Risoux.

Morphologiquement, le Risoux n'est pas une chaîne au sens strict du mot; pris dans son ensemble, c'est un plateau accidenté, avec des chaînons, des boursofflures, des dépressions et des vallées d'érosion. Il prend souvent l'aspect d'une région tabulaire ou ondulée, qui se soulève par endroits pour former des voûtes culminantes (fig. 1, p. 2.) Cet immense territoire, large de 10 km, long de 40, s'étend entre les synclinaux du Solliat et de Mouthe-Rochejean (France). Au NE, il se termine contre le décrochement Vallorbe-Pontarlier en formant le massif du Mont d'Or; dans la direction opposée, il est arrêté par le décrochement St-Cergue-Morez. Les deux tiers de sa surface environ sont sur territoire français.

Son étude géologique est difficile, sa surface étant presque entièrement couverte de forêts denses.

Au point de vue tectonique, le Risoux n'est pas non plus un anticlinal ordinaire, ainsi qu'on peut le voir sur les coupes de la planche 1. C'est un massif de Jurassique, le plus inerte de cette région, qui prend tantôt l'aspect d'une voûte élargie, tantôt celui d'un plateau subtabulaire interrompu par des rides longitudinales se relayant les unes les autres.

Nous avons vu, dans le paragraphe précédent, que l'anticlinal du Risoux, terme par lequel nous désignerons le massif tout entier, est bordé au SE par une flexure faillée, par laquelle il se raccorde au synclinal du Solliat.

Il s'agit maintenant d'étudier le détail de son plissement.

1^o L'anticlinal de la Têpaz. Cet anticlinal forme la crête du Risoux que suit la frontière franco-suisse. A la hauteur du village du Lieu, dans les pâturages de la Grande et de la Petite Têpaz, il atteint son plus grand développement, qui coïncide avec le point culminant de la forêt du Risoux (Grand Crêt, 1421 m). Sa charnière est indiquée sur la carte par la bande de Séquanien, parallèle à la frontière. A la Têpaz, l'Argovien supérieur affleure également, grâce au jeu d'une petite faille (coupe 15).

Dans la direction du NE, son axe s'abaisse rapidement à partir de la Têpaz et son Séquanien se ferme au Pré Gentet. Par cette terminaison périelinale, le pli fait place graduellement à une zone presque tabulaire, dans laquelle les bancs de Kimeridgien plongent uniformément au NNW, avec un angle de 5°. Cette région comprend les petits plateaux qui se succèdent depuis le Chalet Hermann jusqu'au Chalet des Plans (coupes 4, 5, 8 et 11).

Dans l'autre direction, l'anticlinal de la Têpaz s'élargit peu à peu sous l'effet du relèvement de son flanc français; il prend ainsi la forme d'une large voûte très surbaissée qui devient particulièrement remarquable dans la région de la Roche Champion (coupes 18 à 22), où elle est entamée, sur territoire français, par la profonde vallée d'érosion de Combe des Cives-Belle Fontaine.

2^o Les replis du bord sud-oriental. Entre l'anticlinal de la Têpaz et le synclinal du Solliat, le Kimeridgien du Risoux dessine une large dépression synclinale, remplie de Portlandien dans les parties où elle est particulièrement prononcée, comme à la Frasse et à la Fontaine aux Allemands (1,5 km au N et à l'W du Lieu, coupes 14 et 15) et à la hauteur du Brassus (coupes 18 et 20). Souvent elle est accompagnée de quelques ondulations secondaires très peu profondes qui prennent pourtant une importance relativement grande dans la direction sud-ouest, où elles finissent par former deux véritables plis synclinaux; l'un dans la combe de la Givriner, l'autre dans cette curieuse clairière de l'Ecorce et du Pré Derrière, isolée en plein massif forestier (coupes 21 et 22).

3° L'anticlinal des Cernies. Tout cela est extrêmement tranquille, tout au moins en apparence, car il se peut que la végétation dissimule des accidents du genre de la faille de la Tépaz. Toutefois, près de son extrémité nord-est, cette masse inerte du Risoux commence à s'animer et finit par entrer en convulsions.

Ainsi qu'il vient d'être dit, l'anticlinal de la Tépaz est nivelé dans la dépression du Pré Gentet; mais un autre anticlinal prend naissance à la hauteur de l'endroit où s'efface celui de la Tépaz, avec un décalage d'environ 1 km au SE, comme s'il le relayait.

Ce nouveau pli secondaire, qui portera le nom d'anticlinal des Cernies, apparaît au NW des Charbonnières (coupes 8 et 9). Sur la carte il est indiqué par une large tache de Séquanien; dans la topographie, il est à l'origine des crêtes boisées des Cernies et de la Roche des Arcs (respectivement 500 m au NE et 1200 m au N du lac Brenet). Son extrémité orientale est entaillée par une profonde vallée d'érosion, comprise entre la Roche des Arcs et les escarpements qui lui font face (cote 1112); le fond de ce ravin est occupé par des éboulis avec quelques pointements de Séquanien inférieur et un marécage, la Gouille à l'Ours, qui doit cacher de l'Argovien.

L'anticlinal des Cernies trouble la monotonie morphologique et tectonique du Risoux. Par exemple son apparition aux Communs de la Cornaz est aussi singulière que soudaine. Le Séquanien affleure brusquement et d'une façon assez confuse sans que rien n'ait laissé prévoir son apparition (coupe 9). La région du Bonhomme et des Communs de la Cornaz, située au SE, ne porte pas de traces de dislocations, si ce n'est quelques très petites failles qui ont été marquées sur la carte. Il est vrai que le moutonnement des affleurements y rend les observations difficiles, mais de toute façon, on ne peut admettre l'existence d'une faille transversale; pourtant il est possible que l'apparition du Séquanien soit en relation avec une sorte de torsion ou de gauchissement, dont les petites failles signalées plus haut seraient le seul effet visible.

Jusqu'au point culminant de la Roche des Arcs (1231), l'anticlinal des Cernies s'exhausse d'une façon continue; mais ensuite il subit une chute axiale rapide, qui est marquée par l'inclinaison des bancs de la Roche des Arcs vers le NE; pour terminer, il prend fin, aussi subitement qu'il est apparu, contre le décrochement de Pierre Punex qui le tranche obliquement.

Chose curieuse, le pli ne subit pas, à l'approche du décrochement, les déformations que l'on pourrait s'attendre à rencontrer; seul son flanc sud-est, qui présente déjà quelques replis au-dessus du lac Brenet, finit par être ébranlé au N du col de Pierre Punex (750 m au NE du lac Brenet), dans la pente qui domine la trace du décrochement. Pourtant il est certain que son origine est en rapport avec le décrochement, sinon directement, du moins avec l'ensemble des dislocations de la Dent de Vaulion; ses caractères, qui offrent un contraste si frappant avec ceux des autres anticlinaux du Risoux et sa position le montrent fort bien.

4° L'anticlinal du Mont d'Or. Au NW de l'anticlinal des Cernies s'étend une région de petits plateaux, où les couches sont inclinées très faiblement et avec une régularité parfaite, au NNW. Cette zone subtabulaire est interrompue par la dépression occupée par la route du Crêt Cantin, à peu près parallèle à la frontière. Au delà, les bancs se redressent peu à peu vers le N. C'est le début de l'anticlinal du Mont d'Or, nouvelle boursoufflure de la chaîne du Risoux, dont seule une partie du flanc sud-est se trouve sur territoire suisse et forme la Côte de Pralioux, au-dessus de Vallorbe (voir chapitre 9). En France, cet anticlinal prend une extension considérable et forme tout le massif du Mont d'Or, y compris son magnifique cirque.

5° Résumé. La chaîne du Risoux est un vaste plateau-anticlinal, large de 10 km, long de 40. Sa carapace de Malm se soulève de places en places pour former des brachyanticlinaux qui se relaient dans le sens de la longueur. En ce qui concerne le territoire suisse, les plus importants de ces replis sont les anticlinaux de la Tépaz, des Cernies et du Mont d'Or.

Chapitre 9.

La dislocation de la Dent de Vaulion.

I. Introduction.

Le trait le plus frappant de la tectonique jurassienne est l'existence des grandes dislocations transversales qui interrompent les plis et troublent la régularité de la chaîne. Pour s'en rendre compte, il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte géologique au 1 : 100 000 (119, 121). Dans la région de la vallée de Joux, par exemple, on voit les plis du Mont Tendre et du Risoux, le synclinal de Joux et celui du Solliat s'allonger parallèlement les uns aux autres, avec une régularité parfaite, sur des dizaines de kilomètres, jusqu'à une ligne qui passerait à peu près par Montricher, le Pont, Vallorbe, Pontarlier, le long de laquelle cet ensemble monotone est bouleversé de fond en comble.

C'est cet accident que l'on a appelé dans le cas particulier le décrochement de Vallorbe-Pontarlier. Toute sa partie méridionale entre Vallorbe et Montricher, bien que ne figurant pas entièrement sur la carte, est pourtant comprise dans le cadre de nos recherches; son étude nous montrera qu'il ne s'agit pas du tout d'une cassure dans le genre d'un décrochement, mais d'un phénomène infiniment plus complexe que nous appellerons: dislocation de la Dent de Vaulion.

Cet accident a été décrit à plusieurs reprises déjà. En 1841, LARDY (3) le cite comme un exemple de cratère de soulèvement. ALBERT HEIM (53, 54) le considère, avec les autres accidents du même genre, comme de réels décrochements, résultant de l'étirement de la chaîne du Jura vers le NW. SPRECHER qui a publié une volumineuse étude du décrochement de Vallorbe (52), riche en observations judicieuses mais dans l'ensemble un peu confuse, conclut, à l'encontre de HEIM, que les accidents transversaux de la chaîne du Jura ont été produits par une sorte de compression longitudinale des plis.

En 1920, SCHARDT (92), ayant cru constater que les sommets des plis seuls sont décrochés, émet une hypothèse originale: au Tortonien, les fleuves descendant les Alpes franchissaient le Jura encore incomplètement plissé, l'Arve par St-Cergue, le Rhône par Vallorbe, etc., y creusant des défilés transversaux. Lors du plissement définitif, les plis se sont comportés différemment de chaque côté de ces vallées.

NOLTHENIUS (55) a fait des recherches minutieuses dans la région de la Dent de Vaulion, et il est arrivé à la conviction que ce territoire a été disloqué par un véritable chevauchement. A maintes reprises, nous avons eu recours à sa carte ou à sa publication, pour compléter nos propres observations.

CHABOT (101) fait intervenir l'influence des chaînes primitives du Jura, chaîne bisontine, Mont Bon, etc., plissées lors d'une première phase, et dirigées sensiblement du N au S dans l'alignement des principaux décrochements:

Le décrochement de St-Cergue-Morez a été étudié en particulier par LAGOTALA (91) pour la partie suisse et par RAVEN (107) pour la partie française. Le premier admet l'explication de HEIM, en faisant intervenir en plus une inégalité de résistance des deux lèvres dans la profondeur. Quant à RAVEN, il se rallie à la théorie de SCHWINNER suivant laquelle «décrochements et plis peuvent être compris ensemble dans une seule figure de déformation».

L'étude qui va suivre a été faite en laissant de côté toute idée préconçue, et sans la moindre prétention de vouloir édifier une nouvelle hypothèse. Il aurait fallu pour cela des recherches beaucoup plus étendues. Elle nous permettra pourtant de conclure que la dislocation de la Dent de Vaulion — et nous entendons par là l'ensemble des accidents compris entre Vallorbe et Montricher — est le résultat de deux phénomènes tectoniques successifs: des décrochements primitifs et transversaux, et un chevauchement ultérieur.

Leur description va nous entraîner nécessairement hors des limites de la carte; les explications se rapporteront alors, pour les grandes lignes, à l'esquisse tectonique et pour les détails, à la carte de Vallorbe (123) et à la feuille n° 300—303, Mont-la-Ville—Cossonay, de l'Atlas géologique de la Suisse (124).

Afin de simplifier un peu l'exposé qui va suivre et de le rendre plus clair, il est bon de définir, par anticipation, quelques expressions qui reviendront souvent¹⁾:

1° Le décrochement de Pierre Punex est une cassure transversale qui est visible au col de ce nom, 750 m au NE de l'extrémité orientale du lac Brenet.

2° Le décrochement de la Dernier est un accident du même genre qui passe près de l'usine électrique de la Dernier, 500 m au NE de la source de l'Orbe.

3° On appellera dislocation Montricher-le Pont la série d'accidents tectoniques transversaux qui relient ces deux localités.

4° La dislocation de Pétra Félix, parallèle à la précédente, passe par ce col, 1,5 km au SE du Pont (carrefour 1150 m).

5° Le décrochement de Vaulion figure sur la carte NOLTHENIUS et sur l'esquisse tectonique, 200 m au NE du village de Vaulion.

6° Le décrochement de Sur Grati, parallèle au premier et 1 km plus à l'E, est indiqué sur l'esquisse tectonique seulement.

II. Le comportement des plis.

Sous l'effet de la dislocation de la Dent de Vaulion, les plis jusqu'alors si tranquilles de la vallée de Joux subissent des modifications plus ou moins profondes, que nous nous proposons d'envisager dans cette première partie.

1° L'anticlinal du Mont Tendre-Chalet Derrière. Ce pli régulier est traversé par quelques petites cassures préliminaires à Risel (prolongement nord-est du Mont Tendre), mais à l'extrémité de ce pâturage, il est coupé brusquement par une faille importante qui fait disparaître son Séquanien et son Kimeridgien, pour les remplacer par du Portlandien accompagné de quelques lambeaux de Valanginien. En fait, l'anticlinal est parfaitement interrompu par une dépression synclinale, sorte de fossé d'effondrement transversal, qui appartient à la dislocation Montricher-le Pont. Orographiquement, cet accident est marqué par ce curieux vallon escarpé qui prend naissance au Pré de l'Haut et se termine près de Montricher; c'est la combe de la Verrière (voir esquisse tectonique).

A l'E de celle-ci s'élève Châtel (coupes 11, 12 et 13 pl. 1), singulière colline gauchie, brisée et au surplus, chevauchante sur le Crétacé de la Verrière. Châtel paraît être formé de deux éléments d'orientations différentes, séparés, en partie tout au moins, par les failles du sommet 1424 et de la citerne 1378 (124).

La partie nord, presque entièrement portlandienne, est le prolongement de l'anticlinal du Mont Tendre, ainsi que le montrent son orientation, la direction et le plongement des bancs et la régularité de son raccordement avec la combe de la Neige au NW, prolongement elle-même du synclinal des Crosets.

La partie méridionale est une sorte de pli aberrant orienté exactement du N au S, pli auquel manque son flanc ouest. En l'observant de Risel ou en considérant les plongements, on constate un relèvement axial vers le S. On s'attend donc à rencontrer le Séquanien, ou tout au moins du Kimeridgien inférieur, dans cette direction; or, c'est le Portlandien qui apparaît. Il faut admettre que le pli s'affaisse brusquement sous l'effet de failles transversales, dont une seule a pu être dessinée sur la carte; les autres passent inaperçues dans ce terrain accidenté.

Les deux éléments composants de Châtel semblent être d'âges différents quant à leur mise en place. Châtel-nord date sans doute du plissement général du Jura, tandis que Châtel-sud est vraisemblablement le résultat d'un coup de bélier ultérieur et oblique, qui a soulevé le flanc sud-est du premier. Nous en reparlerons.

L'anticlinal du Mont Tendre, déjà diminué à Châtel, rencontre à l'E de ce sommet une nouvelle dislocation, celle de Pétra Félix, qui va lui faire subir un nouvel affaiblissement; le Malm fait place à du Valanginien; en même temps, l'axe du pli est décalé au NW d'une distance d'environ 500 m.

¹⁾ Voir esquisse tectonique de la carte.

Dans son nouvel état très surbaissé, le pli en grande partie crétacé, se prolonge au NE et forme la large croupe Mollendruz-Pré Magnin-Chalet Derrière, jusqu'au Chalet Devant (coupes 2, 4, 6 et 8). A cet endroit, il s'efface d'une façon si anormale qu'on peut se demander si ce n'est pas le fait d'un grand décrochement (dér. de Sur Grati) dissimulé sous le glaciaire. Sinon, il faudrait imaginer une chute axiale extraordinaire.

Au total, l'anticlinal rencontre trois accidents; les deux premiers l'affaiblissent et le déplacent, le troisième le fait disparaître définitivement.

2° Le synclinal des Crosets-Vaulion. Le synclinal des Crosets subit de la part des mêmes accidents des actions à peu près analogues (coupes pl. 1).

Il commence par se relever au Pré de l'Haut Dessus (carte Vallorbe [123], 1 km WSW de Châtel), assez pour que son contenu crétacé disparaisse; puis il s'élargit, se soulève encore davantage et finit par s'effacer presque complètement dans l'axe de la dislocation Montricher-le Pont, c'est-à-dire au Pré de l'Haut Dessous. Cette espèce de plateau bosselé, limé par les glaciers, est limité à l'E par une cassure bien visible, qui est sans doute le prolongement de l'une de celles qui existent dans la combe de la Verrière (coupe 12). Au delà, le synclinal retrouve avec sa régularité son Valanginien encadré de Purbeckien (coupe 11). Pourtant, son axe a subi une déviation de 15° vers le N et son flanc nord-ouest ne tarde pas à obliquer encore plus dans la même direction. Au Creux du Cheval, le Valanginien de ce flanc nord-ouest plonge 45° à l'E.

300 m à l'W du chalet de Mollendruz (coupe 10), le synclinal rencontre la dislocation de Pétra Félix qui est marquée par une série de petites irrégularités dans le Valanginien et par le contact anormal de celui-ci avec le Malm. Les effets de ce second accident sont beaucoup plus violents que ceux du premier; le pli s'enfonce, s'élargit en même temps qu'il glisse brusquement au N sur une distance de près de 2 km. Il forme ainsi le brachysynclinal de Vaulion (coupe 4) qui s'étend jusqu'à la sortie est du village de ce nom. A cet endroit, il est interrompu par le décrochement de Vaulion, définitivement semble-t-il, quoique NOLTHENIUS ait prétendu en retrouver quelques traces 3 km plus loin, entre Premier et Romainmôtier.

3° L'anticlinal du Bucley-Dent de Vaulion. Les accidents transversaux ont un effet beaucoup plus considérable sur cet anticlinal que sur les plis précédents. Déjà au Sapelet Dessous et aux Croisettes (coupes 11 et 13, pl. 1), son large dôme est ébranlé par de petites failles; en même temps, son axe s'incline assez fortement vers l'E. Puis il est interrompu par la dislocation Montricher-le Pont, qui se dirige en ligne droite du Pré de l'Haut au Mont du Lac, 1 km au S du Pont (coupes 9 et 10). A vrai dire, dans ce pays moutonné par le passage des glaciers et émoussé par l'érosion karstique, un accident de ce genre laisse si peu de traces en surface que l'on pourrait douter qu'il existe, si le violent bouleversement que subit le pli lui-même ne nous en convainquait. Effectivement, à l'W de la dislocation, l'anticlinal du Bucley est une voûte normale; à l'E, il prend l'aspect d'un pli couché chevauchant.

Voyons cela. C'est tout d'abord le Haut de Mollendruz, colline massive dont la dense couverture forestière rend l'étude fort difficile. L'analogie avec Châtel méridional est frappante, orientation identique, position semblable par rapport au pli principal. Le Haut de Mollendruz serait-il lui aussi un bourrelet secondaire du flanc sud-est de l'anticlinal soulevé par une poussée oblique? Cela paraît vraisemblable.

Quant à l'anticlinal proprement dit, un coup d'œil sur la carte géologique fera saisir la façon dont il se comporte. Son axe, indiqué d'abord par le Séquanien, puis par l'Argovien et finalement par le Dogger, se dirige droit au N. La masse du pli flue dans la même direction et s'étale dans la vallée de Joux en formant un grand arc festonné, comme une nappe de charriage en miniature. Son flanc normal est représenté par le Séquanien et le Kimeridgien du Communal du Pont et de Pétra Félix, son noyau par l'Argovien et le Dogger de Sagnevagnard-Epoisats Dessus. Mais le plus remarquable est son front de Jurassique supérieur, vertical ou renversé. A l'E du Mont du Lac (1 km SE du Pont), nous le voyons avec une netteté saisissante, chevaucher le versant crétacé du synclinal de Joux (fig. 22 et 24), puis s'allonger à l'E du Pont et du lac Brenet où nous le retrouvons dans les

collines jurassiques de l'Aouille et des Agouillons qui reposent en discordance sur des séries crétacées (coupes 7, 8 et 9).

Cela est particulièrement frappant dans un escarpement qui domine l'extrémité nord-est du lac Brenet; le Kimeridgien charrié forme la partie supérieure d'une petite paroi dont la base est urgonienne; le contact est marqué par une étroite vire oblique. Malheureusement, la forêt ne permet pas d'en faire un croquis ou une photographie.

La masse frontale s'amenuise et s'étire de plus en plus dans la direction du NE et finit par disparaître; son dernier lambeau de Kimeridgien surmonte la sortie du tunnel du chemin de fer.

S'il fallait encore une preuve de la réalité du chevauchement, on en trouverait une irréfutable à Sur la Côte, près de la ferme des Places (300 m à l'E du Mont du Lac) et à Sagnevagnard (700 m à l'E du Pont) où l'érosion a été assez forte pour découvrir le substratum des terrains charriés dans deux fenêtres bien caractéristiques. L'une, celle des Places, n'est qu'un pointement de Valanginien au bord de la route du Mollendruz; celle de Sagnevagnard montre un soubassement de Portlandien et de Valanginien, de près d'un kilomètre de long. Une description détaillée en sera donnée à la page 103, fig. 24 et 25).

La dislocation de Pétra Félix coupe l'anticlinal, suivant une ligne incurvée à l'E, passant près du chalet de la Dent et un peu à l'E du passage à niveau des Epoisats. Sur la carte et sur les coupes 6 et 7, on voit que ce nouvel accident agit dans le même sens que le premier, c'est-à-dire en projetant le Jurassique supérieur plus loin vers le N et le noyau de Dogger jusqu'au pied du Mont d'Orzeires.

Dans cet état, l'axe de l'anticlinal a subi un déplacement transversal d'environ 4 km au total. Son flanc normal est devenu extrêmement important tout en restant très régulier; c'est la chaîne de la Dent de Vaulion proprement dite, y compris son versant côté Vaulion qui paraît s'être déplacé d'un seul bloc, sans le moindre accident.

Le noyau de Jurassique moyen situé au N des Epoisats est intéressant à examiner de près. Les affleurements de la colline 1099,3 (coupe 4) plongent fortement au SE; ceux de Seignegerets Dessus — 300 m au N — également, mais avec inversion de l'ordre des terrains. Les premiers appartiennent donc au flanc normal; les seconds représentent à eux seuls l'autre flanc, en l'absence de Malm renversé dans cette région. Le Dogger s'appuie directement au Kimeridgien du Mont d'Orzeires (coupe 4), et il est assez curieux de constater qu'il se moule sur lui. C'est ce que l'on voit encore mieux un peu plus à l'E, à la hauteur de Seignegerets Dessous. A cet endroit, la chaîne Mont d'Orzeires-Crêt des Alouettes est interrompue par le décrochement de la Dernier; aussi la masse mouvante du Dogger a-t-elle profité de la disparition de cet obstacle qui l'avait retenue jusque-là pour contourner le Crêt des Alouettes et s'étaler dans l'espace libre en direction de l'Orbe. Un petit lambeau de Malm qui l'accompagnait a réussi à s'avancer jusqu'à 50 m de la rivière (coupes 2 et 3, et carte détaillée, angle inférieur droit de la carte).

De toute évidence, il existe une relation entre ce mouvement du Dogger et la faille de la Poueta Combaz que NOLTHENIUS a décrite en détail (55). On peut aussi se demander si ces phénomènes ne sont pas en rapport à leur tour avec l'affleurement de Kimeridgien isolé dans les éboulis de la Dent de Vaulion, non loin du Bathonien. Si tel était le cas, il faudrait supposer l'existence d'un troisième plan de glissement semblable aux deux premiers, quoique moins important, puisqu'on n'en retrouve pas le prolongement dans le Malm normal de la Dent de Vaulion.

Il reste encore à examiner ce que devient le pli chevauchant au delà des limites de la carte, où et comment il se termine. NOLTHENIUS a étudié cette région très consciencieusement; nous aurons donc recours à sa carte que nous tâcherons d'interpréter en fonction de ce que nous avons observé ailleurs.

Le flanc normal conserve sa régularité dans le prolongement de la Dent de Vaulion, jusqu'au petit col du Golet; le noyau de Dogger disparaît sous les éboulis, mais il est remplacé ensuite par l'Argovien du Plan du Chalet. Quant au flanc renversé, il est représenté d'abord par le petit

lambeau de recouvrement du Montagnat (1,5 km WSW de Vallorbe, coupe 2), qui fait pendant à celui de l'usine de la Dernier, puis par la traînée de Malm du Plat de la Raz et des Champs Neufs.

Au S de Vallorbe, cet ensemble est tranché par deux accidents qui suppriment le chevauchement et ramènent le pli à sa place; l'un est le décrochement de Vaulion, dont NOLTHENIUS a marqué une partie seulement, mais qui doit sans doute se prolonger sous les éboulis du Béboux. L'autre est celui de Sur Grati; NOLTHENIUS n'a fait que l'esquisser près des Champs Neufs, mais il y a des raisons de croire — nous verrons lesquelles plus loin — qu'en réalité il franchit la chaîne de Sur Grati et se continue encore au delà.

De toute façon, le chevauchement cesse entre Vallorbe et Vaulion. Ayant retrouvé sa direction et son profil primitifs, l'anticlinal forme alors la croupe arrondie de Sur Grati.

4° Le synclinal du Solliat. Les synclinaux de Joux et du Solliat, ainsi que l'anticlinal de la Côte, n'ont pas subi les mêmes bouleversements que les précédents, mais ils ont pourtant été déchiquetés par des fractures et l'un d'eux est en grande partie dissimulé sous le chevauchement de la Dent de Vaulion; c'est pourquoi il est préférable de ne pas les envisager dans l'ordre, afin de pouvoir les suivre avec moins de difficultés.

Le synclinal du Solliat, moins disloqué que les deux autres, va nous servir de guide. Après le bassin du lac Brenet, il forme la petite combe de la Tornaz (coupe 6) où le percement du tunnel du chemin de fer et la construction de la conduite d'eau du lac Brenet ont montré l'existence de terrains miocènes. Jusque-là son flanc nord-ouest est resté parfaitement régulier; l'autre versant du vallon de la Tornaz est constitué par un empilement confus de Crétacé, en grande partie caché par les éboulis, qui supporte le Malm charrié des Agouillons (500 m à l'E du Pont). Ce Crétacé lui-même semble avoir été déplacé accidentellement. Nous y reviendrons.

Au fond de la Tornaz, la dépression synclinale se rétrécit considérablement, et au col de Pierre Punex qui en forme l'extrémité, la largeur du Crétacé ne dépasse pas 60 m (coupe 5). En cet endroit précisément, le pli est traversé obliquement par le décrochement de Pierre Punex sous l'effet duquel il se déforme, s'étire vers le N, tandis que des cassures secondaires réduisent son contenu crétacé en lambeaux qui pointent parmi les éboulis, en compagnie d'une écaille de Malm.

Au total, le synclinal subit un déplacement au N de 700 m environ, après quoi il reprend approximativement sa direction et sa régularité antérieures, sinon son importance.

Il forme alors le pâturage du Chalet du Mont d'Orzeires (coupe 4), étroite combe valanginienne, contenue entre deux massifs de Malm allongés. Le flanc nord-ouest est à peu près normal, malgré l'écrasement du Purbeckien; de l'autre côté, en revanche, le Valanginien vient buter directement contre les escarpements de Kimeridgien du Mont d'Orzeires. De toute évidence, il en est séparé par une faille longitudinale dont on voit du reste de nombreux miroirs.

Cette structure apparaît en coupe, un peu plus à l'E, à l'endroit où le massif du Mont d'Orzeires et du Crêt des Alouettes est interrompu par le décrochement de la Dernier (coupe 3). Sur le petit chemin qui zigzague dans la pente sud-est du Crêt des Alouettes, on voit le Kimeridgien du Mont d'Orzeires s'arrêter net suivant une ligne oblique, qui ne peut être autre chose que la trace de la faille dont il vient d'être question. Effectivement à l'E de cette ligne, c'est-à-dire sous le Kimeridgien, apparaissent d'abord le Valanginien du synclinal, puis le Portlandien sous-jacent très écrasé. Le petit lambeau de Valanginien orienté vers le sommet 1078 du Crêt des Alouettes correspond à un repli secondaire. Ainsi prend fin le synclinal du Solliat. Nous remarquerons qu'il a conservé jusqu'au bout ce profil de pli-faille qui nous avait déjà frappé antérieurement.

5° L'anticlinal de la Côte. L'anticlinal de la Côte, dont l'un des flancs forme la crête rocheuse qui borde le lac de Joux, s'efface d'une manière tout à fait inattendue dans le promontoire qui sépare les deux lacs.

Au N du village du Pont, dans le prolongement de son axe, on ne trouve que des terrains crétacés sans aucun rapport avec lui (coupe 8). Il faut aller 2 km plus loin jusqu'à Pierre Punex, pour le voir réapparaître parmi les éboulis et le Crétacé, à l'état d'écailles de Portlandien, puis prendre

d'avantage d'importance grâce à une cassure transversale, et former finalement la chaîne du Crêt Mal Rond-Mont d'Orzeires (coupes 3, 4 et 5).

Au cours de sa longue éclipse, l'anticlinal de la Côte a subi un décalage considérable vers le N, en même temps que le synclinal du Solliat, et vraisemblablement sous l'action du même décrochement. C'est du reste ce que semble indiquer l'orientation des écaillés de Portlandien, parallèles à la trace de l'accident.

Le Mont d'Orzeires est constitué par une série isoclinale de Kimeridgien qui représente le flanc sud-est de l'anticlinal; si l'on se souvient qu'à cet endroit le synclinal du Solliat ne possède, lui aussi, qu'un seul de ses flancs, incliné également au SE, on se rend compte que cette région d'Orzeires est caractérisée par un régime imbriqué typique, avec un fort pendage au SE.

On a déjà vu comment l'anticlinal se termine au Crêt des Alouettes, contre la trace de la cassure qui le sépare du synclinal du Solliat. Comme ce dernier, il retrouve pour finir la structure qu'il avait dans sa partie occidentale, entre le Lieu et le Brassus.

6° Le synclinal de Joux. Topographiquement, le synclinal de Joux est interrompu au Pont par le chevauchement de la Dent de Vaulion; mais nous savons qu'il continue d'exister sous cette couverture charriée où nous allons tenter de le suivre.

Son flanc sud-est, le seul connu, disparaît sous le Kimeridgien chevauchant, près du Mont du Lac, mais nous le retrouvons, du moins son Valanginien, dans la fenêtre des Places, avec le même pendage et la même direction. Il est de nouveau visible dans celle de Sagnevagnard, mais cette fois, mises à part les petites failles qui le traversent, il porte les marques de modifications sérieuses. Non seulement sa direction générale a été déviée vers le N, mais son Valanginien a subi, par rapport à la position qu'il occupait précédemment, un décalage de 400 m environ dans le même sens. On peut inférer de cela qu'il existe entre les deux fenêtres un accident transversal qui entraîne sa lèvre orientale vers le N, dissimulé, cela va sans dire, par les terrains charriés. Puisque c'est une dislocation à rejet horizontal, rien ne nous empêche de supposer qu'il s'agit du décrochement de Pierre Punex, dont les effets sont identiques, en imaginant qu'il se prolonge jusque-là en direction du S.

A l'E et au N de Sagnevagnard, le synclinal n'est nulle part visible, mais on peut être certain qu'il se continue en direction nord-est, parallèlement au Mont d'Orzeires, sous le Dogger et le Malm chevauchants de la Dent de Vaulion et des Epoisats. Au SE de Vallorbe, le décrochement de la Dernière, en le rejetant au N, le dégage des terrains charriés et de cette façon le fait réapparaître. Ses premiers éléments sont de petits lambeaux d'Urgonien situés le long de la trace du décrochement, au pied du Crêt des Alouettes (coupe 2).

Pour finir, le synclinal de Joux devient celui de Vallorbe.

7° Le Crétacé du lac Brenet et l'éclipse de l'anticlinal de la Côte. Le moment est venu de nous occuper des masses crétacées qui dominent le lac Brenet à l'E et des causes de la disparition de l'anticlinal de la Côte, qui ont été intentionnellement laissées de côté les unes et les autres dans les paragraphes précédents. Il s'agit d'une question fort complexe qui va nous retenir quelque temps.

Les pentes au NE du Pont sont occupées par une série régulière, mais renversée de Crétacé inférieur, plongeant fortement à l'E et recouverte en discordance par le Kimeridgien des Agouillons. Orientée droit au N, elle franchit le prolongement de l'axe de l'anticlinal de la Côte et s'étend bien au delà; finalement, elle forme de gros amas d'Urgonien et d'Hauterivien qui font un saillant au bord du lac Brenet. Le même complexe crétacé doit occuper également la plus grande partie de la pente dominant le lac à l'E, où l'on ne voit que des éboulis avec quelques pointements d'Hauterivien; au sommet, des escarpements d'Urgonien s'en dégagent dont l'un est reconnaissable de loin à sa forme de nez.

Pour finir, la série crétacée, redevenue à peu près régulière, s'étend sur toute la largeur de la petite chaîne qui sépare le vallon de la Tornaz de celui des Epoisats et vient buter à angle droit, en compagnie d'écaillés urgoniennes, contre le Portlandien du premier contrefort du Mont d'Orzeires (Crêt Mal Rond).

Pour avoir une vue d'ensemble, plaçons-nous à l'extrémité de la Côte, sur le promontoire qui s'avance entre les deux lacs (fig. 22). Deux problèmes se posent devant nos yeux : pour quelles raisons l'anticlinal de la Côte disparaît-il si inopinément ? Quelle est l'origine des terrains crétacés du Pont ?

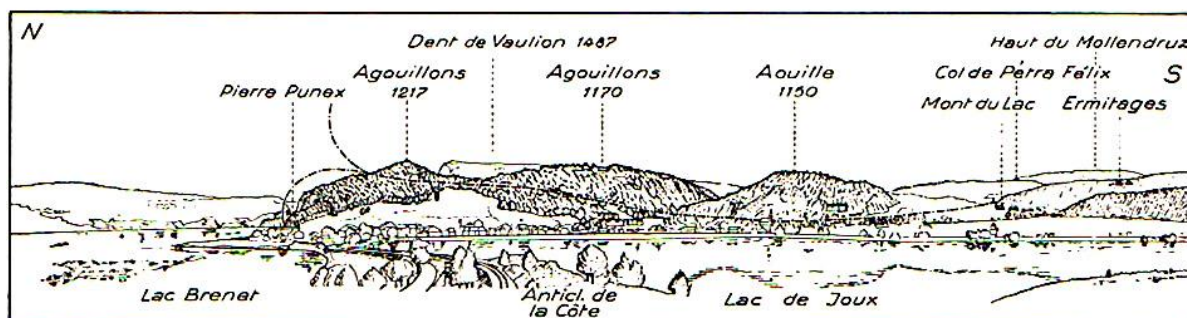


Fig. 22. Les chevauchements de la Dent de Vaulion et du lac Brenet, vus de l'extrémité de la Côte (pt. 1031,7).

NOLTHENIUS a résolu la difficulté par une faille transversale qu'il dirige prudemment vers le glaciaire de la rive occidentale du lac Brenet. En réalité, il n'existe aucun indice d'un accident tectonique quelconque. La série de Malm de l'anticlinal de la Côte s'abaisse jusqu'au niveau du lac avec une parfaite tranquillité, par une série de petits gradins moutonnés et ses bancs de Portlandien conservent jusqu'à leur immersion une direction et un pendage réguliers. Nous savons aussi que la disparition du pli est complète, en ce sens qu'il n'existe aucune trace de sa présence jusqu'à l'endroit où il émerge de nouveau des éboulis et du Crétacé près de Pierre Punex. Connaissant cela, il est extrêmement difficile de résoudre notre premier problème, par une hypothèse qui ferait intervenir de brusques chutes axiales, des failles ou tout autre phénomène tectonique. Effectivement, on ne conçoit pas que de tels accidents aient pu faire disparaître subitement un pli de cette importance et d'une façon aussi absolue, sans que ses parties visibles et les plis voisins en portent les traces. On ne voit pas non plus par quel moyen il leur aurait été possible de mettre à sa place de gros amas de Crétacé, sans rapport avec lui.

C'est pourquoi nous avons été amené à admettre qu'en dépit des apparences, l'anticlinal de la Côte, ou du moins sa base, existe réellement entre le Pont et Pierre Punex, **mais que son sommet a été arrasé par une action érosive très ancienne**. Ainsi, il ne s'agirait nullement d'une dislocation d'ordre tectonique, mais d'un accident beaucoup plus simple, de caractère orographique, correspondant à un état du relief antérieur aux derniers mouvements orogéniques du Jura. Cette hypothèse rejoint donc celle de NOLTHENIUS, suivant laquelle le chevauchement de la Dent de Vaulion aurait été précédée d'une période d'érosion.

Elle a surtout le grand avantage de donner une réponse satisfaisante à la seconde question. De notre poste d'observation, nous voyons les terrains crétacés du Pont sortir du synclinal de Joux (coupes 7, 8 et fig. 22), puis franchir dans toute sa largeur la brèche de l'anticlinal de la Côte, et finalement s'écrouler de l'autre côté dans le synclinal du Solliat.

La masse déplacée s'avance jusqu'à la rive orientale du lac Brenet dont elle détermine l'angle rentrant et la forme concave; puis nous la voyons s'incurver légèrement à l'E et finalement s'interrompre contre l'autre bord de la brèche, à l'endroit où l'anticlinal de la Côte réapparaît. Dans tout cela, rien ne s'oppose à notre hypothèse, au contraire.

En fait, nous avons affaire à un nouveau charriage (dit du lac Brenet), chevauché à son tour par celui de la Dent de Vaulion. Cette fois, les masses charriées sont du Crétacé, originaire du synclinal de Joux qui ont été poussées dans l'entaille creusée précédemment dans l'anticlinal de la Côte. Les terrains qui ont participé à ce mouvement ont été disloqués avec violence; sauf au Pont et à Pierre Punex où leur série est régulière, ils sont empilés sans ordre comme d'énormes éboulis. Il

semble aussi que les niveaux les plus rigides, Urgonien et Hauterivien calcaire, ont été jetés en avant, tandis que les formations marneuses plus souples sont restées en arrière ou dessous.

Les collines des Agouillons, si anormal que cela paraisse en tectonique jurassienne, sont donc constituées par deux chevauchements superposés, celui du lac Brenet auquel appartient la base de Crétacé, et le chevauchement de la Dent de Vaulion qui couronne les sommets de ses grosses masses jurassiques.

Nous sommes loin du classique décrochement transversal!

Par bonheur, cette conjecture a pu être contrôlée peu de temps après que nous l'avions établie. Les travaux d'électrification de la ligne de chemin de fer nous ont permis de faire dans le tunnel des Epoisats¹⁾ des observations en nombre suffisant pour dresser un profil, sinon parfaitement continu, tout au moins assez précis pour que nous puissions en tirer quelques conclusions. La figure 23 nous dispense d'en donner une description trop détaillée. Elle nous montre que le tunnel traverse successivement de l'E à l'W le Malm charrié de la Dent de Vaulion, puis une série de Crétacé, Hauterivien, Aptien, etc. qui représente en quelque sorte la racine du chevauchement du lac Brenet. De 190 à 264 m, nous rencontrons de nouveau du Jurassique supérieur qui ne peut être autre chose que le sommet de l'anticlinal de Joux, chevauché par le Crétacé. Enfin, les 176 derniers mètres sont occupés par les argiles et les conglomérats tertiaires du synclinal du Solliat, qui s'appuient en discordance contre le Malm.

Il serait superflu d'insister sur l'intérêt de cette coupe et sur l'éclatante vérification qu'elle constitue à l'égard des hypothèses que nous avons faites. On peut donc considérer comme acquis dorénavant que l'anticlinal de la Côte subsiste en profondeur entre le Pont et Pierre Punex et que s'il est invisible, c'est qu'il a été usé lors d'une ancienne période d'érosion, puis recouvert par le chevauchement des terrains crétacés du synclinal de Joux.

Il est intéressant de comparer le profil du tunnel à celui de la galerie d'amenée des eaux du lac Brenet, dont le profil géologique a été donné par NOLTHENIUS, d'après les indications de SCHARDT, sur la carte de Vallorbe (123). L'emplacement de cette galerie a été indiqué sur la figure 1 de la notice explicative de la carte et sur la figure 23. On voit qu'elle coupe le tunnel en oblique, en passant 10 m au-dessous.

Les deux profils sont semblables avec la différence que celui de la galerie ne rencontre pas le Jurassique de l'anticlinal de la Côte. Ce dernier présente donc des dénivellations assez fortes qui s'expliquent très bien par les effets variables de l'ablation d'une part et de l'autre par la proximité du décrochement de Pierre Punex qui doit le traverser un peu plus à l'W.

C'est donc par un heureux hasard, auquel il doit son intérêt géologique, que le tunnel a traversé le sommet du saillant de l'anticlinal.

8° L'anticlinal du Risoux. On se souvient que dans sa partie nord-orientale, la chaîne du Risoux a l'aspect d'un grand plateau subtabulaire, interrompu au SE par l'anticlinal secondaire des Cernies et relevé très lentement vers le N pour former le massif du Mont d'Or.

La chaîne proprement dite est interrompue à l'E par le décrochement Vallorbe-Pontarlier dont l'étude n'a pas sa place ici; outre cela, toute la région bordière du Risoux est disloquée par les décrochements de Pierre Punex et de la Dernier.

Le premier coupe l'anticlinal des Cernies (coupe 4) et rejette 700 m plus au N la ligne séparant le Malm de l'anticlinal et le Valanginien du synclinal du Solliat. Dans la région tabulaire, son effet est vertical, dans le sens d'un affaissement de la lèvre est, puis sa trace se perd dans la pente qui domine le poste de douane (point 923).

A l'E du décrochement (coupe 3), l'anticlinal des Cernies n'existe plus; la zone tabulaire est réduite à un palier étroit que suit la route dominant la rive gauche de l'Orbe. Au NW, dans la Côte de Pralioux, les bancs se redressent contre le flanc de l'anticlinal du Mont d'Or, tandis que de l'autre côté du palier, ils s'infléchissent faiblement vers le SE pour former le large synclinal de la source de

¹⁾ A notre connaissance, aucun relevé géologique détaillé n'avait été fait lors de la construction. Les chemins de fer fédéraux consultés à ce sujet n'ont pu nous fournir qu'un profil géologique plus que sommaire.

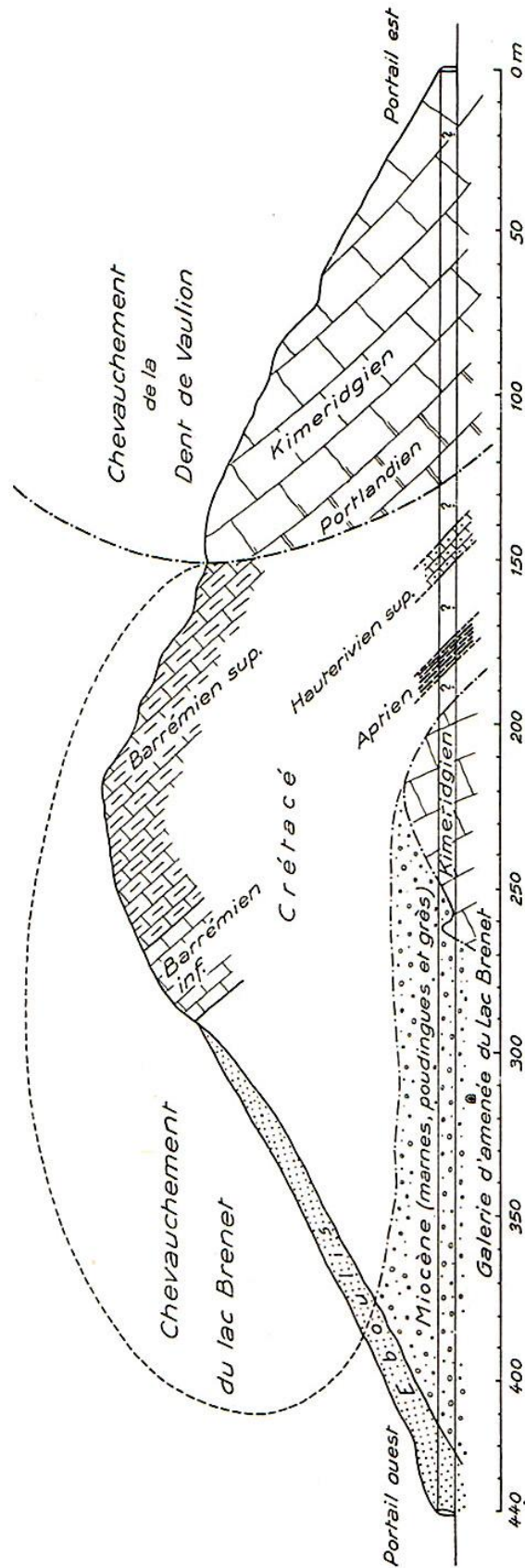


Fig. 23. Coupe schématique du tunnel des Epoisats.
Echelle 1 : 2000.

l'Orbe. En réalité, ce nouveau pli ne devient distinct du synclinal du Solliat (Pâturage d'Orzeires) qu'à partir du chalet du Mont d'Orzeires où prend naissance une petite ride anticlinale qui les sépare. Cette dernière acquiert de l'importance en direction de l'E et devient finalement un pli aigu, vertical, dont l'axe passe à peu près par le château d'eau de l'usine électrique. Nous l'appellerons l'anticlinal du Crêt des Alouettes.

Le Crêt des Alouettes est interrompu brusquement à l'E et son sommet 1078 m domine le fond de la vallée d'une hauteur de plus de 300 m. Cette coupure est particulièrement impressionnante, quand on considère de Vallorbe ce massif escarpé, dressé comme une aiguille sombre au-dessus du thalweg. On en trouve la cause dans un petit vallon situé au pied du versant oriental, où l'on peut voir le Séquanien inférieur du Crêt des Alouettes en contact avec l'Urgonien du synclinal de Vallorbe (coupe 2). L'accident remarquable qui sépare ces deux terrains est le décrochement de la Dernier. Sa trace se retrouve de l'autre côté de la rivière, dans le grand couloir de la Côte de Pralioux, puis se perd dans les escarpements supérieurs.

Le décrochement de la Dernier a des effets considérables sur les plis qu'il traverse. L'anticlinal du Crêt des Alouettes et le synclinal de la source de l'Orbe sont supprimés; dans leur axe vient se placer le synclinal de Vallorbe, prolongement lui-même de celui de Joux.

Dans la Côte de Pralioux, le palier fait place aux plis secondaires représentés sur la coupe 1, qui figurent déjà dans l'ouvrage de NOLTHENIUS (55, coupe 19), ainsi que dans la publication de COLLOT sur le tunnel du Mont d'Or (86). Il s'agit d'un petit synclinal de Portlandien et d'un pli-faille dont l'une des lèvres est formée par la puissante série de Malm qui domine la gare de Vallorbe, et l'autre, par le Crétacé qui pointe dans les éboulis au pied des escarpements de Jurassique.

NOLTHENIUS pensait que le jambage jurassique du pli-faille et le synclinal de Portlandien correspondaient respectivement à l'anticlinal du Crêt des Alouettes et au synclinal de la source de l'Orbe, mais il les raccordait d'une façon assez confuse en supposant que la faille du pli, changeant de direction, passait au pied du Crêt des Alouettes.

Pour nous qui connaissons l'existence du décrochement de la Dernier, l'identité de ces plis ne fait aucun doute. Comme le synclinal de Joux, l'anticlinal du Crêt des Alouettes et le synclinal de la source de l'Orbe ont été tranchés par le décrochement et leur partie orientale, rejetée 500 m au N, est venue se plaquer contre le flanc du Mont d'Or.

III. Les fenêtres.

(Fig. 24 et 25; coupes 7, 8, pl. 1.)

Le vallon de Sagnevagnard-Epoisats, 500 m à l'E du Pont, est situé dans le plan axial du pli chevauchant de la Dent de Vaulion. Les collines de l'Aouille et des Agouillons et la crête boisée de la Dent de Vaulion qui le limitent, les premières à l'W et la seconde à l'E, sont les deux flancs de l'anticlinal dont le cœur est constitué par l'Argovien et le Dogger qui affleurent au fond du vallon.

Le chemin qui quitte la route des Epoisats au point 1083 passe d'abord entre la colline de la Corne (1100 m) et le Crêt à Pilet (1111 m) dont l'Argovien est visible, puis après avoir contourné l'angle de la tourbière, il pénètre dans un massif rocheux et boisé. Au lieu du Séquanien inférieur que l'on s'attend à y rencontrer, on trouve des calcaires jaunes qui appartiennent sans aucun doute, et si surprenant que cela paraisse, au Valanginien. Un peu plus loin du reste, on découvre à leur suite et en concordance des calcaires plaquetés indiscutablement portlandiens (fig. 24).

De quoi s'agit-il? Certainement d'une fenêtre, c'est-à-dire d'un affleurement du socle, sur lequel reposent les terrains charriés de la Dent de Vaulion.

Des recherches détaillées ont montré que cette fenêtre de Sagnevagnard est plus étendue qu'il ne le semblait au premier abord. Elle forme un petit plateau, orienté du S au N, long de près d'un kilomètre, large de 300 m. Son contour est marqué à l'W par le contact avec l'Argovien visible ou recouvert de tourbe, et ailleurs par une petite dépression parsemée de dolines qui la sépare du Séquanien et du Kimeridgien chevauchants. La fenêtre elle-même montre, sur la plus grande partie de son étendue, du Portlandien accompagné de quelques lambeaux de Valanginien et de Purbeckien, et d'un

paquet plus important de Kimeridgien avec Virgulien fossilifère. Cet ensemble est traversé par quatre failles obliques. Le pendage est généralement W ou NW, sauf dans le compartiment méridional.

Une seconde fenêtre existe, environ 400 m au SSW de la première, au bord de la route du Molendruz et non loin de la ferme des Places. A cet endroit, la route traverse du Malm charrié d'inclinaison variable, qui fait place tout à coup à un affleurement de Valanginien vertical, très caractéristique, malgré l'absence de fossiles en bon état. Les deux terrains sont séparés par une brèche de friction de 80 cm d'épaisseur, formée de cailloux de Jurassique striés, dans un grossier ciment laminé (fig. 25).

Cette petite fenêtre est moins typique que l'autre, puisque d'un côté elle est limitée par le glaciaire; mais il est certain, et c'est l'essentiel, que son Valanginien est recouvert en discordance par le Kimeridgien.

Les fenêtres des Places et de Sagnevagnard sont intéressantes à tous égards. C'est la première fois — à notre connaissance tout au moins — qu'on en signale d'aussi caractéristiques dans le Jura¹⁾. Effectivement, elles sont restées ignorées des géologues qui ont fait avant nous des recherches dans cette région. Pourtant SPRECHER (52, fig. 3 de la dernière planche) et NOLTHENIUS (55) connaissaient le lambeau de Valanginien des Places avec sa brèche de friction dont ils faisaient du Purbeckien. Ils le rattachaient directement au Valanginien du flanc sud-est du synclinal de Joux, en quoi ils avaient raison, mais sans se douter qu'il se prolongeait au N sous le Malm. Maintenant nous le savons, puisqu'il réapparaît à Sagnevagnard.

Ainsi l'existence de ces fenêtres démontre d'une façon péremptoire que le mouvement de la Dent de Vaulion n'est pas un simple déversement, ni une torsion, mais qu'il s'agit bel et bien d'un véritable chevauchement de l'anticlinal du Bucley-Dent de Vaulion, par-dessus le synclinal de Joux.

La discordance entre terrains chevauchants et terrains chevauchés est telle qu'il faut bien supposer, en attendant que ce problème soit étudié pour lui-même, que les premiers se sont avancés sur la surface préalablement usée des seconds.

Le phénomène du charriage aurait donc été précédée d'une période d'érosion.

Il reste à expliquer la position des deux fenêtres. Ainsi que nous l'avons remarqué précédemment, celle de Sagnevagnard n'étant pas alignée sur l'autre, doit avoir été déplacée par un accident profond, indépendant, cela va sans dire, du chevauchement proprement dit. S'agit-il du décrochement de Pierre Punex qui se prolongerait jusque-là? Ou bien le territoire de Sagnevagnard aurait-il été entraîné dans le mouvement qui a produit le chevauchement du lac Brenet? Il est possible que les deux influences aient agi successivement.

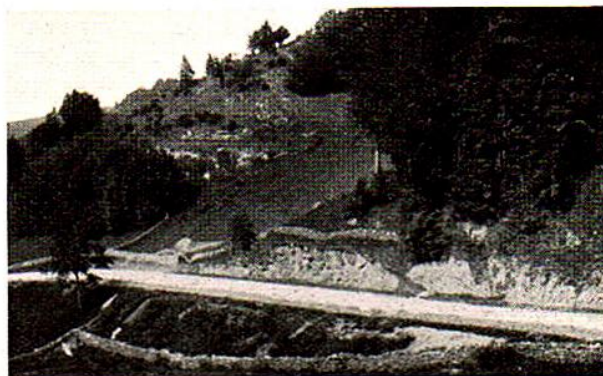


Photo Aubert.

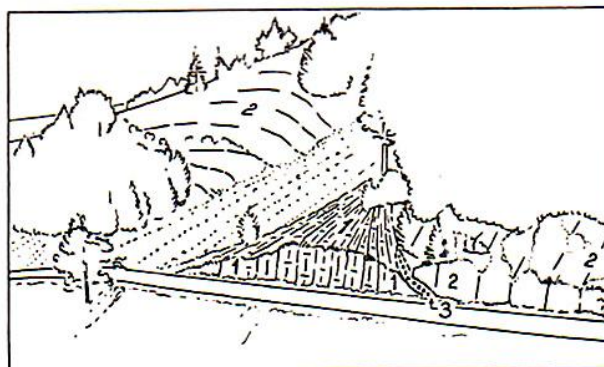


Fig. 25. La fenêtre des Places. Vue prise du Sud.

- 1 = Valanginien
- 2 = Kimeridgien charrié
- 3 = Brèche de friction

¹⁾ Celle de Nunningen (Feuille Laufen-Mümliswil) émerge des éboulis.

IV. Le lambeau de recouvrement de la Dernier.

(Fig. 26; coupe 2, pl. 1 et carte détaillée.)

Au pied des escarpements du Crêt des Alouettes qui s'élèvent au SW de Vallorbe, s'appuie un contrefort boisé, coupé de petites parois, portant sur la carte le nom de «Les Chenevières».

C'est sa partie orientale, située tout près de l'usine électrique de la Dernier, qui va faire l'objet de ce paragraphe. NOLTHENIUS qui a étudié ce territoire, ne cache pas qu'il lui a donné du fil à retordre; dans la description qu'il en a faite (55, p. 24), il se demande, mais sans oser formuler une hypothèse précise, si certain lambeau de Kimeridgien qu'il y a trouvé et qui lui parut curieux, n'appartient pas à l'anticlinal de la Dent de Vaulion.



Fig. 26. Lambeau de recouvrement de la Dernier.

E = Eboulis	S = Séquanien
U = Urgonien (Barrémien supérieur)	A = Argovien
K = Kimeridgien	TD, d = Trace du décrochement de la Dernier

C'est un fait que l'exploration de cette région n'est pas facile; la végétation et les éboulis cachent beaucoup de choses. Mais ce que l'on parvient à découvrir, à force de chercher, ne manque pas d'être surprenant. La plus grande partie est occupée par du Kimeridgien disloqué. Parmi les éboulis, au pied nord des Chenevières, apparaît le Séquanien dont on reconnaît les niveaux oolithiques caractéristiques de la base et du sommet. Jusque-là, il n'y a rien d'extraordinaire. Mais ce n'est pas sans stupéfaction que l'on découvre des pointements d'Urgonien sous le Kimeridgien, deux le long de la lisière orientale et deux autres au fond d'un petit ravin d'érosion rempli d'éboulis. L'un de ces derniers est également en contact avec le Séquanien inférieur. Que signifie cette espèce de mosaïque?

Le Kimeridgien repose en discordance sur le Séquanien et l'Urgonien; on peut le constater dans le petit ravin. Il s'agit donc d'un lambeau de recouvrement très mince, et si nous pouvions le soulever, nous verrions dessous l'agrandissement de ce qui apparaît dans le ravin, c'est-à-dire du Séquanien inférieur et de l'Urgonien en contact anormal. Le Séquanien appartient au socle du Crêt des Alouettes, l'Urgonien au synclinal de Vallorbe. L'un et l'autre sont donc séparés par la cassure importante que nous avons appelée le décrochement de la Dernier.

Le lambeau de Kimeridgien, superposé à la trace de cet accident, mesure environ 1 km de long et 200 m dans sa plus grande largeur. La dépression urgonienne et séquanienne le partage en deux lames, l'une allongée et effilée en direction du S, l'autre étalée jusqu'à une cinquantaine de mètres de l'Orbe. Sa démarcation est immédiate au contact des deux autres terrains; ailleurs, elle présente quelques difficultés, mais la morphologie aidant, il est possible de la faire avec précision. Les observations de pendage et de faciès qui ont pu être faites malgré l'état de fissuration de la roche, donnent une inclinaison variant de 30° à 80°, en direction NW-N-NE, et permettent de se rendre compte que l'extrémité nord appartient au Kimeridgien supérieur, tandis que la pointe sud se rapproche du Séquanien; on peut en conclure que, dans l'ensemble, le lambeau est en position normale.

NOLTHENIUS signale un plan de faille dans le lit du ruisseau qui descend de Seignerets par la Poueta Comba. Effectivement, on y voit, près de l'endroit où le chemin s'en écarte, un affleure-

ment d'Argovien vertical, recouvert en discordance par du Kimeridgien (ou du Séquanien ?). Le plan de contact incliné de 40° WNW, porte des stries dirigées au NNW.

Le lambeau de la Dernier appartient au chevauchement de la Dent de Vaulion, cela ne fait aucun doute. Mais comment a-t-il pu arriver jusque-là ?

Au Montagnat, 500 m au NE, NOLTHENIUS a indiqué un second lambeau de Kimeridgien en contact avec de l'Urgonien; 350 m plus à l'E, au Plat de la Raz, il existe un nouvel affleurement de Malm qui forme, au S de Vallorbe, le bord de la masse charriée. Les trois lambeaux sont disposés à la même hauteur, et de toute évidence ils ont la même origine. Ce sont les témoins de la carapace jurassique du pli chevauchant, dont on connaît d'autre part le noyau de Dogger à la Poueta Comba et au Veratroz. Si cette couverture n'est pas complète, c'est qu'elle a disparu partiellement par érosion, à moins qu'elle ne se soit déjà disloquée et partagée en trois masses divergentes lors de son mouvement. Car celui-ci a été sans doute moins simple qu'il ne le paraît à première vue. A la Dernier, par exemple, le Jurassique et le Dogger sont en disharmonie. Cela ressort du fait que le lambeau est en position normale et que sa pointe s'insinue dans la Poueta Comba, à côté du Bathonien.

Le Malm et le Dogger, séparés par les niveaux marneux et glissants de l'Argovien et du Callovien, ne se sont pas déplacés en une seule masse. Pendant que le noyau du pli s'avavançait sur le plan de chevauchement principal, la couverture jurassique, peut-être détachée de sa base, put glisser pour son compte sur les marnes sous-jacentes et s'étaler au pied du Jurassique moyen comme une sorte de rideau dont il reste aujourd'hui trois témoins: les lambeaux de la Dernier, du Montagnat et du Plat de la Raz. La direction de ce mouvement est indiquée par la direction NNW des stries signalées ci-dessus. Un phénomène de ce genre a été décrit par VINCIGENNE près de Chésery (108).

Relevons encore le rôle déterminant du relief de l'avant pays. A l'W du décrochement de la Dernier, le chevauchement ayant été arrêté par le Mont d'Orzeires, le Jurassique n'a pas pu effectuer son glissement indépendant; à l'E, au contraire, cet obstacle n'existant plus, rien ne s'est opposé au libre écoulement des terrains supérieurs sur les marnes glissantes qui les soutenaient mal.

Les enseignements d'ordre orogénique que nous apporte le lambeau de recouvrement de la Dernier sont trop évidents pour qu'il soit nécessaire de nous y arrêter très longtemps.

Sa position discordante sur la trace d'un décrochement qui rapproche le Séquanien et l'Urgonien, démontre — après les fenêtres et plus nettement encore — d'une part la réalité de chevauchement et d'autre part le fait que les terrains charriés se sont avancés sur une surface préalablement usée par l'érosion.

Enfin elle jette une vive lumière sur le mécanisme de tels phénomènes, en nous fournissant la preuve que le pli chevauchant s'est avancé à la manière d'un fluide, en contournant les obstacles de l'avant-pays, et que, à part le mouvement principal, des glissements secondaires se sont produits sur les niveaux marneux.

V. Les chevauchements.

Les bouleversements qui ont disloqué les plis jurassiens dans le voisinage de la Dent de Vaulion ont été produits par deux actions tectoniques successives: des décrochements et des chevauchements.

Dans ce paragraphe, nous nous proposons de traiter pour eux-mêmes les phénomènes de chevauchement.

1° Le chevauchement de la Dent de Vaulion.

Les descriptions qui précèdent nous ont montré que tous les plis de la chaîne du Mont Tendre ont subi un déplacement local vers le NW. C'est ce que nous appellerons le chevauchement de la Dent de Vaulion.

a) **Limites du chevauchement.** Un regard sur l'esquisse tectonique de la carte ou sur la figure 29 nous convaincra que cet accident n'atteint pas seulement le massif restreint de la Dent de Vaulion,

mais qu'il concerne un grand territoire en forme de trapèze, dont les sommets seraient approximativement Montricher, le Pont, Vallorbe et Juriens-Romainmôtier.

Le côté ouest de ce trapèze est la dislocation Montricher-le Pont; on sait que dans sa partie sud, elle est marquée par le contact du Kimeridgien de Châtel avec les terrains plus jeunes de la combe de la Verrière et au Pré de l'Haut par une faille bien visible. De là jusqu'au Mont du Lac, 1 km au S du Pont, la trace est moins nette dans un relief moutonné et très pauvre en bons affleurements. Elle forme pourtant quelques dépressions transversales; elle détermine des ruptures dans la continuité des bancs qui permettent, sinon de la suivre pas à pas, tout au moins d'être assuré de son existence.

Nous avons vu que cette première dislocation est doublée d'un second accident du même genre, parallèle au premier et situé environ un kilomètre à l'E. C'est la dislocation de Pétra Félix. Elle apparaît à l'E de Châtel (Roche de Châtel), traverse le Valanginien du Mollendruz, puis le bois de Pétra Félix, où sa trace est marquée par le contact anormal du Kimeridgien et du Crétacé. Ensuite, on la suit difficilement, mais on la retrouve près du chalet de la Dent, puis enfin aux Epuisats où elle sépare les affleurements d'Argovien et de Bajocien.

La petite base du trapèze, du Pont à Vallorbe, est indiquée très clairement par la discordance du Malm et du Crétacé jusqu'aux Epuisats, puis par le contact du Dogger et du Malm du Mont d'Orzeires entre les Epuisats et la Dernier, et au delà par la situation des lambeaux de recouvrement de la Dernier, du Montagnat et du Plat de la Raz.

Au NE, la ligne de démarcation du trapèze comprend le décrochement de Vaultion, pour la description duquel nous renvoyons à NOLTHENIUS qui l'a étudié en détail. Mais nous avons des raisons de croire que le décrochement de Vaultion n'est que la doublure d'un accident beaucoup plus important qui serait la véritable limite du charriage dans cette direction; c'est le décrochement de Sur Grati, auquel nous avons déjà fait allusion, mais que nous allons examiner de plus près sur la carte de NOLTHENIUS (123).

1500 m au SE de Vallorbe, le Kimeridgien de Sur Grati subit une brusque déviation d'environ 60° vers le NW, pour former cette longue traînée de Malm des Champs Neufs et du Plat de la Raz. NOLTHENIUS en attribue la cause à une sorte de torsion. Pourtant, cet accident présente de grandes analogies avec celui du Mont du Lac. Dans les deux cas, le Malm déborde brusquement des limites de l'anticlinal et s'avance sur le territoire du synclinal, interrompant la série régulière du Crétacé. Nous sommes donc en droit de penser que la dislocation de Sur Grati est du même genre que celle de Montricher-le Pont, et que par conséquent elle correspond au bord nord-est du chevauchement.

Toutefois, il faut reconnaître que les autres indices de son existence sont rares. Les mauvais affleurements de Sur Grati n'en fournissant aucun, il faut aller jusqu'à Sur les Planets, dans la vallée du Nozon, pour en retrouver un. A cet endroit, le Nozon fait un coude très significatif qui s'accorderait bien avec la présence d'un accident transversal. En continuant toujours dans la même direction, nous arrivons au Chalet Derrière, 3 km ESE de Vaultion. Nous avons vu que c'est là que prend fin l'anticlinal du Mont Tendre, et d'une façon si anormale que pour l'expliquer, il faut faire appel soit à une brusque chute axiale, soit à une cassure.

Dessignons maintenant la trace du décrochement de Sur Grati et prolongeons-la en direction du SE. Nous constatons alors qu'elle se dirige très exactement vers la vallée inférieure du Nozon, en amont de Pompaples. Or on sait, par les travaux de CUSTER (57, 124), que dans cette partie de son cours, le Nozon coule dans un fossé d'effondrement dont les cassures appartiennent au système de failles du Mormont.

Il y a là une relation intéressante, que SPRECHER (52) avait déjà relevée, entre la dislocation du Mormont et celle de la Dent de Vaultion. Pour le moment, il nous suffit de savoir qu'il existe vraisemblablement un accident transversal Pompaples-Vallorbe, qui est le bord nord-est du chevauchement.

La grande base du trapèze ne peut pas être déterminée d'une façon quelconque dans la molasse et sous le glaciaire du pied du Jura.

b) **Le plan de chevauchement.** Le charriage de la Dent de Vaultion s'est produit par translation sur une surface hypothétique, un plan de chevauchement, qui nous est connu par sa trace, c'est-à-dire par son intersection avec la surface du sol au bord de la zone déplacée et autour des fenêtres.

Dans l'ensemble, nous pouvons nous le représenter comme une sorte de vaste glissière qui s'enfonce en s'élargissant vers le SE.

Sur ses deux bords, le plan de chevauchement se subdivise en deux surfaces qui se relèvent jusqu'à leur rencontre avec la surface topographique, pour former les décrochements de Vaultion et de Sur Grati à l'E, les lignes de dislocations de Montricher-le Pont et Pétra Félix à l'W (fig. 29).

Dans ce dernier cas, les deux traces sont rigoureusement parallèles jusqu'à la hauteur du Pont, puis elles s'incurvent à l'E, la première plus rapidement que l'autre, et finissent par se rejoindre dans le vallon des Epoussats. Elles correspondent évidemment à deux demi-plans disposés comme les faces d'un dièdre dont la charnière émerge à leur point de concours.

Le demi-plan Montricher-le Pont, si l'on en juge d'après l'allure de sa trace, est une surface progressivement redressée vers le haut; l'autre semble se rapprocher davantage d'une surface plane, fortement inclinée vers l'ENE. Le calcul de leur pente moyenne serait facile, si l'on connaissait la direction de leur charnière.

On ne peut naturellement donner aucune précision au sujet du plan de décrochement de Sur Grati; en surface, celui de Vaultion paraît être à peu près vertical, mais son raccordement avec le plan principal est caché par les éboulis.

Dans la région frontale, la trace de la surface de chevauchement perd toute régularité; sur la carte, nous la voyons suivre une ligne sinueuse, monter et descendre, contourner des obstacles, en un mot, se mouler sur le relief de l'avant-pays. Nous avons démontré effectivement, à propos des fenêtres et du lambeau de la Dernier, que les terrains charriés se sont avancés sur un terrain préalablement modelé par l'érosion. C'est dire que dans toute cette zone, la surface de chevauchement coïncide avec l'ancienne surface topographique.

c) **Cassures et glissements secondaires.** Le chevauchement n'a pu se produire sans qu'il en résulte des ruptures dans les terrains en mouvement. Le synclinal de Vaultion et l'arête de la Dent paraissent à peu près intacts; en revanche, toute la partie bordière a été disloquée par des cassures dont beaucoup restent ignorées sous les éboulis.

Celles de l'Aouille, colline rocheuse qui domine le Pont, sont les plus visibles grâce à la présence du niveau à *Exogyra virgula*. Les monticules des Agouillons sont vraisemblablement séparés par une faille analogue, que l'on ne parvient pas à déceler. Ces accidents, ainsi que la faille de la Poueta Comba, et tous ceux qui passent inaperçus ont été sans doute déterminés par les irrégularités de la surface, sur laquelle le chevauchement s'est produit, tandis que jusqu'à maintenant, nous n'avons jamais pu constater l'influence inverse.

Il existe encore d'autres dislocations secondaires que l'on n'a pas marquées sur la carte pour éviter la surcharge, mais qui sont intéressantes en ce sens qu'elles nous renseignent sur le mécanisme du chevauchement. Lorsque la démarcation de l'Argovien et des calcaires du Jurassique supérieur peut être faite d'une façon assez précise, on constate que leur position n'est jamais concordante. Cela est particulièrement net à Sagnevagnard et à la Corne (E du Pont), où la limite des terrains indiquée par la morphologie, coupe en oblique les bancs de Séquanien ou de Kimeridgien. Le toit de l'Argovien correspond donc à une surface de glissement, sur lequel ont avancé les paquets rigides du Jurassique supérieur calcaire. C'est ainsi que nous avons interprété la position du lambeau de recouvrement de la Dernier.

On peut sans doute généraliser et admettre que ce phénomène se produit à tous les contacts de terrains rigides et de terrains mous, lorsque la pression est suffisante pour rompre leur adhérence.

d) **Rejets.** La figure 27 montre les déplacements qu'ont subis les axes des trois plis de la chaîne du Mont Tendre, du fait de la dislocation de la Dent de Vaultion. Dans la partie supérieure du dessin, les axes, obtenus conventionnellement en suivant la médiane des affleurements des terrains les plus

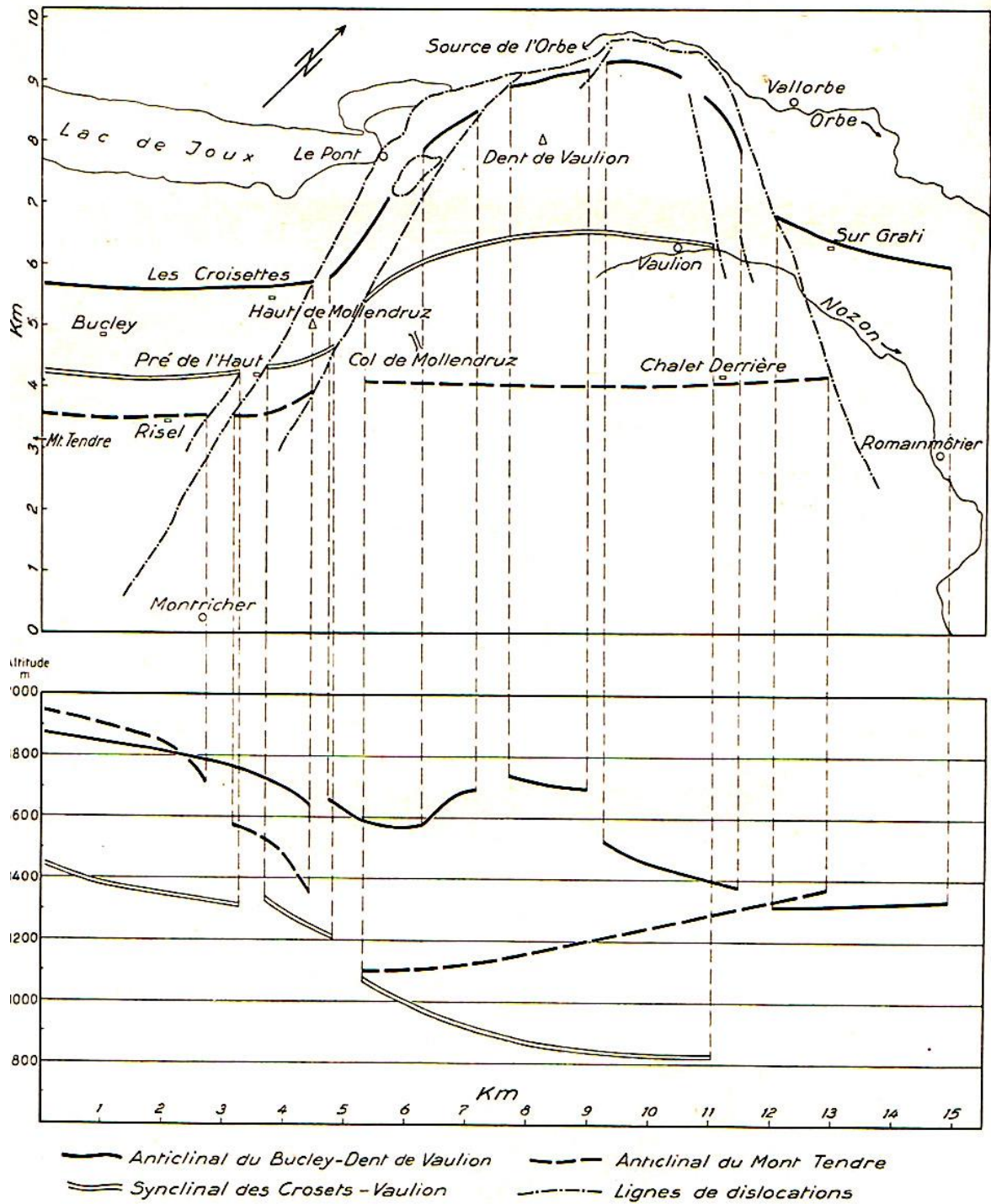


Fig. 27. Déplacement de l'axe des plis dans la région de la Dent de Vaulion.

Les axes ont été dessinés au niveau du Purbeckien.

En haut: rejets horizontaux

En bas: rejets verticaux

Echelle 1: 100 000.

anciens ou les plus jeunes suivant qu'il s'agit d'un anticlinal ou d'un synclinal, sont représentés en plan. La moitié inférieure indique les dénivellations de l'axe des plis, au niveau du Purbeckien.

La figure peut se passer de longs commentaires. Constatons simplement que les rejets horizontaux vont en augmentant de l'anticlinal du Mont Tendre au synclinal Croset-Vaulion et de celui-ci au pli du Bucley-Dent de Vaulion. En ce qui concerne les rejets verticaux, la dislocation correspond à un brusque affaissement des deux premiers plis, puis à un lent redressement. L'anticlinal du Bucley subit des variations d'altitude extraordinaires au premier abord, mais qui s'expliquent très bien, si l'on songe que dans toute sa partie centrale, il repose sur une ancienne surface topographique.

e) Conclusions relatives au chevauchement. Le chevauchement de la Dent de Vaulion est une réalité; l'existence des fenêtres et du lambeau de recouvrement de la Dent le démontre d'une façon péremptoire.

Toute la région comprise entre Montricher, le Pont, Vallorbe et Romainmôtier y a participé, c'est-à-dire qu'elle s'est déplacée en pénétrant à l'intérieur de la chaîne jurassienne. Le phénomène est frappant dans la région frontale, où l'anticlinal du Bucley-Dent de Vaulion s'est avancé sur le synclinal de Joux, à la manière d'une petite nappe, en se déformant au gré des accidents topographiques qui se trouvaient devant lui.

Le reste du territoire charrié, c'est-à-dire le synclinal de Vaulion et l'anticlinal du Chalet Derrière, a exécuté un mouvement de moindre envergure, sans subir de déformations, ni de dislocations importantes, comme si cette énorme masse s'était déplacée d'un seul bloc.

La comparaison des deux zones bordières latérales du chevauchement est intéressante. Au NE, les lèvres des décrochements de Sur Grati et de Vaulion sont simplement juxtaposées, sans le moindre accident secondaire. A l'W, au contraire, la lèvre chevauchante de la ligne de dislocation Montricher-le Pont s'est soulevée par endroits pour former des bourrelets transversaux — Châtel-sud, Haut de Mollendruz — qui témoignent d'une violente pression oblique. On en peut conclure que la force orogénique qui a produit le chevauchement, n'a pas agi symétriquement par rapport aux limites latérales, mais que sa direction devait être approximativement celle du bord nord-est, c'est-à-dire l'WNW.

Le phénomène du chevauchement de la Dent de Vaulion nous apparaît maintenant d'une façon très claire: sous l'action d'une poussée dirigée à l'WNW, le trapèze Montricher-le Pont-Vallorbe-Romainmôtier a été enfoncé comme un coin à l'intérieur de la chaîne.

Cette hypothèse n'est pas satisfaisante à tous égards; par exemple, elle n'explique pas l'abaissement axial de tous les plis, ni la faille de Risel et la présence de Valanginien dans la combe de la Verrière. Elle ne justifie pas non plus la forme en cuvette du synclinal de Vaulion, car on ne peut admettre que celui-ci ait pu s'ouvrir de la sorte sans se briser, au cours du chevauchement.

C'est pourquoi nous sommes enclins à penser que ce territoire était déjà disloqué par des décrochements transversaux lorsque le chevauchement s'est produit.

2° Le chevauchement du lac Brenet.

Il faut rappeler ici l'existence du petit chevauchement du lac Brenet qui a été étudié en détail dans un paragraphe précédent (v. p. 100). On se souvient qu'il s'agit d'une masse de Crétacé du synclinal de Joux, qui a été soulevée et dont une partie a été projetée dans l'échancrure de l'anticlinal de la Côte, entre le Pont et le Mont d'Orzeires. On sait également que ces terrains sont chevauchés à leur tour par le Malm de la Dent de Vaulion.

Qu'il y ait entre les deux chevauchements d'autres rapports qu'une simple superposition, cela ne fait aucun doute; quant à dire lesquels, il n'y faut pas songer. On peut seulement poser l'alternative suivante: les deux charriages sont deux phénomènes parallèles, en ce sens qu'ils se sont produits simultanément, mais indépendamment l'un de l'autre, sous l'action de la même force ou de deux forces identiques. Ou bien le charriage du lac Brenet est un effet secondaire de l'autre, c'est-

à-dire qu'il est le résultat de la pression qu'a subie le remplissage crétacé du synclinal de Joux, de la part des masses charriées de la Dent de Vaulion.

Si tentante que soit cette dernière explication, nous croyons pourtant qu'il faut la rejeter, car nous n'avons jamais pu observer la moindre déformation des terrains chevauchés par les terrains chevauchants, dont la masse était sans doute trop faible pour exercer une action coercitive très considérable.

VI. Les décrochements.

L'avant-pays de la Dent de Vaulion est disloqué par trois décrochements dirigés du S au N que nous allons étudier attentivement, bien qu'il en ait déjà été question dans les paragraphes précédents.

1° Le décrochement Pontarlier-Vallorbe. La grande dépression qui s'étend de Vallorbe à Pontarlier est déterminée par un accident transversal, dont nous devons tenir compte, bien qu'il figure en dehors de notre territoire. En fait, il ne s'agit pas d'un décrochement dans le sens restreint du terme, mais d'une zone linéaire disloquée où les plis sont interrompus, déformés et déplacés par des cassures. Malheureusement il n'existe pas de carte assez détaillée de cette région qui permette de se rendre compte de la nature exacte de ce phénomène intéressant.

Sur la carte de NOLTHENIUS (123) figure l'extrémité de l'accident située sur territoire suisse; c'est la vallée inférieure de la Jougne, large dépression remplie de glaciaire et de Crétacé, comme une sorte de synclinal transversal. La faille qui sépare le Malm du Crétacé au-dessus de Vallorbe s'y rattache évidemment.

2° Le décrochement de la Dernier. Nous en avons parlé à plusieurs reprises déjà. Sa trace est particulièrement nette au pied du Crêt des Alouettes au contact du Séquanien inférieur et de l'Urgonien; on la retrouve dans le grand couloir d'éboulis de la rive gauche, puis elle se perd dans les escarpements supérieurs. Au S elle disparaît sous le lambeau de recouvrement, puis sous le Dogger de la Poueta Comba. Le plan de décrochement plonge très fort à l'E. Le rejet est horizontal avec un décalage de la lèvre orientale de plus d'un kilomètre vers le N.

3° Le décrochement de Pierre Punex. Le col de Pierre Punex qui met en communication le bassin du lac Brenet avec celui de Vallorbe, est déterminé par un décrochement déjà connu, dont la trace est marquée dans sa partie méridionale par une série d'accidents topographiques ou par le contact anormal du Valanginien et du Malm. Plus au N, l'accident n'est plus guère visible en surface, mais son existence est mise en évidence par la limite supérieure du Séquanien dans la zone subtabulaire située au NW de la source de l'Orbe. Mais on ne peut le suivre au delà, dans la Côte de Pralioux.

Dans cette région, son rejet est vertical dans le sens d'un affaissement de la lèvre orientale, tandis qu'à Pierre Punex son action s'est traduite par le déplacement du même élément vers le N. Au même endroit, le décrochement disparaît sous les terrains charriés du lac Brenet et de la Dent de Vaulion. Mais son influence se fait encore sentir en profondeur sur l'anticlinal de la Côte et peut-être aussi sur le synclinal de Joux y compris son versant sud-est, ainsi que nous l'avons imaginé pour expliquer le décalage des fenêtres l'une par rapport à l'autre.

4° Relations entre les décrochements et les chevauchements. En surface, la dislocation Pontarlier-Vallorbe se perd dans les alluvions de la vallée de l'Orbe, tandis que les décrochements de la Dernier et de Pierre Punex disparaissent sous les chevauchements. On peut se demander si cette interruption est bien réelle, et s'étonner, par exemple, qu'un accident de l'importance de celui de Pontarlier-Vallorbe ne se prolonge pas jusqu'à la bordure interne du Jura. En tout cas, rien ne nous empêche de penser que ces trois décrochements se continuaient vers le S avant que ne se produisissent les chevauchements qui déplacèrent ou effacèrent leurs traces. Mais avant de développer cette hypothèse, il convient de préciser certains faits et quelques conséquences des observations qui précèdent:

a) Les décrochements sont antérieurs aux chevauchements. L'étude du lambeau de recouvrement de la Dernier est convaincante à cet égard.

b) Les deux extrémités de l'anticlinal du Bucley-Dent de Vaulion (Bucley proprement dit et Sur Grati) qui n'ont pas participé au chevauchement, sont pourtant décalées l'une par rapport à l'autre d'environ un kilomètre. Elles sont donc séparées par un accident transversal, indépendant du chevauchement.

c) Ce ne sont pas seulement les territoires charriés qui ont subi un affaissement, mais aussi les zones voisines. C'est le cas, par exemple, du synclinal de Joux entre le Pont et Vallorbe, de la combe de la Verrière par rapport à l'anticlinal du Mont Tendre. On l'observe aussi sur la lèvre est du décrochement de Pierre Punex (Roche des Arcs) et à l'extrémité de l'anticlinal du Bucley, aux Croisettes.

d) Dans leur partie méridionale, les dislocations de Montricher-le Pont et de Pétra Félix, ressemblent plus à des décrochements qu'à des plans de chevauchements. Relevons en particulier le parallélisme de leur trace et la simple juxtaposition de leurs lèvres respectives, au bas de la combe de la Verrière pour l'une et à la Roche de Châtel pour l'autre.

e) En prolongeant vers le S, la trace du décrochement de la Dernier, compte tenu de l'inclinaison du plan de faille vers l'E, on aboutit approximativement dans la combe de la Verrière, en coïncidence avec la trace de la dislocation de Montricher-le Pont. On peut donc se demander si ces deux accidents ne se raccordent pas l'un à l'autre.

Nous sommes maintenant en mesure de préciser notre hypothèse (fig. 28 et 29):

L'accident tectonique Pontarlier-Vallorbe ne s'interrompt pas dans la vallée de l'Orbe, mais il se prolonge vers le SSW par toute la zone disloquée et affaissée de la Dent de Vaulion. On pourrait dire aussi que ce décrochement fait place à un système de cassures secondaires dont nous allons citer les principales:

1° La faille de Risel (3 km NW du village de Montricher) qui coupe l'anticlinal du Mont Tendre.

2° Le décrochement de Pierre Punex.

3° Le décrochement de la Dernier prolongé jusqu'à Montricher, dont toute la partie méridionale est devenue, à la suite du chevauchement, la dislocation Montricher-le Pont.

4° Le décrochement de Pétra Félix parallèle au précédent et transformé ensuite en dislocation de Pétra Félix. Dans la vallée de Vallorbe, il n'est pas connu; mais on peut se demander si la disparition du Crétacé et la formation du grand couloir entre la gare et l'entrée du tunnel ne sont pas en relation avec sa présence dans cette région.

5° Les décrochements de Sur Grati et de Vaulion qui devaient exister avant le chevauchement, mais peut-être sous la forme de failles à rejet vertical comme celles du Mormont dont elles étaient le prolongement; autrement on ne saurait comment expliquer l'interruption du synclinal de Vaulion et de l'anticlinal du Chalet Derrière.

Ces conjectures reposent sur des bases moins fragiles qu'il ne le paraît au premier abord. On se souvient que le chevauchement ne suffit pas à tout expliquer. Par conséquent il faut bien admettre qu'au moment où il s'est produit, la région de la Dent de Vaulion n'avait pas la même ordonnance que les autres parties du territoire. Cela étant admis, il est assez naturel de penser que ces irrégularités avaient pour origine le prolongement méridional des accidents dont on retrouve la trace dans l'avant-pays, sinon il faudrait en imaginer d'autres.

Reprenons l'exemple du synclinal de Vaulion dont la forme est inconciliable avec l'hypothèse d'un simple chevauchement. Nous admettons maintenant que cette forme de cuvette est antérieure au chevauchement et qu'elle a été déterminée par les décrochements de Pierre Punex, Pétra Félix et Vaulion. Le chevauchement n'a fait que déplacer cet ensemble au NW, sans le déformer. Cette explication nous semble parfaitement admissible. De toute façon, nous ne voyons pas par quoi on pourrait la remplacer.

VII. L'érosion ancienne.

A ces influences d'ordre tectonique vient s'ajouter un troisième facteur d'un tout autre genre, qui est aussi une des conditions de l'orogénie locale.

Nous avons parlé à plusieurs reprises d'une ancienne surface topographique et d'une période d'activité érosive antérieure au mouvement de la Dent de Vaulion. L'idée est de NOLTHENIUS; à la page 113 de son ouvrage, il expose l'hypothèse suivant laquelle l'édification de la Dent de Vaulion se serait faite en deux temps, séparés par une phase d'érosion. A vrai dire — il le reconnaît lui-même — ses arguments ne sont pas très convaincants. Au contraire, nos propres recherches nous ont fourni des motifs d'accepter pour certaine la supposition de NOLTHENIUS.

De deux choses l'une: ou bien les terrains chevauchants se sont avancés sur des plis intacts soit en les bousculant, soit en se superposant à eux; ou bien le mouvement s'est produit sur une surface d'érosion irrégulière, sur laquelle les masses charriées reposent en discordance. Or, partout où il est possible d'observer le contact, c'est la seconde éventualité qui se vérifie.

D'autre part, la position du lambeau de recouvrement de la Dernier, la forme des fenêtres et celle du bord des terrains charriés, ainsi que la coupe du tunnel, ne laissent aucun doute à ce sujet. Nous l'avons exposé avec assez de détails dans les paragraphes précédents pour qu'il soit inutile d'y revenir.

Les données manquent pour reconstituer l'ancienne surface topographique. NOLTHENIUS pensait que l'anticlinal de la Dent de Vaulion avait occupé l'emplacement d'une vallée qui reliait celle de Joux au vallon de Vallorbe. Nous-même, en présence de la disparition de l'anticlinal de la Côte, nous avons admis l'existence d'une ancienne dépression sous le lac Brenet, le Pont et les Agouillons. Au lieu d'une vallée ouverte à l'E, ne s'agissait-il pas plutôt d'un bassin fermé, d'un poljé? Ce serait en tout cas plus conforme à la morphologie actuelle du Jura.

NOLTHENIUS a remarqué aussi très justement que dans toute la partie centrale du chevauchement, le Malm fait défaut dans le flanc renversé. Il en conclut que l'anticlinal de la Dent de Vaulion s'est «divisé en deux, ses parties ont pivoté comme les battants d'une porte double. Le noyau de Dogger s'est écoulé ensuite par cette ouverture». Cela peut s'expliquer mieux et plus simplement par l'effet de l'érosion, en supposant par exemple que le flanc nord-ouest de l'anticlinal de la Dent de Vaulion était entaillé par un cirque dans le genre de celui du Mont d'Or, au fond duquel affleuraient l'Argovien et le Dogger.

Avec NOLTHENIUS, nous pensons que les effets de l'érosion ancienne n'ont pas été déterminants pour le chevauchement. Néanmoins, ils ont facilité le mouvement de la bordure du charriage, en débarrassant l'avant-pays et en découvrant les niveaux marneux profonds sur lesquels s'est effectué le glissement des calcaires supérieurs.

VIII. Résumé et conclusions.

Les plis de la vallée de Joux et des chaînes du Mont Tendre et du Risoux sont interrompus dans une zone bien déterminée, au voisinage de la Dent de Vaulion, par des dislocations importantes qui bouleversent complètement leur tectonique. On en attribue la cause à trois influences essentielles qui sont intervenues successivement: les décrochements transversaux, l'érosion ancienne, les chevauchements.

1° Les **décrochements transversaux** (fig. 28). Après un premier plissement du Jura, l'accident Pontarlier-Vallorbe se prolongeait sans doute au S du vallon de Vallorbe, par un système de décrochements secondaires et de failles, qui délimitaient dans la première zone de la chaîne un compartiment affaissé et partageaient les plis en plusieurs segments déplacés et déformés les uns par rapport aux autres.

Les plus orientales de ces cassures (décrochements de Vaulion et de Grati) étaient et sont encore dans le prolongement de celles du Mormont (voir esquisse tectonique et 125), auxquelles il semble possible de les raccorder.

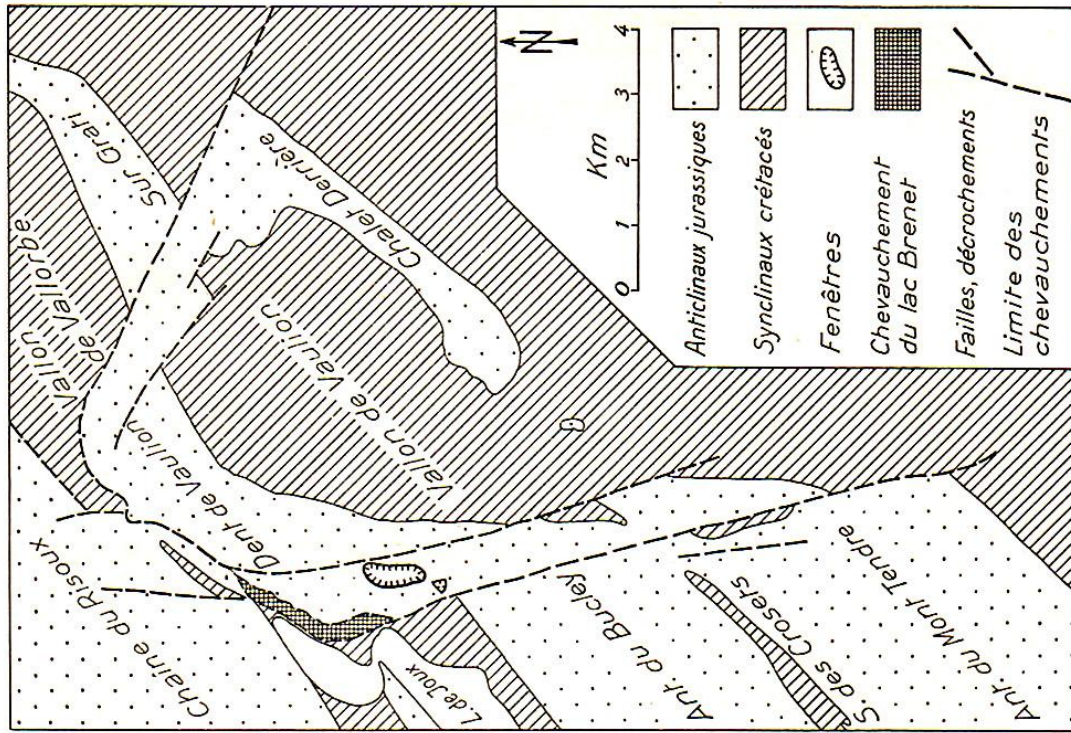


Fig. 29. Après les chevauchements (état actuel).

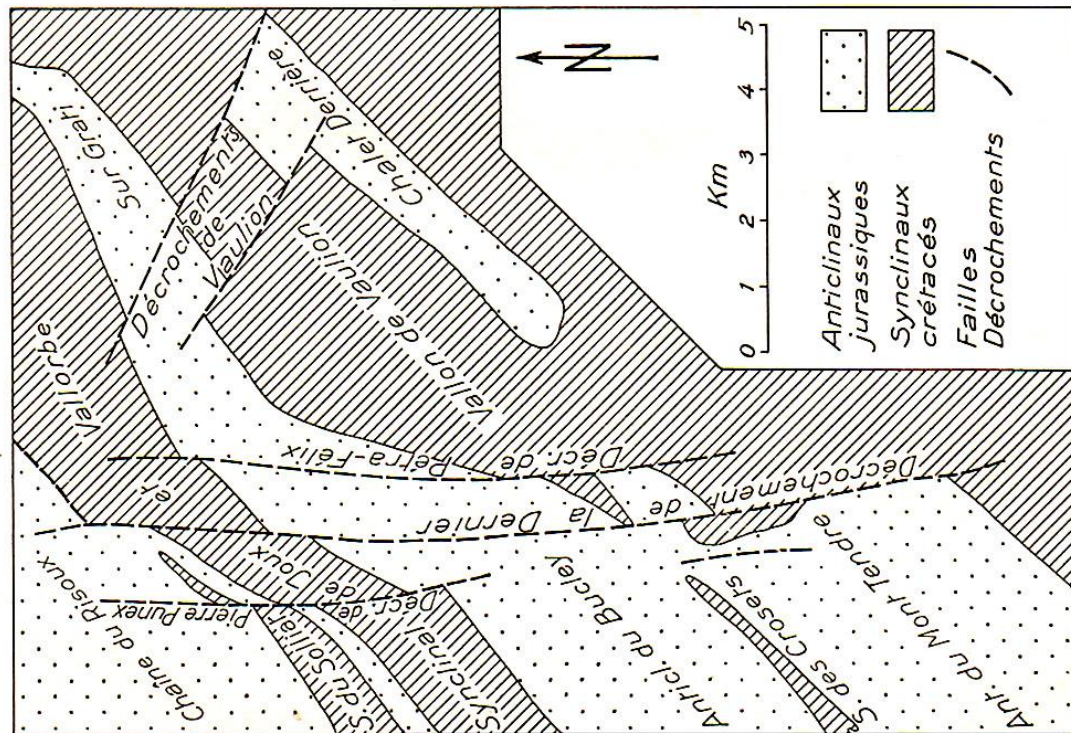


Fig. 28. Avant les chevauchements.

Echelle 1:100 000.

2° L'érosion ancienne. A cette première phase du plissement succéda une période de calme orogénique, au cours de laquelle la surface de la chaîne fut modifiée par l'érosion. On sait qu'une dépression, probablement fermée, se forma à l'emplacement actuel du lac Brenet et de la colline des Agouillons; on présume aussi qu'un cirque d'érosion se creusa dans le versant nord-ouest de l'anticlinal de la Dent de Vaulion.

3° Les chevauchements (fig. 29). Puis il se produisit une nouvelle poussée orogénique en direction de l'WNW, qui réussit à ébranler la zone affaiblie par les décrochements et l'érosion.

Le compartiment en forme de trapèze limité à l'W par le décrochement de la Dernier-Montricher, au NE par celui de Sur Grati, fut poussé à l'intérieur de la chaîne; c'est ce que nous avons appelé le chevauchement de la Dent de Vaulion. Toutefois, la pression étant oblique par rapport à son axe, le trapèze pivota autour de son sommet sud, Montricher, en faisant glisser son bord extérieur contre les plans des décrochements de Vaulion et de Sur Grati.

Il ne faut donc pas s'étonner si les effets du chevauchement diffèrent d'un endroit à l'autre. Le centre, l'arrière et la partie orientale se sont déplacés d'un seul bloc, sans se déformer, tandis que les régions bordières de l'W et du N ont subi les dislocations considérables.

A l'W le décollement s'est produit le long du décrochement de la Dernier-Montricher. La lèvre orientale, comprimée et soulevée, finit par chevaucher l'autre lèvre en débordant la trace. Ainsi ont pris naissance les monticules gauchis de Châtel et du Haut de Mollendruz.

Le second décrochement, celui de Pétra Félix, n'a pas été aussi actif. Son extrémité sud a été entraînée presque sans modifications; mais au N il a contribué à accentuer le chevauchement par glissement de sa lèvre orientale sur l'autre.

Sur la bordure nord-ouest, l'anticlinal de la Dent de Vaulion affaibli par l'érosion de son flanc extérieur, s'est mis à glisser dans la direction du NW à la façon d'une petite nappe sur le synclinal de Joux. Cet écoulement s'est effectué, toutes proportions gardées, suivant les mêmes lois que celui des nappes alpines, en ce sens qu'il a été déterminé par le relief de la surface sur laquelle il s'est produit.

A part le charriage principal, la poussée orogénique en a provoqué un second, en relation confuse avec le premier; c'est le chevauchement du lac Brenet. Il s'agit cette fois du contenu crétacé du synclinal de Joux qui a été projeté au NW dans l'entaille que l'érosion avait faite dans l'anticlinal de la Côte. On ne peut dire, quoique cela paraisse assez probable, si le décrochement de Pierre Punex a joué à l'égard de ce phénomène le même rôle que celui de la Dernier-Montricher vis-à-vis du chevauchement de la Dent de Vaulion.

Dans les collines des Agouillons, les deux chevauchements sont superposés.

III^e partie.

Hydrographie et Morphologie.

Chapitre 10.

Hydrographie.

Avant d'attirer l'attention des naturalistes, les particularités hydrologiques de la vallée de Joux ont tenu une grande place dans les préoccupations des habitants du pays, qui savaient pour l'avoir expérimenté à plusieurs reprises, que leur seule garantie contre les dangers d'inondation résidait dans la capacité d'absorption des entonnoirs. L'histoire locale est pleine des procès intentés aux usiniers de Bon Port sur la rive NW du lac Brenet, que l'on accusait d'avoir partiellement obstrué l'entonnoir dont ils utilisaient la force hydraulique.

La découverte scientifique de la vallée de Joux a été faite par H. B. DE SAUSSURE qui signala dans son Voyage autour des Alpes (1) les curiosités de la contrée, la disparition de ses eaux en profondeur et la probabilité de leur résurgence à la source de l'Orbe. Après lui, des amateurs, puis des savants, tentèrent des expériences de coloration; les premières réussites, celles de PICCARD et de FOREL et GOLLEZ, eurent un retentissement considérable et la vallée de Joux passa au rang de célébrité hydrographique (voir le détail de ces recherches à la page 124).

Aujourd'hui tout cela est changé. Les entonnoirs sont endigués; l'eau des lacs s'écoule par une galerie artificielle et alimente l'usine hydroélectrique de la Dernier, 2 km WSW de Vallorbe. Seule la source de l'Orbe a conservé son cachet et sa beauté.

Avec son prolongement français, la vallée de Joux est tributaire du bassin du Rhin, mais elle est limitée de trois côtés par des dépendances rhodaniennes: bassins du Doubs au N, de l'Ain à l'W et du Léman au S. Théoriquement, la ligne de partage des eaux suit le faite du Risoux et du Mont Tendre et traverse le plateau des Rousses. En réalité, on ignore comment se fait l'écoulement en profondeur.

La vallée de Joux est un bassin fermé ou si l'on veut un poljé, c'est-à-dire un territoire en forme de cuvette, sans écoulement superficiel, mais en relation avec un réseau hydrographique souterrain. L'énorme quantité d'eau qu'elle reçoit annuellement sous forme de pluie ou de neige¹⁾ disparaît tout entière par voie souterraine, mais d'une manière plus ou moins rapide, selon les cas. Lorsque le calcaire affleure, l'eau s'infiltre immédiatement dans les fissures de la roche; ailleurs, elle ruisselle en surface, puis séjourne dans une nappe superficielle, marais, tourbière, lac; mais tôt ou tard, elle finit par aboutir à une perte où elle s'engouffre.

I. Les eaux superficielles.

La vallée de Joux comprend un bassin principal, celui de l'Orbe et des lacs, et un grand nombre de petits bassins secondaires dont quelques-uns possèdent aussi un réseau superficiel.

a) **Les cours d'eau.** L'Orbe prend naissance dans le lac des Rousses, lac tourbeux, situé en France à 7 km de la frontière. Pour atteindre le lac de Joux, elle parcourt la vallée sur une longueur de 18 km, en décrivant une multitude de méandres, sur fond de tourbe, d'alluvions ou de moraine (fig. 30).

¹⁾ La pluviosité est considérable; de 1897 à 1930 la précipitation annuelle a été en moyenne de 1501 mm, et en 1930 elle a atteint 1990 mm. Ces chiffres sont tirés du travail de SAM. AUBERT: Considérations sur le climat de la vallée de Joux (61).

Son débit est en moyenne de 3 m³ à la seconde, mais il varie très rapidement et dans de très grandes limites, en fonction directe du régime des pluies. En général, c'est à la fonte des neiges, au mois d'avril, que se produit la crue maximum; mais toute période pluvieuse a un effet immédiat sur le niveau de la rivière.

Signalons en passant, que l'Orbe est une des dernières rivières de thalweg de notre pays, dont le cours soit encore naturel, en ce sens qu'elle n'a subi aucun travail de rectification ou d'endiguement. De ce fait, on peut y observer admirablement la libre évolution des méandres.

A l'embouchure de l'Orbe, son courant se fait sentir, dans le lac, sur une distance de près d'un kilomètre et y détermine une sorte de chenal profond — le fil de l'Orbe — bien connu des pêcheurs et des patineurs, pour la raison que les filets s'y maintiennent difficilement et que la glace y est moins épaisse qu'ailleurs.

Rive gauche, l'Orbe ne reçoit aucun affluent de quelque importance; rive droite, en revanche, elle bénéficie de l'apport de plusieurs gros ruisseaux dont le Biblanc et le Brassus, auxquels il faut ajouter ceux qui aboutissent directement au lac, et parmi eux la Lyonne.

Le Biblanc, dont le cours inférieur seul figure sur la carte, prend sa source dans le synclinal crétacé des Grands Plats; il franchit un petit anticlinal de Malm par une élégante cascade et finalement forme dans le thalweg, un beau cône de déjection surbaissé, dont on voit une partie à la limite sud de la carte. Son débit, jamais très grand, tombe à rien en été.

Le Brassus n'a guère plus d'un kilomètre de long, mais c'est un ruisseau plus important et plus régulier que le précédent; sa source se trouve quelques centaines de mètres au S du village auquel il a donné son nom.

La Lyonne enfin a un cours encore plus réduit, son embouchure n'étant pas à plus de 500 m de sa source; issue d'une source vaclusienne, la petite rivière débouche dans la vallée par une gorge étroite taillée dans l'Urgonien, puis se jette dans le lac en formant le joli delta sur lequel est bâti le village de l'Abbaye.

b) Les lacs. Dans le chapitre 6, nous avons vu que, grâce à l'amélioration des communications souterraines, le niveau du lac de 1060 m s'abaissa et finit par se stabiliser à l'altitude moyenne de 1008 m. L'eau fut alors cantonnée dans les deux cuvettes les plus profondes de la vallée; l'une, située dans le vallon principal, a donné naissance au lac de Joux et l'autre dans le vallon du Solliat a formé le lac Brenet.

Les lacs ont une superficie totale de 9,63 km²; le plus grand, celui de Joux, atteint la profondeur maximum de 34 m. La communication entre les deux est assurée par un canal artificiel creusé dans la craie lacustre et les alluvions, à l'endroit où disparaît l'anticlinal de la Côte. L'ancien chenal naturel a été comblé lors de la construction de la gare du Pont; LUCIEN REYMOND (12) assure que le fond en était rocheux.

Les lacs de Joux et Brenet sont alimentés par l'Orbe, la Lyonne et quelques ruisseaux; selon FOREL et GOLLIEZ¹⁾ cet apport superficiel atteindrait en moyenne 4,86 m³ à la seconde, auquel il faudrait ajouter 0,5 m³ provenant de sources sous-lacustres. Effectivement, on connaît de petites sources de ce genre près de la rive, entre l'Abbaye et le Pont (51), et l'on peut parfaitement admettre une alimentation profonde provenant de la nappe phréatique des rives morainiques ou alluviales.

Sur la foi d'anciens documents, les chroniqueurs²⁾ du pays prétendent que le lac Brenet ne fut qu'un marais jusqu'au XVI^e siècle et qu'à cette époque, l'obstruction partielle de l'entonnoir de Bon Port provoqua le remplissage du lac. Aucun indice ne vient à l'appui de cette hypothèse; nulle part on ne voit la moindre trace d'une élévation du lac qui eût été sensiblement égale à la profondeur du lac

¹⁾ Rapport manuscrit de FOREL et GOLLIEZ sur les conditions géologiques et limnimétriques de la vallée de Joux et de la source de l'Orbe, mis obligeamment à notre disposition par la Cie. Vse. des Forces motrices de Joux et de l'Orbe (v. aussi liste bibl. 36).

²⁾ J. D. NICOLE (Recueil historique 1840, p. 329); L. REYMOND (1864, p. 10); AUG. PIGUET, «Feuille d'Avis de la Vallée», du 1^{er} mars 1934.

Brenet, soit une quinzaine de mètres. En outre, le fait que les orifices rocheux des entonnoirs se trouvent tous au niveau actuel, témoigne de la stabilité des deux lacs.

Aucun des deux lacs n'a d'émissaire superficiel. Avant la construction d'un canal de décharge, leur écoulement se faisait entièrement par les entonnoirs de la rive occidentale et par des pertes sous-lacustres invisibles.

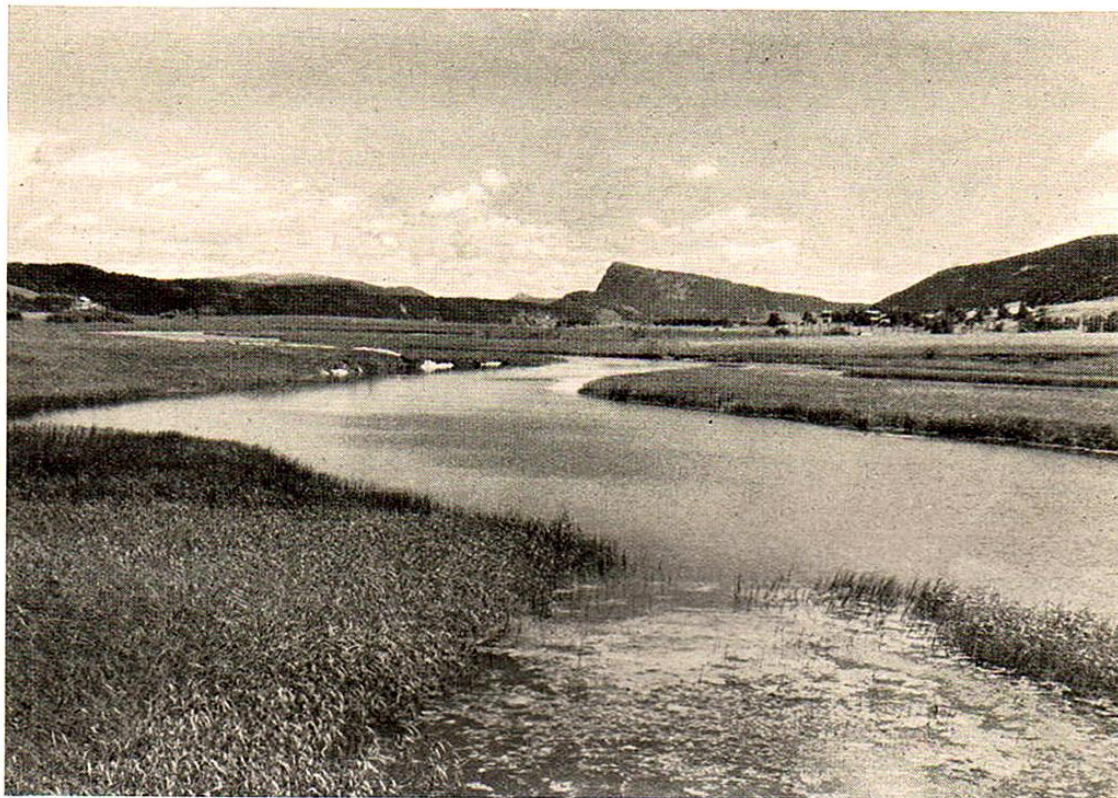


Fig. 30. La vallée de Joux.

Le thalweg près de l'embouchure de l'Orbe.

Au premier plan, les méandres de l'Orbe dans la craie lacustre.

Au delà, quelques éminences glaciaires.

Au fond, à gauche, la Côte et le Mont d'Or; au centre, la Dent de Vaulion; à droite, les hameaux des Bioux et le versant du Mont Tendre.

Photo Jaques Golay, Le Sentier.

c) **Les bassins secondaires.** A côté du bassin de l'Orbe et des lacs, la vallée de Joux possède un grand nombre de petits bassins secondaires indépendants. La plupart sont exclusivement karstiques; quelques-uns seulement, situés dans les synclinaux crétaqués, ont un réseau hydrographique superficiel rudimentaire, représenté par quelques ruisselets, une tourbière ou un marais qui forment bassin d'accumulation, et des entonnoirs qui assurent l'évacuation de l'eau. Le plus important est celui du Séchey dont l'eau aboutit au lac Ter, avant de disparaître dans les entonnoirs de la rive sud-est. Contrairement aux autres lacs, le lac Ter est une cuvette tourbeuse, peuplée d'une végétation abondante dont les débris s'amassent au fond année après année (v. 41, p. 445). En somme, c'est avec le lac des Rousses, le dernier survivant des nombreux étangs postglaciaires qui ont été comblés par la tourbe et les alluvions.

II. La disparition des eaux.

En terrain calcaire, la disparition de l'eau dans les fissures de la roche est immédiate; quand elle est retardée par des marnes, des matériaux glaciaires, etc., elle se produit alors par des entonnoirs.

On appelle ainsi des excavations par lesquelles les eaux superficielles s'écoulent en profondeur. Nous n'ignorons pas que ce terme est fréquemment employé pour désigner des petites dolines circulaires et qu'il conviendrait de le remplacer par celui d'emposieux; si nous persistons à l'utiliser, c'est que les naturalistes qui ont étudié l'hydrographie de ce pays s'en sont servi de préférence à l'autre.

Les entonnoirs les plus remarquables sont ceux des lacs (fig. 31). Le long de la rive escarpée du lac de Joux, on en trouve une dizaine dont les principaux sont marqués sur la carte: entonnoirs du Moulin, du Rocheray, de Pré Lionnet, de la Roche Fendue. Mais c'est le lac Brenet qui possède les plus importants: entonnoirs Neuf, Martinet, de Bon Port, Cave à la Metsire, tous situés au pied des escarpements portlandiens de la rive occidentale, auxquels il faut ajouter ceux des Crettets, près de la halte des Charbonnières, dont un seul est visible en temps normal, les autres se trouvant dans son alignement au fond du lac.

Les entonnoirs sont creusés dans les bancs verticaux ou très fortement inclinés, du Jurassique supérieur, sauf les entonnoirs Neuf et Martinet qui sont dans le Valanginien inférieur, et Bon Port qui se trouve à la limite du Purbeckien et du Portlandien. Quant à ceux des Crettets qui ne montrent pas d'affleurements rocheux, ils sont situés dans le prolongement du Purbeckien vertical. Tous ont l'aspect de puits rocheux verticaux, plus ou moins larges, interrompus à faible profondeur par des éboulis ou des étranglements qui rendent impossible toute exploration. Lors des travaux effectués en 1891—1893 à Bon Port dans le but d'augmenter la capacité d'écoulement, FOREL et GOLLIEZ (op. cit. p. 273, note 1) relevèrent l'existence de deux galeries, l'une de 20 m dirigée vers la montagne, l'autre horizontale de 8 m de long, aboutissant à une cheminée de 12 m.

On sait déjà que les entonnoirs ont été endigués lors de la construction de la galerie d'amenée des eaux de la Compagnie des forces motrices de Joux et de l'Orbe, et qu'ils ne fonctionnent plus en temps normal, du moins pas visiblement, car il est évident que des fuites importantes se produisent encore au-dessous du niveau de l'eau.

En période exceptionnellement humide, par exemple lorsque de grandes pluies coïncident avec la fonte de la neige, les entonnoirs du lac de Joux, à l'exclusion des autres, présentent un phénomène curieux, bien caractéristique des poljés; ils refluent, c'est-à-dire qu'au lieu d'engloutir l'eau du lac, ils rejettent celle qui ne peut trouver place dans les conduites souterraines.

Dans le synclinal du Solliat se trouvent aussi un grand nombre d'entonnoirs qui assurent l'écoulement de l'eau du lac Ter et des autres bassins fermés. La plupart sont disséminés le long de la faille qui sépare le synclinal de l'anticlinal de la Côte ou en bordure des affleurements de Crétacé. Le plus souvent ils ressemblent à des dolines percées où viennent se perdre les ruisseaux de drainage des tourbières. Beaucoup sont séniles.

On connaît encore quelques entonnoirs dans les combes du Pré de Bière (4 km SE du Brassus, hors de la carte) et du Pré de Mollens (2 km SE du Mont Tendre), mais hors de là, il n'en existe aucun à la surface des grandes chaînes du Mont Tendre et du Risoux.

III. Les sources.

Malgré l'humidité de son climat, la vallée de Joux possède peu de sources et, mises à part les régions marécageuses et les tourbières, son sol est généralement sec. C'est la conséquence de la rareté des niveaux imperméables, de l'épaisseur et de l'état de fissuration des calcaires. Ainsi, la plus grande partie de l'eau est entraînée rapidement à des profondeurs si considérables, qu'au lieu de ressortir dans la haute vallée, elle prolonge son voyage souterrain et alimente les grandes sources vaclusiennes extérieures: sources du Toleure, de l'Aubonne, de la Malagne, de la Venoge, du Nozon, de l'Orbe et du Doubs (fig. 31).

Carroz (rive droite de l'Orbe, hors de la carte), une grosse source jaillit des éboulis et du glaciaire, au pied d'une paroi d'Urgonien; on peut être certain qu'elle est en relation avec la présence du Gault que FALCONNIER a reconnue à quelque distance de là¹⁾.

Les terrains morainiques enfin ont une très grande influence sur le régime des eaux. Les argiles glaciaires qui revêtent le thalweg retiennent les eaux des lacs et celles de la nappe phréatique; celle-ci apparaît en surface dans une multitude de petits bassins humides et dans les tourbières. Les placages morainiques des versants et les restes des anciens vallums, retardent la disparition de l'eau dans le calcaire et en conservent parfois d'assez grandes quantités pour alimenter des sources ou des puits, surtout lorsqu'ils reposent sur des terrains imperméables comme l'Hauterivien inférieur ou l'argile glaciaire.

Il existe une relation très étroite entre la répartition des dépôts glaciaires et la surface occupée par des prairies ou des pâturages; sur la carte géologique, on peut constater que la limite des premiers coïncide presque partout avec celle des zones défrichées. Effectivement, les graviers et les boues abandonnés par le glacier sont, avec quelques niveaux marneux et les dépôts alluviaux, les seuls terrains qui retiennent l'eau assez longtemps pour se prêter à la formation d'un sol arable. En leur absence, la vallée de Joux serait quasi impropre à toute culture.

Avant de parler des sources vauclusiennes, il faut encore citer la petite source sulfureuse de la Burtignière, qui se trouve au bord de la route du Brassus au Bois d'Amont, environ un km au S de la carte. Captée par les soins de la commune de Morges, qui en est propriétaire, elle sort de la tourbière située au SE de la route. Les dernières fois que nous l'avons visitée, elle était complètement tarie; c'est ce qui nous a empêché d'en faire l'étude et éventuellement une analyse, car nous ne savons pas qu'elle ait jamais fait l'objet de recherches quelconques.

IV. Les sources vauclusiennes.

Les sources de ce genre occupent, cela va sans dire, une place beaucoup plus importante que les sources d'affleurement. La vallée de Joux en possède deux, celle du Brassus et celle de la Lyonne, auxquelles il faut ajouter la magnifique résurgence de l'Orbe, qui appartient encore au système hydrographique de la vallée, bien que située en dehors de son territoire.

a) La source du Brassus (350 m au SSE du village de ce nom).

Actuellement, la source du Brassus est dissimulée par les travaux de captage, mais aux dires de ceux qui l'ont vue dans son état primitif, la roche en place n'y affleure pas et l'eau jaillit parmi des blocs d'origine glaciaire. Mais ces matériaux morainiques ne doivent pas être très épais si l'on en juge par la position des affleurements voisins de Valanginien. Il semble aussi que l'Hauterivien inférieur que l'on trouve au bord de la grande route, 300 m au SW, joue un rôle déterminant vis-à-vis de la source.

De toute façon, nous n'avons pas affaire à une résurgence typique, mais plutôt à une source de caractère mixte. Du reste le problème de son alimentation est loin d'être résolu. Les expériences de coloration tentées par F. FOREL et S. AUBERT (37) dans le petit entonnoir du Pré de Bière (hors de la carte) n'ont donné aucun résultat positif. En revanche, un habitant du Brassus, M. ALFRED PIGUET²⁾, aujourd'hui décédé, a fait autrefois quelques observations judicieuses dont le résumé manuscrit est parvenu à notre connaissance: A deux reprises, le 25 juin 1905 et le 11 juillet 1906, un orage s'étant produit dans la partie sud-ouest de la combe des Amburnex (plusieurs km au S de la limite de la carte), à l'exclusion des autres régions de la vallée, la source du Brassus doubla ou tripla brusquement de volume quatre heures plus tard.

C'est un premier indice; quelques considérations géologiques sur cette région vont nous en fournir d'autres.

¹⁾ D'après les mesures exécutées par la commune du Chenit, de 1927 à 1933, son débit varie de 110 à 600 l minute.

²⁾ Il s'agit probablement de l'observateur cité par RENÉ MEYLAN (58).

La source du Brassus jaillit au bas d'un petit vallon d'érosion, dont la partie supérieure est sèche. On y trouve de grosses accumulations glaciaires avec des vallums bien conservés, et le lit d'un ruisseau qui provenait sans doute de l'ancien glacier. Le vallon lui-même est antéglaciaire, puisqu'il est rempli de matériaux morainiques et que, d'autre part, il débouche dans la vallée principale par un petit défilé du genre épigénétique, creusé entre le Crétacé et le barrage de glaciaire. Ce territoire a donc été depuis très longtemps le siège d'un écoulement intense; superficiel, lorsque le ravin s'est formé, glaciaire à certaines époques, souterrain actuellement.

Cela s'explique parfaitement si l'on tient compte de quelques particularités tectoniques locales. Le grand bassin du Pré de Bière, du Pré de Denens et de la combe des Amburnex est séparé de la vallée principale par l'anticlinal des Petites Chaumilles (v. pl. 1), puis par celui qui lui succède vers le SW (v. FALCONNIER, 59). Mais alors que le premier anticlinal s'éteint brusquement près de la Meylande Dessus, l'autre n'apparaît que plus loin. Ainsi il existe à la hauteur du Brassus une véritable interruption de cette première chaîne, qui se traduit en surface par une dépression transversale, un col très large, qu'utilise la route du Marchairuz. Ce passage se prolonge au NW par le ravin du Brâssus; on comprend qu'il ait servi d'exutoire superficiel aux eaux et aux glaces de toute la région située en arrière. Il est permis de croire que cet écoulement, maintenant qu'il est souterrain, se produit par la même voie.

La conclusion de tout cela est que l'on peut admettre sans preuves absolues, que la source du Brassus est alimentée par le drainage souterrain du bassin du Pré de Bière et des Amburnex, et des régions avoisinantes.

b) La source de la Lyonne (300 m au SE de l'Abbaye).

En apparence tout au moins, la source de la Lyonne a un caractère vaclusien beaucoup plus net que celle du Brassus. Elle jaillit directement du calcaire portlandien, à la base d'une petite paroi. Quelques mètres au-dessus d'elle, deux anciens exutoires, les chaudières d'Enfer, fonctionnent encore en cas de très forte crue.

A tous autres égards, elle présente de grandes analogies avec celle du Brassus: son emplacement au bas d'une petite vallée sèche remplie de terrains glaciaires, sa situation à la hauteur de l'endroit où prend fin l'anticlinal des Petites Chaumilles dans la direction du NE. Tout indique que ces deux sources ont pris naissance dans des conditions semblables, symétriquement aux deux extrémités de ce petit anticlinal.

Il n'est pas possible de connaître exactement l'origine des eaux de la Lyonne; aucune observation précise n'a été faite à ce sujet; aucun entonnoir ne permet de tenter des expériences de coloration¹⁾. En raisonnant par analogie avec le cas du Brassus, on arrive à la conclusion que le bassin d'alimentation comprend toute la région du Sapelet Dessus et Dessous, le Communal, la Coche, peut-être le Bucley. En tout cas, lorsque l'écoulement se produisait en surface, ce territoire était drainé tout entier par les affluents de la Lyonne et l'on peut admettre raisonnablement que le fait de couler en profondeur, ne change pas la destination primitive de l'eau.

c) Source de l'Orbe (2,5 km au NNE du lac Brenet).

La source de l'Orbe est plus importante et se prête à des considérations beaucoup plus intéressantes à tous égards que les deux précédentes. Les études minutieuses, les expériences nombreuses dont elle a été l'objet, ont montré qu'elle est l'exutoire naturel de la vallée de Joux et que, notamment, une grande partie de son eau provient des entonnoirs ou des pertes invisibles des lacs.

Elle est située environ 2 km à l'W de Vallorbe, au fond d'un cirque rocheux; l'eau jaillit à la base d'une haute paroi de Malm, à l'altitude de 789 m, par un orifice large et surbaissé. L'exploration par un scaphandrier a révélé que ce trou s'enfonce obliquement d'au moins 11 m; ce serait donc la branche montante d'un siphon.

¹⁾ M. BERNEY, de l'Abbaye, a observé qu'une forte pluie produit, au bout de 4 ou 5 h., une augmentation de débit considérable, mais de faible durée.

100 m au-dessus de la source, au bord du sentier en zigzag qui rejoint la route, s'ouvrent les deux grottes aux Fées. Toutes deux représentent sans doute, sinon des orifices antécédents de la source, tout au moins d'anciennes galeries d'amenée. En période de grandes pluies, des suintements s'y produisent encore, sans que l'on sache s'il s'agit d'eau d'infiltration ou du trop-plein de la source.

On a prétendu (58) que la source de l'Orbe se trouve au contact du Séquanien et de l'Argovien. En réalité, elle est en plein calcaire séquanien dont le sommet, visible sur le plancher des deux grottes, s'abaisse en direction du S, de façon à passer à une très faible hauteur au-dessus de la source.

NOLTHENIUS (55) remarque qu'elle coïncide avec le fond d'un synclinal. C'est vrai, mais nous ne croyons pas que cela ait contribué à déterminer sa position, car il ne s'agit pas du prolongement du synclinal du lac Brenet (S du Solliat), mais d'un simple repli secondaire de l'anticlinal du Risoux qui est interrompu par le décrochement de Pierre Punex. Si l'on veut absolument expliquer la situation de la source de l'Orbe, il faut tenir compte de l'important décrochement de la Dernier qui bouleverse la tectonique et la topographie de la vallée de l'Orbe, 500 m en aval.

Il ne peut être question d'exposer ici, par le menu, toutes les recherches qui ont été faites depuis 150 ans, sur le régime de la source de l'Orbe et sur ses relations hydrologiques avec les lacs de la vallée de Joux. Nous nous contenterons donc de résumer brièvement les résultats les plus intéressants, en particulier ceux qui nous apportent quelques renseignements sur le phénomène de la circulation souterraine, renvoyant pour plus de détails à la liste bibliographique.

En 1776 se produisit une expérience involontaire relatée par DE SAUSSURE (1); la digue que les habitants avaient élevée entre les deux lacs, afin de pouvoir nettoyer l'entonnoir de Bon Port, s'étant rompue, il en résulta une brusque élévation du niveau du lac Brenet et un violent brassage de ses eaux. Quelques heures plus tard, la source de l'Orbe subit une crue et se troubla à son tour.

1853/54. BURNIER, CH. DUFOUR et YERSIN (8) firent quelques mesures thermométriques comparatives du lac Brenet et de quelques sources du pied du Jura. Les résultats qu'ils obtinrent montrèrent que seule la source de l'Orbe présente des variations thermiques saisonnières, en liaison étroite avec celles du lac.

1855. Quelques habitants de la vallée dirigés par LUCIEN REYMOND (13) tentèrent un premier essai de coloration avec la teinture d'iode. On versa dans l'entonnoir de Bon Port 50 livres d'amidon, mais aucune réaction ne fut obtenue avec l'eau de la source.

1884. GUIGER DE PRANGINS, ayant fait ouvrir les sources de Bon Port, observa une crue de l'Orbe au bout de 15½ heures.

1892. Nouvelle tentative de coloration au violet d'aniline par FOREL (28) sans aucun résultat, ce colorant étant décomposé par les sels de chaux.

1^{er} septembre 1893. Première expérience positive. Sans avertir personne, PICCARD (32) versa dans l'entonnoir de Bon Port quelques kilos de fluorescéine puis s'en fut; le lendemain, les articles sensationnels des journaux lui apprirent le plein succès de son expérience.

28 décembre 1893. FOREL et GOLLIEZ répétèrent cette expérience en la complétant par une crue artificielle et en faisant surveiller toutes les sources du pied du Jura et celle du Doubs. A la source de l'Orbe, la crue se manifesta au bout de 2 heures 8 minutes, et atteignit son point culminant 7 heures 40 minutes plus tard. La substance colorante apparut après 22 heures et se maintint pendant 17 heures. Pas de coloration dans les autres sources.

6 janvier 1894. La même expérience fut faite à l'entonnoir du Rocheray, près de l'extrémité sud-ouest du lac de Joux. La coloration de la source ne se produisit qu'au bout de 12 jours et dura 40 heures.

Ces résultats furent exposés dans plusieurs articles (33, 36, 46, 47). GOLLIEZ en déduisait que l'eau s'accumulait au fond du synclinal de la vallée de Joux et sortait au point le plus bas de celui-ci.

1897. FOREL mesura le débit de la source par temps sec: 3,43 m³ par seconde dont 2 m³ provenant des entonnoirs (36).

1899. A la suite de l'ouverture des vannes des entonnoirs, FOREL mesura, outre la crue principale, deux oscillations durant les jours suivants, comme s'il s'était agi de seiches. Il en déduisit qu'il existait entre les pertes et la résurgence plusieurs lacs souterrains (38).

1909. A la suite de l'obstruction des entonnoirs et de l'écoulement artificiel du lac, FOREL étudia le régime thermique de la source comparativement avec les résultats obtenus en 1853 par BURNIER, DUFOUR et YERSIN. Il constata que la température varie toujours dans des limites sensiblement égales et il en conclut que la source est encore alimentée par les pertes des lacs, dans la proportion de 30 à 40 % (49).

Si FOREL n'a pas eu la satisfaction de réussir la première expérience de coloration, c'est pourtant à lui que revient le mérite de ces recherches qui ont jeté une vive lumière dans le domaine de l'écoulement souterrain de l'eau en terrain calcaire.

V. L'écoulement souterrain.

Les faits qui viennent d'être exposés amènent quelques remarques qui serviront de conclusions à ce chapitre.

Les expériences et les observations relatives aux entonnoirs à la source de l'Orbe et à leurs relations réciproques démontrent l'existence d'un réseau hydraulique hypogé que l'on a appelé Orbe ou lac souterrain, à tort à notre avis, car il s'agit sans doute de tout autre chose que d'un cours ou d'une nappe d'eau tels qu'on se les représente.

À défaut du lac, il existe un niveau hydrostatique; c'est ce que prouvent les seiches de FOREL et l'asynchronisme de la coloration et de la crue dans les expériences du même auteur. Il y a même plusieurs niveaux, deux au minimum, un pour le lac de Joux, un autre pour le lac Brenet, sinon les entonnoirs du second reflueraient comme ceux du premier et simultanément.

Le réseau souterrain est alimenté non seulement par les entonnoirs (du moins autrefois) et les pertes du lac, mais il l'est aussi, bien qu'on n'en ait pas la preuve, par les entonnoirs du vallon du Solliat et l'infiltration sur le versant suisse de la chaîne du Risoux.

En ce qui concerne la chaîne du Mont Tendre, on ne sait rien de l'écoulement des eaux, hors ce qui a été dit des sources du Brassus et de la Lyonne.

La circulation de l'eau en profondeur se fait par le procédé karstique, c'est-à-dire qu'elle se produit par des canaux sans cesse agrandis par la dissolution chimique et l'érosion mécanique. C'est ce que l'on peut inférer de la rapidité des communications entre les entonnoirs et la source.

Les découvertes faites lors du percement du Mont d'Or (89), signifient que l'écoulement se fait de la même façon à l'intérieur des chaînes. Pourtant, on peut se demander si le problème n'est pas plus complexe qu'il ne paraît au premier abord. Ainsi la source du Brassus et celle de la Lyonne ne sont pas des résurgences typiques; leur température est peu variable¹⁾, leur débit ne descend pas au-dessous d'un certain minimum. Il semble qu'elles soient alimentées, à part les eaux d'écoulement rapide dont elles bénéficient en période de crue, par des réserves circulant très lentement dans des fissures étroites et retenues, ou du moins retardées, par les niveaux marneux semi-perméables qui interrompent fréquemment la série des calcaires.

Des mesures précises et nombreuses de la température et du débit des sources, comparées aux observations météorologiques, se prêteraient sans doute à des interprétations fort intéressantes.

De toute façon, l'étude hydrologique de la vallée de Joux nous amène à la même conclusion générale que celle de sa morphologie (chap. 11), en ce sens que, en profondeur comme en surface, le karst jurassien présente un caractère inachevé, non évolué et que dans un cas comme dans l'autre, les mêmes causes ont contribué à enrayer son évolution normale: l'impureté du calcaire, la fréquence des niveaux marneux, les matériaux glaciaires.

VI. Hydrographie ancienne.

Les conditions d'écoulement de l'eau pendant et après la dernière glaciation ont été étudiées dans le chapitre consacré à ce phénomène. Il s'agit d'examiner maintenant ce qu'elles étaient, avant que le pays ne fût occupé par les glaciers de la période wurmienne.

¹⁾ D'après quelques observations de BURNIER, DUFOUR et YERSIN en 1853/54, la température de la Lyonne oscille entre 6° et 6,2° (8).

Dans le chapitre consacré à la morphologie, nous relèverons l'existence, sur les deux versants de la vallée, d'un réseau de dépressions transversales sans eau et antérieures aux glaciers. Ces vallées sèches sont certainement d'origine fluviale; leur disposition, la façon dont elles confluent les unes vers les autres suffisent à le démontrer. Mais là s'arrêtent nos connaissances; nous ne savons rien des cours d'eau qui leur ont donné naissance, pas même leur âge. Il faut admettre pourtant qu'à une époque anté-wurmienne indéterminée, des conditions climatiques ou autres favorisèrent l'écoulement superficiel dans une mesure suffisante, pour que des torrents conséquents aient pu se former sur les flancs des principaux anticlinaux et y creuser des vallons transversaux.

On retrouve aussi dans les chaînes les traces d'un écoulement souterrain très ancien; les baumes par exemple (v. p. 129) sont de vieux canaux collecteurs qui n'ont pu se former qu'à une certaine profondeur ou dans le prolongement d'un entonnoir. Or, toutes celles que l'on connaît sont non seulement séniles, mais elles n'ont plus aucun rapport avec l'activité karstique actuelle. A ce point de vue, la baume du Mont Tendre, qui s'ouvre tout près de l'arête, 550 m au SW du sommet, dans une pente régulière, est tout à fait remarquable et il est évident qu'elle date d'une époque où les circonstances locales étaient très différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui.

Un autre indice nous est fourni par un grès sidérolithique (v. p. 45) composé de matériaux crétacés, qui occupe le fond d'une crevasse du Risoux, en plein massif jurassique. Le dépôt d'un matériel de ce genre a dû se faire dans une canalisation souterraine lorsque le Risoux possédait encore sa couverture de Crétacé.

On en vient ainsi à admettre que ce pays a eu de très bonne heure un mode d'écoulement en profondeur et que ce régime a duré jusqu'à nos jours, à part quelques épisodes fluviaux et glaciaires.

Les conditions hydrographiques et topographiques qui ont précédé immédiatement la dernière glaciation, peuvent être reconstituées sans difficulté, et dans quelques régions elles se révèlent particulièrement intéressantes et suggestives. C'est le cas, par exemple, dans les petits bassins du vallon du Solliat. Le fait qu'ils sont en grande partie remplis de glaciaire indique qu'ils étaient plus profonds avant leur occupation par le glacier. Actuellement, un seul, celui du lac Ter, est encore fermé; deux autres, le Pontet (1500 m NE du Solliat) et celui de Derrière la Côte (1000 m à l'W du Sentier), débouchent dans la vallée principale par des petites cluses modernes taillées dans le Jurassique de la Côte; ils étaient donc fermés autrefois. Enfin, les deux derniers, les bassins du Solliat, de la Combe du Moussillon (1500 m NW du Brassus), sont reliés au thalweg par de petits défilés épigénétiques, creusés au bord d'amas morainiques qui obstruent d'anciens débouchés plus importants que les actuels.

A l'époque antéwurmienne, une partie de l'eau du vallon du Solliat disparaissait donc par voie souterraine et le reste s'écoulait dans la vallée par des échancrures plus larges et plus profondes que les petites cluses d'aujourd'hui. On en peut conclure que le niveau de base local était inférieur à celui du lac de Joux (1008 m) et à plus forte raison à l'altitude du seuil de la vallée (Pierre Punex, 1060 m). L'eau devait donc nécessairement s'écouler par des entonnoirs; le lac, s'il existait, était beaucoup plus bas que les lacs actuels, mais on peut aussi admettre avec FOREL (27) que le fond de la vallée était occupé seulement par une rivière qui se perdait dans quelque gouffre après avoir serpenté sur le thalweg. Si nous admettons cette hypothèse, il resterait à déterminer l'emplacement de ce grand exutoire. Rien ne permet de le faire avec certitude. FOREL pensait qu'il devait être situé à l'endroit le plus profond du lac actuel, c'est-à-dire à la hauteur du Lieu, à peu près. Mais on peut se demander aussi s'il ne se trouvait pas déjà dans le bassin du lac Brenet, qui possède tous les entonnoirs importants actuels. Il est permis d'imaginer que la position de ces derniers a été déterminée par la présence de canalisations souterraines utilisées avant le colmatage glaciaire, et que par conséquent, leur emplacement ne doit pas différer beaucoup de celui de l'ancienne perte de la rivière. On sait aussi que le même bassin du lac Brenet coïncide avec une très ancienne dépression topographique, en partie comblée par des chevauchements ultérieurs (p. 114 et suivantes).

Cela semblerait indiquer que cette région a été depuis fort longtemps le lieu d'écoulement souterrain de la vallée de Joux.

VII. Résumé.

- a) La vallée de Joux est un bassin fermé composé.
- b) Le réseau hydrographique superficiel du bassin principal comprend les lacs de Joux et Brenet, l'Orbe et leurs affluents, le Biblanc, le Brassus, la Lyonne. Les bassins secondaires ne possèdent que quelques ruisselets, des tourbières, et l'un d'eux, le lac Ter.
- c) L'eau disparaît tout entière en profondeur, soit immédiatement par les fissures des lapiez, soit avec un certain retard par les entonnoirs. Actuellement, une partie de l'eau des lacs est évacuée par une conduite artificielle.
- d) Les seuls terrains aquifères intéressants sont l'Hauterivien inférieur, les argiles du Gault et le glaciaire. La majeure partie de l'eau aboutit aux sources vauclusiennes du Brassus, de la Lyonne, à la résurgence de l'Orbe et aux sources du pied du Jura.
- e) Les expériences de PICCARD et de FOREL ont démontré que la source de l'Orbe est alimentée en partie par les entonnoirs et les autres pertes des lacs.
- f) Dans l'ensemble, le régime hydrographique de la vallée de Joux correspond à un karst entravé dans son évolution.
- g) Selon toute vraisemblance, la période qui a précédé l'occupation glaciaire, était caractérisée par un régime karstique plus accentué qu'aujourd'hui. Les lacs n'existaient pas et la rivière disparaissait dans un gouffre.

Chapitre 11.

Morphologie.

La morphologie du Jura a fait l'objet de nombreux travaux. Pour ne citer que les principaux auteurs, DE MARTONNE (99) a mis en lumière les particularités du karst jurassien; CUVJIC (97) y a fait aussi de fréquentes allusions; CHABOT (101) et MARTIN (85) ont décrit minutieusement les phénomènes karstiques et leur rapport avec la morphologie, le premier dans les plateaux du Jura français et le Revermont, le second dans le Jura méridional. Plusieurs auteurs suisses, ROLLIER (77), MUHL-THALER (106) dans la région des Verrières ont fait également des études précises de ce sujet. Enfin, MACHAČEK a écrit une magistrale étude sur la morphologie du Jura (45).

En présence de ces ouvrages et de ceux qui se rapportent à la spéléologie ou qui n'intéressent pas directement ce travail, nous avons hésité à traiter, après tant d'autres, le problème de la morphologie. Si nous nous sommes décidé à le faire, c'est que la vallée de Joux présente à cet égard quelques particularités qu'il nous a paru utile de préciser, en évitant toute description superflue, mais au risque de répéter ce qui a déjà été dit ailleurs.

I. Généralités.

D'une façon générale, le relief de la vallée de Joux et de ses abords est une reproduction émoussée, mais exacte, de la surface structurale. A quelques centaines de mètres près, les lignes de faite ou le fond des vallons coïncident avec l'axe des anticlinaux ou des synclinaux. Deux plis seulement, l'anticlinal de la Dent de Vaulion et celui des Cernies, ont été entaillés par de profondes vallées d'érosion, que l'on pourrait du reste qualifier d'accidentelles, puisque leur origine s'explique par l'existence de dislocations importantes, et par la proximité du vallon de Vallorbe qui joue vis-à-vis d'elles le rôle de niveau de base.

Dans les massifs du Risoux et du Mont Tendre, à part les boutonnières argoviennes de la Têpaz et du Sapelet Dessous, la carapace des calcaires du Jurassique supérieur n'a jamais été défoncée complètement; c'est la raison pour laquelle ces deux chaînes ont l'aspect de croupes arrondies dont la forme est en liaison étroite avec celle des plis qui les constituent. C'est aussi pour cela qu'il ne s'y

trouve ni escarpements importants, ni sommets véritables, mais seulement des lapiez et des points culminants.

La position des cols qui donnent accès dans la vallée de Joux, est également en relation directe avec la tectonique (v. chap. 7, 8 et 9). Ainsi, le col du Marchairuz (2 km au S de la carte) correspond à un abaissement axial de l'anticlinal du Mont Tendre. Ceux du Mollendruz et de Pétra Félix sont déterminés par la grande dislocation de la Dent de Vaulion; le second met en relation les vallées de Joux et de Vaulion à l'endroit où elles se rapprochent accidentellement.

Le col de Pierre Punex, à l'extrémité du lac Brenet, est le prolongement écrasé du synclinal du Solliat. Quant à la chaîne du Risoux, elle n'est franchie que par deux routes partant des Charbonnières et de Vallorbe et se rejoignant à la frontière. Toutes deux profitent de la disparition de l'anticlinal de la Tépaz au Pré Gentet et contournent celui des Cernies et du Mont d'Or.

Prise dans son ensemble, la vallée de Joux est un grand bassin fermé, le plus vaste du Jura suisse, avec une superficie de 170,42 km², non comprise sa partie française (d'après JAQUOT-GUILLARMOD, 122; v. aussi 94, p. 572). A tous points de vue, ce caractère fermé est le trait le plus original de ce pays. Il résulte en premier lieu de la dislocation de la Dent de Vaulion qui a obstrué le synclinal de Joux, mais aussi de l'établissement d'un écoulement souterrain qui n'a pas rendu possible la suppression par érosion superficielle, du seuil de Pierre Punex, entre la vallée de Joux et Vallorbe.

Dans le détail, la morphologie dépend directement de la nature du sous-sol. Partout où affleure le calcaire, sévit l'érosion karstique et les lapiez sont la règle. Le cas se présente à la surface des grands anticlinaux de Malm qui occupent la majeure partie du territoire.

Les amas de moraine, bien que partiellement perméables, subissent jusqu'à un certain point, le ruissellement superficiel qui leur donne ce relief émoussé et adouci, si différent de celui des calcaires. Quant aux niveaux marneux du Crétacé et aux argiles glaciaires ou alluviales, ils sont à l'origine des prés humides, des marais et des tourbières si répandus au fond des synclinaux.

Au surplus, la nature du terrain est généralement trahie par l'aspect de la végétation; la forêt s'est maintenue sur les calcaires, les rocaillies et les éboulis impropres à la culture, tandis que les sols morainiques ou alluviaux ont été presque partout défrichés et aménagés en prés ou en pâturages.

Dans l'ensemble, les effets de l'ablation sont minimes comparés à ceux des phénomènes de dissolution, d'où la prédominance du caractère karstique, tant dans la morphologie de détail, que dans la topographie régionale.

II. Phénomènes karstiques.

a) Lapiez. Les lapiez ou «laisines» occupent presque toute la surface des calcaires jurassiques, mais la plupart sont dissimulés par la terre végétale. De véritables lapiez n'existent que sur de faibles étendues où le déboisement les a découverts et remis en activité.

Pourtant les lapiez subhumiques ne doivent pas être complètement séniles, la couche de terre, généralement très mince, ne pouvant retenir toute l'eau de pluie, ni surtout celle qui provient de la fusion de la neige. L'excédent, après s'être enrichi en acide carbonique en traversant l'humus, entre donc en contact avec le calcaire sous-jacent, séjourne ou s'écoule lentement à sa surface et finit par disparaître dans ses fissures. On ne voit pas ce qui pourrait s'opposer à son activité corrosive. Le résultat de celle-ci est bien visible du reste, lorsque la roche est mise à nu accidentellement par le déracinement d'un arbre, par exemple; la surface rocheuse forme alors un lapiez de relief mou, avec un réseau de sillons arrondis et de dépressions alvéolaires aboutissant à des crevasses verticales (DE MARTONNE, 99, p. 671).

Lorsque entre les bancs calcaires sont intercalés des couches marneuses, comme c'est le cas dans le Kimeridgien moyen, la morphologie prend un caractère hybride, c'est-à-dire que les têtes de bancs calcaires forment autant de petites crêtes lapiezées, qui alternent avec les dépressions parallèles correspondant aux niveaux marneux.

Par endroits, on peut constater que le lapiez tend à être enseveli sous les blocs que ses propres crevasses ont taillés, puis déchaussés, et il semble bien que ce soit dans ce sens qu'évoluent la plu-

part des lapiez. A la limite, ils formeraient donc des accumulations de cailloux de différentes tailles, une sorte d'éboulis immobile. Nous en avons signalé un bel exemple sur le versant nord-ouest du Crêt de Mondisé, 2 km au S du Mont Tendre (p. 69).

b) Dolines. Les lapiez résultent d'une activité karstique superficielle et peu intense. Dès que les conditions permettent une décalcification plus considérable en surface ou un enfouissement plus rapide de l'eau, le relief se modifie et aux lapiez s'ajoutent des formes nouvelles, caractéristiques d'une érosion plus évoluée, dolines, baumes, etc.

Le long de la charnière de l'anticlinal du Mont Tendre, où la position très inclinée des bancs favorise l'écoulement en profondeur, les dolines sont répandues. On en trouve beaucoup à la limite des terrains marneux du Séquanien et des bancs calcaires du Kimeridgien, mais les plus belles forment ce que l'on appelle les creux à neige, dépressions circulaires ou elliptiques, où d'énormes quantités de neige accumulées pendant l'hiver persistent normalement jusqu'au mois d'août (fig. 32). Dans ces conditions, la décalcification est extrêmement active; parfois l'approfondissement des cuvettes est lui-même assez rapide pour provoquer le tassement du gazon ou l'éboulement des murs de pierres sèches.

A part les dolines du Mont Tendre et celles qui se sont formées ailleurs dans des conditions analogues, il en existe encore un grand nombre dans les anticlinaux jurassiques. Quelques-unes sont en relation avec des cassures, mais la plupart sont réparties de telle façon qu'au premier abord, on ne voit pas très bien ce qui peut avoir déterminé leur formation. En examinant attentivement leur répartition, on se rend compte que, d'une façon générale, elles se trouvent dans les vallées sèches et au fond des bassins fermés, autrement dit dans les régions où l'eau s'accumulerait si l'écoulement se faisait en surface. Actuellement, les dolines de ce genre ne paraissent plus être en activité et leur origine n'est pas claire, mais cette question sera reprise ultérieurement.

c) Gouffres et cavernes. Les gouffres, les baumes¹⁾ comme on les appelle à la vallée de Joux, sont très répandues, mais n'atteignent jamais les dimensions des jamas de Dalmatie ou des avens des Causses. La plupart sont des crevasses de lapiez ou des dolines qui ont évolué dans le sens vertical; en revanche, quelques-unes ne se raccordent pas à la morphologie actuelle et paraissent être des vestiges d'une érosion karstique ancienne. Le modèle du genre est la baume du Mont Tendre (550 m SW du sommet). Explorée en 1911 par M. RENAUD, de Gimel, elle présente une cheminée verticale de 60 m, à laquelle fait suite un couloir oblique impraticable.

La baume de Risel, dite baume des Ours (500 m E de la carte), visitée par des explorateurs de Montricher, contenait des ossements d'ours (*Ursus arctos*) dont la description a été faite par ELIE GAGNEBIN (62).

Avec les gouffres, il faut signaler les glacières; on appelle ainsi des excavations verticales et spacieuses, partiellement remplies de glace persistante. Il en existe une dans le Risoux occidental (1 km E du Chalet Capt); celles qui se trouvent en dehors des limites de la carte sont beaucoup



Fig. 32. Doline ou «creux à neige» près du sommet du Mont Tendre.
Photographie prise au mois de juillet.
Photo Aubert.

¹⁾ Dans ce sens, le terme de baume n'est pas conforme à la terminologie spéléologique. Selon DESOR (69), a baume est une sorte de caverne à large ouverture et peu profonde.

plus vastes: glacières du Pré de St-Livres (250 m S de la carte, Bois de St-Livres) et de St-Georges (4,5 km S de l'angle sud-ouest de la carte). Cette dernière a été décrite autrefois par THURY (9).

Les seules cavernes dignes de ce nom sont les deux grottes aux Fées qui dominent la source de l'Orbe, près de Vallorbe. Ce sont des galeries horizontales, sèches et en partie comblées par les éboulis. En cas de grandes pluies, l'une d'elles laisse échapper des filets d'eau.

d) Bassins fermés. D'après la carte des bassins fermés du Jura suisse de JACOT-GUILLARMOD (122), la vallée de Joux, bassin fermé elle-même, contient 44 cuvettes sans écoulement superficiel, dont la plus importante est celle du lac de Joux qui mesure pour son propre compte 33,94 km². Les plus étendues peuvent être considérées comme des poljés.

Le plus grand nombre de ces bassins fermés secondaires, sont simplement des compartiments de synclinaux relevés à leurs deux bouts, ou approfondis localement par érosion karstique. La vallée de Joux elle-même, la combe des Amburnex, celle des Chaumilles appartiennent à cette catégorie. Les autres se rapprochent des sotchs des Causses; ce sont des dépressions exclusivement karstiques, peu profondes, qui ont entaillé le dos des larges voûtes anticlinales ou la surface des régions tabulaires; le fond est occupé par des lapiez et des dolines.

e) Vallées sèches. L'une des particularités du paysage karstique est la vallée sèche; elle ne manque pas à la vallée de Joux. Pour s'en convaincre, il faut se placer sur une éminence et considérer sous un éclairage favorable le versant opposé; en dépit de la couverture forestière, on distingue alors sans peine, à la surface du Risoux et contre le flanc du Mont Tendre, des vallonements transversaux dont l'origine fluviale ne fait aucun doute.

De près, cela paraît beaucoup moins net. Défoncées par les lapiez et les dolines, interrompues par des petits bassins fermés, ces dépressions, qui de loin semblaient si continues, sont en réalité très peu marquées dans la topographie. Beaucoup se perdent dans des lapiez ou des cuvettes avant d'atteindre la vallée principale. En définitive, l'activité fluviale dont elles sont le résultat, paraît être très ancienne, sans avoir jamais été très intense; sans doute fut-elle interrompue très tôt par des possibilités d'infiltration souterraine qui établirent peu à peu le régime karstique actuel.

Il serait superflu d'énumérer toutes ces vallées sèches qui sont du reste parfaitement visibles sur la carte topographique. Nous nous contenterons donc de citer les plus caractéristiques. Sur le versant du Mont Tendre, ce sont les vallons supérieurs de la Lyonne et du Brassus; dans le Risoux occidental, la dépression de la Glacière et celle de la Réserve qui se rejoignent et se prolongent jusqu'à la vallée principale par deux petits défilés; plus à l'W, les vallons de la Racine, du Charbon et du Chalet Déroché qui aboutissent tous trois à la petite cluse de la Givrine. A l'autre extrémité de la chaîne, il existe deux vallées dont le drainage souterrain est relativement récent, ainsi qu'en témoignent leurs sources et leurs petits marais; ce sont les vallons du Crêt Cantin et de la Gouille à l'Ours (Cernies), à l'W et au SW de la source de l'Orbe. Celui des Epoisats, au pied de la Dent de Vaulion est en voie de dessèchement.

III. Influence des glaciers.

Il est naturel que l'on songe à établir une relation entre les formes karstiques et l'occupation du pays par les anciens glaciers. On se souvient que les glaciers jurassiens étaient des nappes de glace qui se rejoignaient et s'accumulaient dans des bas-fonds. De ce fait, ainsi que de l'absence de matériaux morainiques lévigués, nous avons conclu que la plus grande partie de l'eau de fusion s'échappait par voie souterraine. Sous les glaciers, c'est-à-dire dans les bassins fermés et dans les vallées actuellement sèches, le travail de décalcification était donc extrêmement intense, au détriment, cela va sans dire, des régions élevées dont la neige alimentait les glaciers, au lieu de fondre sur place. Cela nous amène à conclure qu'il s'est produit, durant l'épisode glaciaire, une concentration de l'activité dissolvante dans les bas-fonds.

C'est sans doute cette érosion sous-glaciaire qui est à l'origine des nombreuses dolines disséminées dans les vallées sèches et les bassins fermés. Quant à ces derniers, la présence des glaciers a contribué,

sinon à les former dès leur début, tout au moins à les approfondir et à les élargir. Le petit bassin du Bucley (2,5 km NNE du Mont Tendre) en est un exemple frappant; son seuil et l'un de ses versants sont occupés par des amas de glaciaire, témoins des anciennes moraines latérale et frontale d'une petite nappe de glace qui paraît y avoir séjourné longtemps.

La cuvette de la vallée de Joux est sans doute dans le même cas que les autres bassins fermés et doit une partie de sa profondeur à l'action corrosive de l'eau de fonte de son propre glacier.

Mais l'influence des glaciers ne s'est pas bornée à cela. En aveuglant des fissures et en protégeant de grandes étendues de calcaire, par le colmatage du fond des synclinaux et l'engrassage des conduits souterrains, les moraines ont ralenti l'enfouissement de l'eau et entravé dans une certaine mesure l'évolution du régime karstique. C'est sans doute à ces causes que les lacs de Joux et Brenet et les petits bassins marécageux du vallon du Solliat doivent leur existence.

Il va sans dire que cet effet modérateur n'est que temporaire; au fur et à mesure que les matériaux morainiques sont entraînés par ruissellement, la corrosion reprend le dessus et l'érosion karstique tend à suivre à nouveau son cycle normal.

IV. Autres influences.

L'érosion karstique est favorisée par les fortes chutes d'eau et de neige qui caractérisent le climat jurassien. En revanche, elle est contrecarrée par le fait que le calcaire n'est jamais pur, mais qu'il contient toujours, en quantité variable, de l'argile et des oxydes de fer qui ralentissent la décalcification et obstruent les fissures. Au surplus, les bancs de calcaire sont fréquemment interrompus par des niveaux marneux semiperméables qui enrayent l'approfondissement du karst par leur résistance à l'infiltration et à la dissolution.

Pour cette raison, le phénomène karstique reste superficiel; il se montre incapable de s'enfoncer rapidement et de disloquer les voûtes anticlinales, à moins que des failles ou d'autres circonstances particulières ne lui en donnent localement la possibilité, comme c'est le cas dans la région de la Dent de Vaulion.

V. L'avenir du karst jurassien.

A propos de l'influence des matériaux morainiques, nous avons laissé entendre qu'avec leur disparition, l'érosion karstique tend à regagner peu à peu le terrain, qu'elle a perdu dans certaines régions à la suite de l'occupation par les glaciers. Cela est confirmé par l'évolution hydrologique des petits bassins du vallon du Solliat. Celui de Derrière la Côte (1000 m W du Sentier) est très démonstratif. Autrefois, ses eaux de drainage s'écoulaient jusque dans la vallée principale par une petite gorge qu'elles avaient creusée à travers la Côte. Aujourd'hui, la gorge est complètement à sec et l'eau disparaît dans un entonnoir. Dans d'autres bassins, le même régime est en voie de réalisation, l'écoulement y étant mixte, partie souterrain, partie superficiel.

Dans le vallon du Solliat, des circonstances spéciales permettent de constater que les phénomènes karstiques s'accroissent. Il en est probablement de même ailleurs.

VI. Résumé.

- a) La vallée de Joux est le plus grand bassin fermé du Jura suisse.
- b) La morphologie karstique y prédomine sous la forme de lapiez, de dolines, de gouffres, de bassins fermés de vallées sèches.
- c) L'érosion karstique a été troublée par les glaciers quaternaires. D'une part, les glaciers ont favorisé son activité dans les vallées et les bassins qu'ils occupaient; d'autre part, ils l'ont entravée par leurs dépôts morainiques.

d) A cause de l'impureté des calcaires et de la présence de niveaux marneux, le karst jurassien est resté superficiel; jusqu'ici, il a été incapable, sauf circonstances spéciales, de défoncer les anticlinaux ¹⁾.

e) L'érosion karstique semble évoluer vers une intensification de son activité.

Chapitre 12.

Essai d'Orogénie et de Morphogénie.

Il va sans dire que nous n'avons pas la prétention d'établir, sur la base des documents recueillis dans une région aussi restreinte, une nouvelle théorie orogénique et morphogénique valable pour le Jura dans son ensemble. Mais il nous a paru intéressant de rassembler, en matière de conclusion, un certain nombre d'observations dispersées dans les chapitres précédents et susceptibles de jeter quelque lumière sur la genèse de la chaîne du Jura.

Mais ce serait sortir des limites de cette étude monographique, que de vouloir tenir compte de tout ce qui a été publié sur ce sujet, se rapportant aux autres régions jurassiennes. C'est pourquoi les considérations qui suivent — et nous insistons sur ce point — n'ont qu'une valeur locale, en attendant que nous puissions les confronter avec toutes les observations qui ont été faites dans d'autres parties du Jura.

1° On ignore à quel moment le Jura a été abandonné par la mer crétacée. A en juger par nos seules observations, cet événement se serait produit sitôt après le dépôt des calcaires cénomaniens, tandis que la récente découverte du Maestrichtien près de Bienne, par REXZ (113), laisse supposer que l'occupation marine a duré jusqu'à la fin des temps mésozoïques.

Durant l'Eocène, le pays était émergé; il connut sans doute à cette époque, un régime sub-désertique qui a laissé des vestiges sous la forme de sables éoliens. C'est à la même époque que se déposèrent des bolus et des sables sidérolithiques, beaucoup plus répandus au pied du Jura vaudois que dans la chaîne proprement dite.

Les gompholithes, grès et marnes tertiaires jurassiens, correspondent évidemment à une période d'activité détritique, succédant à la formation de ces premiers plis et représentant le résidu de leur ablation partielle.

Il se produisit ensuite une nouvelle poussée orogénique correspondant à une seconde phase de plissement. La position du Tertiaire dans le tunnel des Epoisats indique que ce deuxième plissement est posthelvétien, sans que l'on puisse préciser davantage; mais on peut croire qu'il correspond à la phase orogénique jurassienne que les auteurs considèrent généralement comme la plus importante et qu'ils situent à la fin du Miocène, au Pontien et au Pliocène.

Dans la vallée de Joux, l'influence de ce second plissement est visible dans le redressement des bancs de gompholithe et dans la présence du Crétacé charrié du lac Brenet chevauchant les marnes miocènes du tunnel. Elle correspond donc à la seconde poussée, définie dans le chapitre 9, dont sont résultés les chevauchements de la Dent de Vaulion et du lac Brenet. Ailleurs, on distingue difficilement ses effets de ceux du premier plissement. Il semble pourtant qu'on puisse lui attribuer les décrochements du Mont Tendre et les boursoffures des plateaux-anticlinaux de Malm, comme celui du Bucley.

Nous savons que ces conclusions ne s'accordent pas avec les idées généralement admises sur l'orogénie jurassienne. Nous reconnaissons également qu'elles auraient beaucoup plus de poids si les terrains tertiaires de la vallée de Joux avaient pu être datés avec certitude. Mais en dépit de cette lacune et au risque d'être critiqué sévèrement, il nous a paru plus intéressant et surtout plus utile au développement de la géologie jurassienne, de formuler les hypothèses auxquelles nous a conduit cette étude, plutôt que de nous efforcer d'accorder nos résultats avec les théories admises.

2° Quand on considère d'une part les chaînes du Jura dans leur ensemble et d'autre part le détail de leur surface, on est frappé par un contraste morphologique très net. Les chaînes telles que le Risoux ou le Mont Tendre, ont un aspect général tout à fait sénile, un profil mou et adouci, qui rappelle celui d'une pénéplaine. Mais quand on se donne la peine de les parcourir attentivement, on n'y découvre aucune trace de maturité, aucun indice de l'achèvement d'un cycle d'érosion normal ou karstique. Bien au contraire, leur surface est caractérisée par une morphologie karstique essentiellement juvénile qui a été décrite dans le chapitre 11.

Deux théories ont été formulées pour expliquer cette singularité. Celle de BRÜCKNER (82) suppose une première phase orogénique, suivie d'une période d'activité érosive au cours de laquelle les plis auraient été démantelés; en suite de quoi une nouvelle poussée, soulevant à nouveau la zone interne de la chaîne, aurait rajeuni sa vieille surface pénéplainée. Ainsi se justifie la superposition des formes anciennes et modernes.

L'hypothèse de MACHACEK (45) ne diffère de celle de BRÜCKNER qu'en ce sens qu'elle remplace la double orogénie par un mouvement assez lent, pour que les plis aient pu être arrasés dans le temps même où ils se soulevaient.

A première vue, les résultats de ce travail paraissent conformes à la première théorie, puisqu'ils démontrent l'existence de deux mouvements orogéniques, séparés par une période érosive, bien que BRÜCKNER, à l'égal de MACHACEK, ait fixé le début du plissement au Miocène supérieur. Si l'on voulait concilier son point de vue avec le nôtre, il suffirait de reporter le premier plissement à l'Oligocène (Interpr. A) ou au Miocène inférieur (Interpr. B).

Pourtant cette explication ne donne pas satisfaction pour des raisons déjà dites. En effet, si elle correspondait à la réalité, on devrait trouver à la surface des chaînes les vestiges d'un ancien relief évolué, de type normal ou calcaire — larges vallées sèches, grands bassins fermés, cavernes ou gouffres — que l'usure plus récente ne serait pas arrivée à effacer complètement. Or, il a été exposé au contraire, que la surface topographique est calquée, dans ses grandes lignes, sur la surface structurale et qu'elle est caractérisée par une morphologie d'aspect très jeune.

C'est pourquoi nous devons reconnaître que les lois d'érosion du modelé normal, pas plus que celles du modelé karstique, ne s'appliquent parfaitement à ce pays. Il nous reste donc à chercher par des observations précises, quel est le mode d'érosion particulier qui convient à ses caractères propres.

Les chapitres 10 et 11 nous ont appris que l'action du ruissellement est dans l'ensemble à peu près négligeable à la surface des chaînes, la totalité de l'eau disparaissant par voie souterraine. Nous avons également remarqué que le relief karstique, incapable d'évoluer normalement en profondeur, a conservé ses caractères juvéniles, et que l'activité dissolvante n'a pas réussi à défoncer la carapace des calcaires du Jurassique supérieur, sauf dans les régions où des accidents tectoniques ou la proximité du niveau de base lui ont permis de découvrir l'Argovien ou le Dogger dans des cirques d'érosion et des vallées anticlinales. Cela correspond à la constatation que nous avons faite suivant laquelle l'érosion karstique atteint son maximum d'intensité le long des charnières anticlinales, tout en restant superficielle.

En dépit de leur jeune morphologie, les chaînes jurassiennes ont subi l'influence de la décalcification depuis un temps très long; nous en avons donné la preuve (p. 126). Du reste, comment pourrait-il en être autrement puisqu'elles sont faites presque exclusivement de roches calcaires. Mais l'action érosive a dû se heurter en tous temps aux mêmes obstacles qu'aujourd'hui et l'on peut se demander si cette érosion karstique incomplète et proprement jurassienne n'est pas la cause essentielle du relief du Jura.

Essayons de nous représenter quels seraient, à la longue, les effets d'un travail érosif semblable à celui qui se produit actuellement sur la chaîne du Jura, et dans les mêmes conditions. Son action se ferait sentir sur toute la surface au détriment des couches supérieures, mais pas d'une façon uniforme. Son intensité dépendrait directement des facilités d'écoulement; par conséquent, elle atteindrait son efficacité maximum dans les zones faitières et le long des charnières, tandis qu'elle serait réduite à son minimum dans les dépressions synclinales. La surface topographique qui en serait le résultat, ressemblerait singulièrement à celle de la vallée de Joux et de ses abords. Ce serait la reproduction atténuée de la surface structurale.

On serait donc tenté d'attribuer à la seule érosion karstique la morphologie actuelle.

Ces considérations nous amènent à des conclusions un peu différentes des théories de BRÜCKNER ou de MACHAČEK.

En accord avec BRÜCKNER, nous sommes persuadé que le Jura a subi deux phases de plissement; nous prétendons même en avoir fourni la preuve en ce qui concerne la vallée de Joux. En revanche, nos recherches ne nous ont pas fourni les motifs d'admettre que le premier de ces mouvements ait été suivi d'une pénéplaination de la chaîne.

Nous pensons plutôt que dès le début de leur existence, les plis jurassiens furent soumis à l'érosion karstique qui fut le principal agent de leur morphogénie.

Pourtant les effets du ruissellement ne sont pas entièrement négligeables; la nature des sédiments tertiaires, l'existence d'un réseau de vallées sèches en sont la preuve. Mais nous pensons que ces actions n'ont été que des épisodes, coïncidant avec des conditions spéciales, telles que la rencontre de couches marneuses, ou des circonstances climatiques particulières¹⁾. Le ruissellement superficiel a dû se produire également dans la période qui a suivi le plissement, avant que ne fût organisé l'écoulement en profondeur. L'occupation du pays par les glaciers a jeté elle aussi, le trouble dans le cycle d'érosion.

Il n'en reste pas moins que la morphogénie jurassienne dans la région de la vallée de Joux semble résulter principalement l'action prolongée de phénomènes karstiques, maintenus dans leur forme juvénile par les obstacles qui s'opposaient à leur évolution normale.

Le Solliat (vallée de Joux), laboratoire de Géologie de Lausanne, mai 1939.

¹⁾ Un fait de ce genre s'est produit en 1932, dont on trouve le récit par A. PILlichODY (P...y) dans la «Feuille d'Avis de la Vallée», du 19 mai 1932. Cette année-là, le sol gela fortement et les eaux superficielles ne pouvant plus s'écouler par les fissures, ruisselèrent en surface. Un réseau fluvial temporaire s'établit dans des dépressions habituellement sèches, formant de petits lacs dans les cuvettes karstiques.

